



HAL
open science

Effets du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise CréaJeunes: Résultats d'une expérience contrôlée

Bruno Crépon, Elise Huillery, Esther Duflo, William Parienté, Juliette Seban

► To cite this version:

Bruno Crépon, Elise Huillery, Esther Duflo, William Parienté, Juliette Seban. Effets du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise CréaJeunes: Résultats d'une expérience contrôlée. [Rapport de recherche] Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. 2014, pp.173. hal-03613288

HAL Id: hal-03613288

<https://sciencespo.hal.science/hal-03613288>

Submitted on 18 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Les effets du dispositif
d'accompagnement à la création
d'entreprise *CréaJeunes* :
résultats d'une expérience contrôlée »**

RAPPORT D'ÉVALUATION

ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre d'un appel à projets lancé en janvier 2008 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet : HAP_03

Sous-titre : *ADIE CréaJeunes*

Structure porteuse du projet

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie)

Structure porteuse de l'évaluation

Ecole d'Economie de Paris (Paris School of Economics)
Laboratoire d'Action contre la pauvreté (J-PAL Europe)

Durée d'expérimentation : 5 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : Mai 2014

ABDUL LATIF JAMEEL
Poverty Action Lab
J-PAL EUROPE

RAPPORT J-PAL – Mai 2014

Les effets du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise *CréaJeunes* : résultats d'une expérience contrôlée

Bruno Crépon
Esther Duflo
Elise Huillery
William Parienté
Juliette Seban

ABDUL LATIF JAMEEL
Poverty Action Lab
J-PAL EUROPE

J-PAL, Laboratoire d'action contre la pauvreté, a été créé en 2003 au département d'économie du MIT (Massachusetts Institute of Technology). Depuis, il s'est développé en réseau mondial de professeurs unis par leur utilisation de l'évaluation aléatoire comme moyen de répondre à des questions critiques pour la lutte contre la pauvreté.

J-PAL Europe a été créé en mai 2007 afin de développer l'activité de plaidoyer de J-PAL en Europe et d'intégrer des chercheurs européens dans le réseau de J-PAL. Le bureau Europe est également responsable des activités ayant lieu au Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique du Nord et en Afrique francophone. Accueilli par l'École d'Économie de Paris, J-PAL Europe entend contribuer à l'amélioration des politiques publiques et des programmes sociaux, en accompagnant les chercheurs conduisant des évaluations aléatoires, en diffusant les résultats des recherches afin d'apporter aux décideurs publics des informations rigoureuses leur permettant de mettre en œuvre des politiques plus efficaces.

www.povertyactionlab.org/europe



REMERCIEMENTS

Cette recherche a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, dans le cadre d'une convention avec l'Ecole d'Economie de Paris et l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie).

Le dispositif évalué dans ce rapport a été mis en œuvre par l'Adie sur les sites de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Martinique, Nice, Paris, Picardie, Poitiers, Saint-Denis, Strasbourg et Toulouse. En premier lieu, nous tenons donc à remercier tout le personnel de l'Adie, en particulier les responsables du projet Mmes Audrey Raabe et Muriel Fontugne qui ont tout mis en œuvre pour que cette évaluation se déroule dans les meilleures conditions. Nous adressons également nos plus vifs remerciements aux responsables de site qui ont accepté de mettre en œuvre le protocole expérimental et ont rendu ce travail possible par leur collaboration active. En deuxième lieu, nous remercions également la Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse qui a permis la mise en place de l'évaluation.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance aux personnes qui ont été impliquées dans la collecte des données au cours des trois années de ce projet : les nombreux enquêteurs (Fabien Albouy, Gabrièle Caius, Eglantine Gabaix, Marion Guessoum, Sara Janicot, Alix Janicot, Doris Kameni Kondja, Pauline Martin, Camille Blot et Maxime Cazemajour) qui ont fait passer les questionnaires utilisés dans l'évaluation ; l'équipe d'ED-Field, en particulier Mme Tiphaine Stinner, pour sa réactivité dans la gestion à distance du masque d'enquêtes ; et Pedro Miguel Ponce Jurado pour ses nombreux déplacements et la collecte des fichiers de présence sur les sites *CréaJeunes*.

Nous remercions très chaleureusement les nombreux assistants de recherche responsables de ce projet qui ont effectué un travail considérable et de très grande qualité : Anna Custers, Inès Lévy, Louise Paul-Delvaux, Arnaud Philippe, Audrey Rain et Joyce Sultan. Nous remercions également l'ensemble du personnel du laboratoire J-PAL Europe au sein duquel la recherche a été menée pour son aide précieuse au quotidien.

Enfin, nous remercions les jeunes qui ont intégré l'expérimentation et ont pris le temps de répondre aux différentes enquêtes.

Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt en rapport avec les questions traitées dans cette recherche.

RÉSUMÉ

Le dispositif *CréaJeunes*, lancé en 2007 par l'Adie, est un programme de formation à la création d'entreprise qui a pour objectif de promouvoir l'insertion des jeunes en difficulté. *CréaJeunes* consiste à accompagner les jeunes dans la préparation de leur projet de création d'entreprise par le biais de formations collectives adaptées, un suivi individualisé (avec des tuteurs) et un soutien dans la recherche de financement. *CréaJeunes* a été mis en oeuvre auprès de jeunes de 18 à 32 ans issus essentiellement de quartiers défavorisés.

Nous présentons ici les résultats d'une expérience contrôlée mesurant les effets de l'accompagnement *CréaJeunes*. Cette expérience repose sur le tirage au sort des jeunes éligibles au programme *CréaJeunes* entre 2009 et 2011. Parmi 1445 jeunes éligibles au total, 970 ont bénéficié du dispositif *CréaJeunes* (groupe test) tandis que 475 n'en ont pas bénéficié (groupe témoin). Nous avons réalisé des enquêtes auprès de ces deux groupes de jeunes en moyenne 16 et 28 mois après leur entrée dans l'expérimentation. Ces enquêtes portaient sur un grand nombre de caractéristiques nous permettant d'évaluer l'impact du programme sur la situation globale des jeunes. Nous sommes en effet intéressés par l'impact de *CréaJeunes* sur la création d'entreprise, la performance des entreprises et plus généralement sur la situation professionnelle des jeunes ainsi que leurs revenus. Nous cherchons aussi à évaluer l'impact de la formation sur le bien-être des jeunes, mesuré par leurs conditions de vie des jeunes et leur état psychologique.

Les résultats de l'évaluation montrent tout d'abord que le programme *CréaJeunes* constitue une réelle plus-value en termes de formation pour le public ciblé car, en son absence, seule une minorité des jeunes a eu accès à un programme d'accompagnement à la création. En effet, 29% des jeunes du groupe témoin ont suivi une formation à la création contre 74% dans le groupe test. Ces derniers ont été exposés à 4 semaines de plus de formation et ont suivi pour la majorité d'entre eux le contenu proposé par *CréaJeunes* avec des formations collectives et un accompagnement individuel.

Ensuite, l'évaluation montre que *CréaJeunes*, même si elle a comblé une demande de formation non satisfaite par d'autres dispositifs, n'a globalement pas eu d'effet sur la situation économique des jeunes aux horizons de temps étudiés. Si la création d'entreprise peut apparaître comme un objectif central du programme, les résultats montrent cependant que les jeunes formés n'ont pas plus créé leur entreprise que les jeunes du groupe témoin. *CréaJeunes* augmente très légèrement la probabilité (de 4 points de pourcentage)

de création d'entreprise d'une catégorie spécifique de jeunes, ceux qui n'avaient pas encore créé 16 mois après le début de l'expérimentation mais avaient encore le projet de le faire. Cependant ces jeunes ont finalement arrêté l'activité avant le 28^{ème} mois. On observe également que l'appui a eu pour effet de retarder la création d'entreprise. L'évaluation reporte aussi un effet plutôt négatif de la formation sur le chiffre d'affaires des entreprises effectivement créées. En effet le chiffre d'affaires est plus faible pour les jeunes du groupe test : une réduction de 44% du chiffre d'affaires du dernier mois par rapport au groupe témoin à 16 mois et une diminution de 36% pour le chiffre d'affaires moyen depuis le début de l'activité à 28 mois. Il est possible que cette performance moindre vienne en partie du décalage du moment de la création. *CréaJeunes* a toutefois permis d'accroître légèrement la probabilité d'accès au microcrédit (de 4 points de pourcentage). En conséquence, le programme n'a pas eu d'effet sur le revenu tiré de l'activité. En termes de situation professionnelle, *CréaJeunes* a eu un effet négatif limité sur l'emploi salarié et le travail en intérim dans le court terme, qui est allé de pair avec une légère hausse du chômage (et une légère augmentation des allocations). Ces effets n'ont pas eu de conséquence à moyen terme puisque la situation professionnelle des deux groupes est redevenue semblable 28 mois après le tirage (les écarts existent encore mais ne sont plus significatifs). En fin de compte, le programme n'a pas eu d'effet sur le revenu disponible des jeunes. Globalement, les résultats suggèrent que les jeunes ayant participé à *CréaJeunes* ont été en position d'attente (liée à la durée de la formation) expliquant le décalage en termes de création d'entreprise et de recherche d'emploi par rapport aux jeunes du groupe témoin.

En termes d'impact sur le bien-être des jeunes, nous évaluons l'effet de la participation à *CréaJeunes* sur des indicateurs de conditions de vie ainsi que sur l'état psychologique des jeunes. Etant donné que *CréaJeunes* n'a pas eu d'effet sur la création d'entreprise, le fonctionnement de l'entreprise, la situation professionnelle et les ressources disponibles, l'impact attendu sur les conditions de vie est limité. Nous constatons en effet que les niveaux de consommation, possessions de biens et habitudes de consommation étaient identiques entre groupe test et témoins à 16 et 28 mois après le début de l'expérimentation. Nous observons cependant un effet négatif sur l'endettement personnel (une réduction de 5 points de pourcentage à 16 mois et de 7 points de pourcentage (28 mois)) qui s'est accompagné d'une baisse presque équivalente de l'accès à la propriété. Cette baisse d'accès au crédit semble provenir de l'augmentation du temps passé en recherche d'emploi suite à la participation au programme. Enfin, concernant l'état psychologique des jeunes ciblés, on observe que l'accès au programme a rendu les jeunes un peu plus impatients. Ils ont été aussi moins nombreux à démontrer des niveaux très élevés d'estime de soi. En revanche, les jeunes à qui le programme a été proposé ont été moins nombreux à connaître un état de bien-être psychologique très bas.

NOTE DE SYNTHÈSE

Contexte de l'expérimentation

Au premier trimestre 2008, à l'époque du lancement de l'expérimentation *CréaJeunes*, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) atteint 17,6% alors que la moyenne nationale (tout actif confondu) s'établit à 7,2%¹. Les jeunes, particulièrement touchés par le chômage, apparaissent en outre plus vulnérables lors des fluctuations conjoncturelles que les actifs plus expérimentés des tranches d'âges supérieures (Minni et Pommier, 2011).

Au sein des politiques pour l'emploi, les programmes d'accompagnement à la création d'entreprise prennent une forme particulière puisque le moyen envisagé pour réduire le chômage est l'augmentation du taux d'auto-emploi. Ces programmes doivent donc offrir à leurs bénéficiaires une meilleure compréhension du processus d'auto-emploi, incluant les démarches nécessaires au démarrage d'une entreprise mais aussi les conditions de sa pérennité dans le temps et sa croissance. Ce processus inclut entre autre le développement d'un plan d'affaires cohérent et l'accès à l'information sur des aides – financières ou de conseil – existantes.

Les travaux empiriques existants tentant d'évaluer l'efficacité des politiques actives pour l'emploi suggèrent que ces politiques ne sont pas très efficaces en général et en particulier quand elles tentent de cibler les jeunes. Cependant, en raison de la diversité des mesures actives pour l'emploi, tant dans leur champ d'action que dans leur contenu, il est difficile de dresser un constat général. Là où des évaluations d'impact par méthode d'assignation aléatoire ont été conduites, aux Etats-Unis et en Tunisie, les résultats suggèrent que ces politiques ont des effets faibles et limités au court-terme. Il existe finalement peu de preuves empiriques de l'efficacité des politiques d'accompagnement à la création d'entreprise dans les pays développés. En France, l'efficacité des dispositifs d'aide à la création d'entreprise existants n'a jamais été évaluée de façon rigoureuse et il est difficile de mesurer leur capacité à insérer les jeunes et à réduire significativement l'exclusion et les inégalités.

1. Taux de chômage au sens du BIT, séries longues de l'INSEE.

Le programme *CréaJeunes*

Le dispositif d'accompagnement *CréaJeunes* est une initiative de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), créée en 1989 par Maria Nowak, association reconnue d'utilité publique dont le but est de permettre à des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire (allocataires des minima sociaux et chômeurs) de créer leur propre entreprise (et donc leur propre emploi), grâce au microcrédit accompagné. L'Adie est présente sur tout le territoire français.

Le dispositif *CréaJeunes* est un programme de formation à la création d'entreprise qui a été lancé en 2007. Il a été pensé pour répondre au très fort taux de chômage des jeunes des quartiers sensibles en explorant la création d'entreprise comme une voie d'insertion pertinente. Le programme a été conçu pour surmonter les contraintes qui peuvent empêcher les jeunes de démarrer et mener à bien leur projet d'entreprise : le manque d'information sur les aides existantes à la création d'entreprise, le manque de formation structurée pour mettre en pratique leur idée et le manque de fonds propres. *CréaJeunes* consiste à accompagner les jeunes dans la préparation de leur projet de création d'entreprise par le biais de formations collectives adaptées, un suivi individualisé (avec des tuteurs) et un soutien dans la recherche de financement. *CréaJeunes* est destiné en priorité aux jeunes âgés de 18 à 32 ans issus essentiellement de quartiers défavorisés.

CréaJeunes est un parcours de formation reposant sur trois grands volets. Le premier volet consiste à accompagner en amont les jeunes dans la préparation de leur projet de création d'entreprise durant une période de quatre à six semaines de formations collectives dispensées par des bénévoles, permettant une montée en confiance, une connaissance pratique de l'entreprise et une mise en réseau avec des entrepreneurs. Le deuxième volet consiste ensuite à accompagner individuellement le jeune porteur de projet dans la phase de création et de post-crétion sous forme de tutorat. Enfin, le troisième volet de l'accompagnement consiste à soutenir et à conseiller le porteur de projet dans ses démarches pour obtenir un financement.

La méthodologie de l'évaluation

Nous présentons ici les résultats d'une expérience contrôlée mesurant les effets de l'accompagnement *CréaJeunes* par la méthode expérimentale. Cette méthode repose sur le tirage au sort des jeunes éligibles au programme *CréaJeunes* entre 2009 et 2011. Parmi 1445 jeunes éligibles au total, 970 jeunes tirés au sort ont bénéficié du dispositif *CréaJeunes* (groupe test) tandis que les 475 autres n'en ont pas bénéficié (groupe témoin). La propriété essentielle du tirage au sort est de constituer un groupe témoin dont les caractéristiques reflètent en tout point du temps celles qu'auraient eu les jeunes du groupe test s'ils n'avaient pas bénéficié du programme *CréaJeunes*. Les différences observées entre

les deux groupes pourront alors s'interpréter comme l'effet *causal* de l'accompagnement CréaJeunes.

La phase de constitution de l'échantillon a débuté en avril 2009 et a été arrêtée en juillet 2011. Au début 6 sites participaient à l'expérimentation, puis au final 13 sites répartis dans toute la France métropolitaine : Saint-Denis, Marseille, Toulouse, Lille, Lyon, Bordeaux, Picardie, Paris, Strasbourg, Fort de France, Poitiers, Nice et Grenoble. Des sessions de formations étaient organisées dès qu'un nombre suffisant de jeunes, en général une dizaine, étaient inscrits au programme. Avant chaque session de formation, la constitution de l'échantillon s'effectuait donc en deux phases : la première consistait à repérer et à informer les jeunes intéressés par le dispositif et à vérifier leur éligibilité ; la deuxième correspondait au tirage au sort : parmi ces jeunes éligibles, deux sur trois étaient retenus pour participer au programme. Les jeunes avaient préalablement été informés qu'une évaluation du programme était en cours et que celle-ci impliquait un tirage au sort ainsi que deux enquêtes de suivi, et avaient signé un consentement éclairé.

Nous avons réalisé des enquêtes auprès de ces deux groupes de jeunes en moyenne 16 et 28 mois après leur entrée dans l'expérimentation. Ces enquêtes portaient sur un grand nombre de caractéristiques nous permettant d'évaluer l'impact du programme sur la situation globale des jeunes. Nous nous sommes en effet intéressés aux effets de CréaJeunes sur les résultats suivants :

- la création d'entreprise, les caractéristiques des entreprises créées, le mode de financement, et les performances économiques et financières ;
- la situation professionnelle et les revenus ;
- le bien-être des jeunes, mesuré par leurs conditions de vie (niveaux de consommation, mode de vie, situation familiale, situation du logement) et leur état psychologique (attitude face au risque, préférence pour le présent, confiance dans les autres, estime de soi, santé psychologique et optimisme).

La validité du protocole expérimental

Pour garantir la validité de l'évaluation, il était très important de vérifier que les deux groupes formés grâce au tirage au sort sont bien similaires avant la mise en œuvre du programme afin de valider le fait que les différences qui seront observées après la mise en œuvre du programme seront l'effet du programme et non le reflet de différences préexistantes. L'analyse de l'équilibre des deux groupes est satisfaisante pour toutes les variables observables dont nous disposons, hormis le niveau d'éducation qui n'est pas le même dans les deux groupes : les jeunes du groupe test semblent avoir été un peu plus nombreux à poursuivre des études de niveau bac + 2 que les jeunes du groupe témoin qui se sont un peu plus souvent arrêtés après l'obtention du bac, ce qui suggère un niveau d'éducation plus élevé dans le groupe test. Cette constatation nous a amené à comparer les groupes

tests et témoins en contrôlant pour le niveau d'étude afin que les écarts observés reflètent l'effet du programme et non l'effet de cette différence initiale de niveau d'éducation.

La validité de l'évaluation dépend également de la capacité à conserver une composition identique des échantillons entre groupes test et témoin à l'issue des enquêtes de suivi. Si l'attrition est la même entre les groupes test et témoin, alors elle réduit la taille de l'échantillon et la puissance statistique de l'évaluation mais ne remet pas en cause la validité de la comparaison entre les deux groupes test et témoin. Si au contraire l'attrition est différentielle entre les deux groupes, alors la validité de cette comparaison est menacée.

La multiplication des initiatives mises en place par l'équipe d'évaluation pour faire passer les enquêtes aux jeunes entrés dans l'expérimentation a permis d'arriver à un taux de réponse global de 70% pour la première vague d'enquêtes et de 58% pour la deuxième enquête. Alors que la proportion de refus explicites est très faible pour les deux enquêtes (entre 4 et 6% respectivement pour V1 et V2), la proportion de jeunes que nous n'avons jamais réussi à joindre est très importante : elle est de l'ordre de 17% pour V1 et de 26% pour V2.

Pour les deux vagues d'enquêtes, il n'y a pas de différence significative dans le taux de réponse entre les groupes test et témoin. Nous avons également un bon équilibre entre les tests et les témoins en termes de difficulté marginale à répondre à l'enquête. Quant aux caractéristiques des répondants des deux groupes, on ne voit aucune différence pour la première vague d'enquête, ce qui indique que les deux groupes de répondants dans le groupe test et dans le groupe témoin sont toujours parfaitement comparables. En revanche, les femmes du groupe test ont un peu plus répondu à la deuxième enquête que celles du groupe témoin, de même que les jeunes orientés vers l'Adie via la modalité « Autre ». Par conséquent, les écarts observés entre le groupe test et le groupe témoin lors de la deuxième enquête doivent contrôler pour le sexe et la modalité d'orientation « Autre » afin de limiter les biais éventuels liés à ces légers déséquilibres. Comme le déséquilibre est de faible ampleur et limité à deux variables observables, en contrôlant pour ces deux variables la comparaison des deux groupes test et témoin reflète bien l'impact causal du programme *CréaJeunes*.

Caractéristiques de la population étudiée

La population étudiée (les jeunes candidats et éligibles au programme *CréaJeunes*) compte autant de femmes (51%) que d'hommes (49%). La moyenne d'âge à l'entrée dans l'expérimentation est de 25 ans, 20% des jeunes de l'échantillon habitent dans une ZUS et 92% sont de nationalité française. Par ailleurs, 14% des jeunes ont été informés de l'existence de la formation *CréaJeunes* par les médias et la presse, 20% par Pôle emploi, 21% par des partenaires de montage de l'Adie et 45% par un autre partenaire.

En termes de niveau d'éducation, 28% des jeunes candidats et éligibles au programme *CréaJeunes* ont un niveau inférieur au Bac, 28% ont un niveau bac et 44% ont un niveau d'étude supérieur. Les données sur la population générale issues des enquêtes emploi de l'INSEE 2010, 2011 et 2012 suggèrent que la population ciblée par *CréaJeunes* a un niveau d'éducation sensiblement moins élevé que celui de la population de référence, chez qui la proportion de personnes ayant un niveau bac de 17% et la proportion ayant un niveau supérieur au bac de 55%.

En termes de situation professionnelle, 36% des jeunes ciblés par *CréaJeunes* se considèrent en recherche d'emploi 16 mois après le début du programme alors que le taux de chômage est respectivement de 20,3 et 12,6% pour les jeunes de 20-24 ans et 25-29 ans dans la population de référence. D'autre part, il n'est pas surprenant de constater que les jeunes ciblés sont moins en emploi salarié et que la proportion ayant une activité indépendante est bien supérieure (28% contre 2 à 3% d'activités non salariées dans la population de référence).

Les résultats de l'évaluation : effets du programme *CréaJeunes*

Les résultats de l'évaluation montrent tout d'abord que le programme *CréaJeunes* constitue une réelle plus-value en termes de formation pour le public ciblé car, en son absence, seule une minorité des jeunes a eu accès à un programme d'accompagnement à la création. En effet, 29% des jeunes du groupe témoin ont suivi une formation à la création d'entreprise contre 74% dans le groupe test. Parmi les 29% de jeunes du groupe témoin qui ont suivi une formation à la création d'entreprise, un tiers a suivi le programme *CréaJeunes* lui-même alors même que le protocole prévoyait qu'ils ne participent pas : des réticences sur le terrain ont produit la participation de quelques jeunes du groupe témoin au programme. Les deux autres tiers ont suivi un autre programme à la création d'entreprise disponible tel que les formations CCI et Pôle emploi (Accre). Inversement, les jeunes invités à intégrer le programme *CréaJeunes* ne l'ont pas tous intégré, ce qui est bien naturel puisqu'il n'y a pas d'obligation de participer et que certains jeunes ont d'autres opportunités concurrentes au moment de l'entrée dans le programme. En termes méthodologiques, cela signifie que l'ensemble des différences entre groupe test et témoin que l'on va observer par la suite dans le reste de l'analyse seront dues à ce surplus de population qui a participé à *CréaJeunes* parce qu'elle y a été invitée et qui n'aurait pas participé si elle n'y avait pas été invitée. En termes d'interprétation pour l'évaluation d'une politique publique cet écart est bien l'écart pertinent car il renseigne sur la plus-value d'un programme en tenant compte des réalités selon lesquelles toute personne à qui un programme est offert peut ne pas le suivre, et que certaines personnes très motivées à qui un programme n'est

pas offert vont trouver à intégrer un programme équivalent.

L'accompagnement *CréaJeunes* apporte un temps de formation à la création d'entreprise plus important que les autres accompagnements disponibles puisqu'en moyenne les jeunes à qui le programme *CréaJeunes* a été proposé ont reçu trois fois plus de semaines de formation à la création d'entreprise que les jeunes à qui le programme n'a pas été proposé (6 semaines dans le groupe test au lieu de 2 semaines dans le groupe témoin).

En termes de contenu de l'accompagnement à la création d'entreprise, on observe que la probabilité de recevoir une formation sur le ciblage des clients, les démarches commerciales, les formalités administratives, la recherche de financements, la gestion ainsi que le développement personnel augmente pour chacune de 50 points de pourcentage pour les individus assignés au traitement. En outre, *CréaJeunes* apporte plus que des formations collectives grâce à la proposition de suivi personnalisé par un tuteur : alors que seuls 20% des jeunes à qui *CréaJeunes* n'a pas été proposé bénéficient de ce type de soutien personnalisé, 63% des jeunes à qui *CréaJeunes* a été proposé en ont bénéficié.

Il semble donc que *CréaJeunes* apporte une plus-value dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprise en proposant aux jeunes ayant un projet de création des formations et un soutien que seule une minorité (environ un quart) peut trouver par ailleurs.

Ensuite, l'évaluation montre que *CréaJeunes*, même si elle a comblé une demande de formation non satisfaite par d'autres dispositifs, n'a globalement pas eu d'effet sur la situation économique des jeunes aux horizons de temps étudiés. Si la création d'entreprise peut apparaître comme un objectif central du programme, les résultats montrent que les jeunes formés n'ont pas plus créé leur entreprise que les jeunes du groupe témoin. Au bout de 16 mois après l'entrée dans l'expérimentation, le taux de création d'entreprises est de 33% aussi bien dans le groupe test que dans le groupe témoin. *CréaJeunes* augmente très légèrement la probabilité de création d'entreprise (de 4 points de pourcentage) après les 16 premiers mois, mais ces jeunes ont finalement arrêté l'activité avant le 28^{ème} mois, si bien que la proportion d'entreprises en activité à l'horizon de 28 mois est de 28% dans les deux groupes. On observe également que l'appui a eu pour effet de retarder la création d'entreprise. L'évaluation reporte aussi un effet plutôt dépressif de la formation sur l'investissement et le chiffre d'affaires des entreprises effectivement créées. En effet, les montants personnels investis ainsi que les montants empruntés pour créer l'entreprise sont en moyenne inférieurs dans le groupe test (quoique l'estimateur est imprécis et ne permet pas de conclure que la différence est non nulle), et le chiffre d'affaires est plus faible pour les jeunes du groupe test : une réduction de 44% du chiffre d'affaires du dernier mois par rapport au groupe témoin à 16 mois et une diminution de 36% pour le chiffre d'affaires moyen depuis le début de l'activité à 28 mois. Le chiffre d'affaires moins élevé en moyenne dans le groupe test est à mettre en rapport avec l'investissement également moins élevé. *CréaJeunes* a toutefois permis d'accroître légèrement la probabilité d'accès au microcrédit

(de 4 points de pourcentage). Le programme n'a pas eu d'effet sur le revenu tiré de l'activité, malgré un investissement et un chiffre d'affaires moins élevés, ce qui suggère que la rentabilité de chaque euro investi est plus importante grâce au programme *CréaJeunes*.

En termes de situation professionnelle, *CréaJeunes* a eu un effet négatif limité sur l'emploi salarié et le travail en intérim dans le court terme, qui est allé de pair avec une légère hausse du chômage (et une légère augmentation des allocations). Ces effets n'ont pas eu de conséquence à moyen terme puisque la situation professionnelle des deux groupes est redevenue semblable 28 mois après le tirage (les écarts existent encore mais ne sont plus significatifs). En fin de compte, le programme n'a pas eu d'effet sur le revenu disponible des jeunes. Globalement, les résultats suggèrent que les jeunes ayant participé à *CréaJeunes* ont été en position d'attente (liée à la durée de la formation) expliquant le décalage en termes de création d'entreprise et de recherche d'emploi par rapport aux jeunes du groupe témoin.

En termes d'impact sur le bien-être des jeunes, nous évaluons l'effet de la participation à *CréaJeunes* sur des indicateurs de conditions de vie ainsi que sur l'état psychologique des jeunes. Etant donné que *CréaJeunes* n'a pas eu d'effet persistant sur la création d'entreprises viables, la situation professionnelle et les ressources disponibles, l'impact attendu sur les conditions de vie est limité. Nous constatons en effet que les niveaux de consommation, possessions de biens et habitudes de consommation étaient identiques entre groupe test et témoins à 16 et 28 mois après le début de l'expérimentation. Nous observons cependant un effet négatif sur l'endettement personnel (une réduction de 5 points de pourcentage à 16 mois et de 7 points de pourcentage à 28 mois) qui s'est accompagné d'une baisse presque équivalente de l'accès à la propriété. Cette baisse d'accès au crédit semble provenir de l'augmentation du temps passé en situation de recherche d'emploi suite à la participation au programme, ce qui a pu disqualifier les jeunes concernés pour l'obtention d'un crédit immobilier.

Enfin, concernant l'état psychologique des jeunes ciblés, on observe que l'accès au programme a rendu les jeunes un peu plus impatients. Ils ont été aussi moins nombreux à démontrer des niveaux très élevés d'estime de soi. En revanche, les jeunes à qui le programme a été proposé ont été moins nombreux à connaître un niveau de bien-être psychologique très bas (que l'on peut qualifier d'état dépressif). L'accompagnement proposé par *CréaJeunes* a donc permis aux jeunes les plus vulnérables sur le plan psychologique d'échapper aux niveaux de bien-être psychologiques les plus bas.

Cette expérimentation permet de tirer une leçon très importante sur la création d'entreprise par les jeunes issus de milieu défavorisé : l'accès à des connaissances managériales et à du soutien de la part de tuteurs expérimentés n'est pas pour ces jeunes la barrière unique fondamentale ni à la création d'entreprise, ni à la réussite des entreprises. Ce constat fait immédiatement naître de nouvelles questions sur les véritables barrières à la création d'entreprise chez les jeunes issus de milieux plutôt défavorisés. Ces jeunes

ont peut-être bel et bien besoin de connaissances managériales et de soutien, mais la présence d'autres barrières (comme l'esprit entrepreneurial, l'optimisme, la confiance en soi, etc.) empêche les jeunes de bénéficier d'un programme uniquement centré sur le manque de connaissances et d'expertise. Alternativement, les jeunes ciblés ont peut-être besoin seulement de ces connaissances managériales mais à beaucoup plus forte dose que ce qui est proposé par le programme *CréaJeunes* ? Ou enfin, la création d'entreprise pourrait tout compte fait ne pas tellement nécessiter de « connaissances » managériales préalables si ces connaissances s'apprennent bien chemin faisant sans qu'il soit utile de les « apprendre » avant de se lancer. Ces questions restent ouvertes et devraient conduire à de nouvelles expérimentations de programmes pensés différemment à la lumière des enseignements de cette évaluation.

SOMMAIRE

Remerciements	1
Résumé	2
Note de synthèse	4
Introduction	14
1 Le contexte de l'expérimentation <i>CréaJeunes</i>	17
1.1 L'objectif des programmes d'aide à la création d'entreprise	17
1.2 Etat des connaissances sur l'impact de ces programmes	19
1.3 Le lancement de l'expérimentation <i>CréaJeunes</i>	20
2 La formation <i>CréaJeunes</i>	22
2.1 Constat	22
2.2 Le contenu de la formation	24
3 Une expérience contrôlée : méthodologie	27
3.1 Objectif global de l'évaluation	28
3.2 Recrutement des jeunes et tirage au sort	28
3.3 Enquêtes et données	33
4 La population étudiée	37
4.1 Les jeunes à leur entrée dans l'expérimentation	37
4.2 Caractéristiques de la population ciblée par <i>CréaJeunes</i>	41
4.3 Taux de réponse aux enquêtes de suivi	46
4.4 Analyse de l'attrition en fonction des caractéristiques initiales	53
4.5 Choix de la spécification et lecture des tableaux	58
5 Différences d'exposition à <i>CréaJeunes</i> et autres formations suivies	62
5.1 Participation à <i>CréaJeunes</i> et aux autres formations	62
5.2 Intensité de la formation	65

6 Impact sur le projet d'entreprise initial	67
6.1 Création et survie de l'entreprise	67
6.2 Caractéristiques de l'entreprise	72
6.3 Financement de l'entreprise	73
6.4 Performances de l'entreprise	75
7 Impact sur la situation professionnelle et le revenu total	80
7.1 Impact sur la situation professionnelle	80
7.2 Impact sur le revenu total	86
8 Impact du dispositif <i>CréaJeunes</i> sur le bien-être	89
8.1 Impact du dispositif <i>CréaJeunes</i> sur les conditions de vie	89
8.2 Impact sur l'état psychologique	97
Conclusion	107
Annexes	111
Annexe A : des exemples de parcours dans le cadre de <i>CréaJeunes</i>	111
Annexe B : enquête de suivi à 11 mois, questionnaire	115
Annexe C : enquête de suivi à 21 mois, questionnaire	140
Annexe D : consentement éclairé	155
Références	157
Liste des tableaux	161
Liste des figures	163

INTRODUCTION

Au premier trimestre 2008, à l'époque du lancement de l'expérimentation *CréaJeunes*, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) atteint 17,6% alors que la moyenne nationale (tout actif confondu) s'établit à 7,2%². Les jeunes, particulièrement touchés par le chômage, apparaissent en outre plus vulnérables lors des fluctuations conjoncturelles que les actifs plus expérimentés des tranches d'âges supérieures (Minni et Pommier, 2011). Leur insertion sur le marché du travail est plus lente et se fait via des formes particulières d'emploi. La situation des jeunes habitant dans des zones urbaines sensibles³ (ZUS) apparaît encore plus préoccupante. D'après le rapport annuel 2009 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS), la proportion des jeunes au chômage ou en inactivité est deux fois plus importante dans ces quartiers qu'ailleurs. Les difficultés d'insertion que rencontrent les jeunes résidants dans des ZUS ne peuvent pas uniquement s'expliquer par leur niveau plus faible de formation en moyenne et par la plus forte proportion de jeunes d'origine étrangère parmi eux : selon Minni et Pommier (2011), les jeunes actifs habitant en ZUS ont une probabilité plus élevée d'être au chômage après la fin de leurs études ou d'occuper un poste non qualifié lorsqu'ils travaillent à sexe, diplôme et origine géographique comparables.

C'est en partant de ce constat que l'Adie a décidé de mettre en place le dispositif *CréaJeunes* en 2007. Le programme a été pensé pour répondre au très fort taux de chômage des jeunes des quartiers sensibles en explorant la création d'entreprise comme une voie d'insertion pertinente. Le programme a été conçu pour surmonter les contraintes qui peuvent empêcher les jeunes de démarrer et mener à bien leur projet d'entreprise : le manque d'information sur les aides existantes à la création d'entreprise, le manque de formation structurée pour mettre en pratique leur idée et le manque de fonds propres. Le dispositif est destiné en priorité aux jeunes âgés de 18 à 32 ans. Le chômage endémique dont souffrent les jeunes justifie l'attention particulière portée à toute initiative ayant la volonté de le combattre. De plus, le démarrage de ce nouveau programme a constitué une occa-

2. Taux de chômage au sens du BIT, séries longues de l'INSEE.

3. Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. La loi du 14 novembre 1996 de mise en œuvre du pacte de relance de la politique de la ville distingue trois niveaux d'intervention : les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de redynamisation urbaine (ZRU) et les zones franches urbaines (ZFU). Cette classification vise à répondre à des degrés différents de difficultés rencontrées dans ces quartiers.

sion unique de mettre en place un système permettant de mesurer rigoureusement son impact alors qu'aucune évaluation d'impact sur les dispositifs existants d'aide à la création d'entreprise a été menée de façon rigoureuse en France. L'évaluation du dispositif *CréaJeunes* a été menée par l'Ecole d'Economie de Paris et le laboratoire J-PAL Europe. Ce présent rapport en détaille les résultats.

L'organisation du rapport est la suivante. Le chapitre 1 rappelle les motivations principales de l'évaluation du dispositif *CréaJeunes* : nous présentons les résultats des études récentes sur les effets des programmes d'accompagnement à la création d'entreprise sur l'insertion professionnelle des jeunes et rappelons le contexte dans lequel l'évaluation a été mise en œuvre. Le chapitre 2 précise les objectifs que la formation *CréaJeunes* entend poursuivre et décrit le contenu du dispositif. Le chapitre 3 expose la méthodologie utilisée dans cette étude : nous rappelons l'objectif global de l'évaluation puis nous expliquons le principe et les modalités du tirage au sort, ainsi que les enquêtes qui ont permis de suivre les jeunes pendant deux ans. Cette section vise à montrer que les effets présentés ensuite s'interprètent bien comme des effets causaux du dispositif *CréaJeunes* sur la population ciblée. Le chapitre 4 présente les caractéristiques des deux groupes qui ont été formés par le tirage au sort, les groupes test et témoin, à leur entrée dans l'expérimentation. Nous présentons ensuite les stratégies mises en œuvre par l'équipe d'évaluation pour obtenir un taux de réponse élevé aux enquêtes de suivi et garantir la validité de l'évaluation. La dernière partie de ce chapitre discute des conséquences de l'attrition sur l'analyse présentée dans ce rapport et motive le choix de la spécification retenue. Une aide à la lecture des tableaux présentés dans ce document est également proposée (figure 4.3). Dans le chapitre 5 nous documentons les spécificités des parcours qu'ont suivi les jeunes assignés au groupe test (*i.e.* sélectionnés pour participer à *CréaJeunes*). Ce chapitre revient sur les différences d'exposition à *CréaJeunes* et aux autres formations à la création d'entreprise entre les groupes test et témoin afin de comprendre la nature du traitement suivi par le groupe test et d'en mesurer son intensité.

Les chapitres qui suivent analysent les effets observés sur les jeunes ayant intégré le groupe test. Le dispositif *CréaJeunes* ayant pour vocation d'accompagner le jeune dans la réalisation de son projet d'entreprise, l'évaluation des effets du programme porte tout naturellement en premier lieu sur la réalisation de ce projet. Nous analysons donc dans le chapitre 6 l'effet du programme *CréaJeunes* sur la création de l'entreprise, sa survie, son financement, et enfin ses performances économiques. En deuxième lieu, nous étudions l'impact du programme *CréaJeunes* sur l'insertion professionnelle au sens large dans le chapitre 7 et les revenus qui en découlent. L'objectif fondamental des programmes d'accompagnement est en effet de permettre aux jeunes une meilleure insertion sur le marché du travail (sous forme d'auto-emploi ou d'emploi salarié) et un meilleur revenu d'activité. Enfin, le chapitre 8 étudie l'impact du programme sur le bien-être matériel et psychologique des jeunes.

La dernière partie de ce rapport conclut sur l'efficacité du dispositif d'accompagnement *CréaJeunes*.

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

CréaJeunes

1.1 L'objectif des programmes d'aide à la création d'entreprise

Le dispositif *CréaJeunes* s'inscrit dans le cadre général des politiques de l'emploi dites *actives*. A l'inverse des mesures dites *passives* qui comprennent l'indemnisation du chômage et les dispositifs de cessation anticipée d'activité dont l'objectif est d'atténuer les conséquences du chômage, les mesures actives ont pour but de remettre les chômeurs en emploi et d'augmenter le niveau d'emploi, soit de manière directe (création d'emplois publics temporaires, subventions à l'embauche), soit de manière indirecte (formation, service public à l'emploi). Ces politiques sont fondées sur l'idée que certains chômeurs souffrent d'une faible employabilité et peuvent être aidés avec une formation ou une expérience directe. Il existe donc une forte hétérogénéité dans la façon dont sont mises en œuvre les politiques actives pour l'emploi et également dans leur contenu. Globalement, l'appellation *active* englobe plusieurs types de politiques ou de mesures qui peuvent être regroupées en quatre grandes catégories :

- *Les services pour l'emploi* sont destinés à améliorer l'efficacité de la mise en relation entre les employeurs et les demandeurs d'emploi. Ces services proposent une assistance dans la recherche d'emploi, incluant conseils et appui pour les chômeurs. Traditionnellement, ces services sont mis en place par l'Etat ou les services déconcentrés de l'Etat mais peuvent également être mis en place par des entreprises privées¹
- D'autres interventions concernent l'amélioration de la *formation sur le marché du travail*. Leurs objectifs sont de ramener des personnes sur le marché du travail et

1. En France, Crépon et al. (2013) ont étudié les effets de l'accompagnement des jeunes diplômés demandeurs d'emploi par des opérateurs privés de placement dans le cadre d'une évaluation par sélection aléatoire.

d'améliorer l'adaptabilité des salariés et des entreprises.

- Les programmes de *subventions salariales* ont pour objectif la création d'opportunités d'emploi pour des populations ciblées en subventionnant les entreprises.
- Enfin, les *programmes d'aide à la création d'emplois* ont pour objectif de favoriser le développement de l'entrepreneuriat via l'augmentation de l'auto-emploi.

Le programme *CréaJeunes* proposé par l'Adie se situe dans cette dernière catégorie. Au sein des politiques pour l'emploi, les programmes d'accompagnement à la création d'entreprise prennent une forme particulière puisque le moyen envisagé pour réduire le chômage est précisément l'augmentation du taux d'auto-emploi. Ceci peut déclencher ce qu'on appelle un « double dividende » : les personnes prises en charge quittent le chômage et créent de nouveaux emplois. Si l'objectif des politiques d'accompagnement est bien de favoriser la création d'entreprise, un des effets potentiels de ces programmes est également d'améliorer les chances d'insertion sur le marché du travail des bénéficiaires via la formation dispensée (augmentation du capital humain) et le signal positif envoyé aux employeurs. Meager (2007) et Michaelides et Benus (2012) soulignent en outre que les petites entreprises sont susceptibles de produire des innovations importantes, ce qui constitue *per se* une bonne raison de promouvoir l'auto-emploi.

L'objectif de tout programme d'accompagnement à la création d'entreprise est de lever les barrières qui empêchent le porteur de projet de créer son entreprise. Certains travaux suggèrent une transmission intergénérationnelle de la propension à créer son propre emploi : la probabilité d'être travailleur indépendant est en effet plus importante pour les enfants dont les parents ont une entreprise que pour les autres enfants (Hout et Rosen (2000), Dunn et Holtz-Eakin (2000) et Robb et Fairlie (2009)). Ceci s'explique facilement par la transmission de compétences managériales, nécessaires à la création et la gestion d'une entreprise. Le premier défi auquel tout programme d'accompagnement à la création d'entreprise est confronté est donc de compenser le manque d'expériences et de connaissances pratiques du monde de l'entreprise. Ces programmes doivent offrir à leurs bénéficiaires une meilleure compréhension du processus d'auto-emploi, incluant les démarches nécessaires au démarrage d'une entreprise mais aussi les conditions de sa pérennité dans le temps et sa croissance. Ce processus inclut entre autre le développement d'un plan d'affaires cohérent et l'accès à l'information sur des aides – financières ou de conseil – existantes.

Un autre obstacle majeur dans la création et/ou la survie de son propre emploi est l'accès limité au capital. Plusieurs travaux suggèrent qu'à compétences individuelles égales, les personnes ayant un accès limité au capital financier sont beaucoup moins susceptibles de démarrer et/ou développer leur propre entreprise (Blanchflower et Oswald (1998), Fonseca et al. (2001) et Cavalluzzo et Wolken (2005)). L'assouplissement des contraintes budgétaires que rencontrent les porteurs de projet est une caractéristique majeure des programmes d'accompagnement destinés à favoriser l'auto-emploi.

1.2 Etat des connaissances sur l'impact de ces programmes

Les travaux empiriques existants tentant d'évaluer l'efficacité des politiques actives pour l'emploi suggèrent que ces politiques ne sont pas très efficaces en général et en particulier quand elles tentent de cibler les jeunes². Cependant, en raison de la diversité des mesures actives pour l'emploi, tant dans leur champ d'action que dans leur contenu, il est difficile de dresser un constat général. Là où des évaluations d'impact par méthode d'assignation aléatoire ont été conduites, les résultats suggèrent que ces politiques ont des effets positifs, quoique faibles et limités au court-terme.

Il existe encore peu de travaux sur l'impact de programmes visant à soutenir la création d'entreprise et le travail indépendant auprès des chômeurs et en particulier des jeunes dans les pays développés. Il est important de noter que ces travaux n'utilisent pas tous le même type de méthodologie d'évaluation. Certains travaux utilisent la méthode d'évaluation aléatoire (comme celle que nous utilisons pour évaluer *CréaJeunes*) alors que d'autres utilisent des stratégies d'identification non expérimentales, qui reposent généralement sur des hypothèses fortes. Un exemple intéressant est l'évaluation aléatoire du programme GATE³ aux Etats Unis. GATE vise à inciter à la création et au développement de sa propre entreprise en proposant des formations et suivis adaptés. S'il cible prioritairement les personnes marginalisées du marché de l'emploi, il ne se restreint pas aux personnes percevant des allocations chômage et toute personne désireuse de créer/développer son entreprise peut y participer. Fairlie et al. (2012) montrent que le programme a un impact significatif au seuil conventionnel de 1% (bien que faible – +6 points de pourcentage) sur la probabilité de posséder sa propre entreprise 6 mois après l'entrée dans le programme. Cependant, la différence observée entre le groupe test et le groupe témoin diminue à l'horizon d'une année en n'atteignant plus que 3 points de pourcentage (significatif à 10%). Les auteurs montrent également qu'il n'y a pas de différence significative après 18 mois sur la taille des entreprises créées et sur les revenus générés. Dans un autre contexte mais utilisant aussi une méthode d'évaluation aléatoire, Premand et al. (2012) montrent que l'introduction d'un module sur l'entrepreneuriat dans le parcours universitaire *licence appliquée* en Tunisie a des effets positifs sur l'auto-emploi (+3% d'auto-entrepreneurs, toute activité confondue), mais que le programme n'a pas d'effet significatif sur l'employabilité en général, suggérant une substitution des emplois salariés par l'auto-entrepreneuriat.

Les évaluations des programmes d'accompagnement considèrent également l'insertion professionnelle au sens large (et pas seulement la création d'entreprise) et s'intéressent à la probabilité de (ré)-emploi et aux revenus des travailleurs. Les résultats semblent

2. Voir Crépon et Bertrand (2013) pour une revue de littérature et Card et al. (2010) pour une méta-analyse.

3. GATE est l'acronyme du projet *Growing America through Entrepreneurship*.

mitigés et varient selon les évaluations (la plupart étant non-expérimentales) : Rodríguez-Planas et Benus (2010) ne trouvent pas d'impact des programmes d'aide au développement des petites entreprises sur le revenu en Roumanie. Cependant, Baumgartner et Caliendo (2007) trouvent que des programmes de subvention au démarrage d'entreprise pour les chômeurs en Allemagne augmentent très significativement le revenu et le taux d'emploi des participants. Enfin, Reize (2004) tente de modéliser les chemins professionnels et compare les individus se tournant vers l'auto-emploi à ceux qui restent dans un emploi salarié sur les données du Panel Socio-économique allemand. Il montre qu'après 4 ans, les individus en auto-emploi ont un risque plus faible d'être au chômage. Enfin, un résultat intéressant à regarder est la probabilité d'être employé à la suite d'un programme d'accompagnement. Les résultats de l'évaluation aléatoire GATE (Fairlie et al. (2012)) suggèrent que le programme a bien eu un impact positif sur le taux d'emploi des bénéficiaires : la moitié de l'augmentation de la création d'entreprises à court terme a donné lieu à des taux d'emploi globaux plus élevés pour le groupe de test (l'autre moitié se traduisant par une substitution du travail salarié au profit de l'entrepreneuriat). Cependant, cet impact positif se dissipe au cours du temps.

En fin de compte, il existe peu de preuves empiriques de l'efficacité des politiques d'accompagnement à la création d'entreprise dans les pays développés. Les quelques évaluations aléatoires concluent cependant à un impact mitigé sur les bénéficiaires de ces politiques.

1.3 Le lancement de l'expérimentation *CréaJeunes*

L'expérimentation *CréaJeunes* découle de la troisième proposition née des consultations mises en oeuvre dans le cadre du Grenelle de l'insertion⁴ dont l'objectif est de prévenir l'exclusion des jeunes et de mieux préparer leur entrée dans le monde du travail. Permettre aux jeunes qui le souhaitent de concrétiser un projet viable de création d'entreprise et de faire de cette expérience, réussie ou non, un élément fort de leur parcours professionnel et de leur formation concourt à la réalisation de cet objectif.

L'évaluation du dispositif *CréaJeunes* revêt donc un double enjeu : l'insertion professionnelle des jeunes d'une part (via l'étude de l'impact d'un programme d'accompagnement à la création d'entreprise sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires de cet accompagnement) et la contribution à la réalisation de l'objectif n°4 (« utiliser l'expérimentation sociale comme outil de préfiguration des politiques publiques de lutte contre la pauvreté ») du projet annuel de performance du programme n°304 d'autre part. Si le développement des activités de micro-crédit et d'aide à la création d'entreprise suscite un engouement important (en France et à l'étranger), il y a peu de preuves empiriques ri-

4. Voir la synthèse des travaux menés dans le cadre des trois groupes nationaux du Grenelle.

goureuses de l'efficacité de ces programmes. Dans un contexte où les connaissances sur la pertinence de ce type d'intervention, particulièrement sur leur effet sur la réduction de l'exclusion et des inégalités, sont limitées, l'évaluation du dispositif *CréaJeunes* est particulièrement intéressante.

CHAPITRE 2

LA FORMATION *CréaJeunes*

Lancé en 2007 par l'Adie, le programme *CréaJeunes* propose alors un programme de grande ampleur et suffisamment souple d'accompagnement à la création d'entreprise des jeunes, notamment dans les quartiers sensibles. Il n'existait pas à ce moment de politique publique prévoyant une formation souple, non scolaire et adaptée à des jeunes porteurs d'un projet de création d'entreprise (surtout quand ces derniers ont peu de qualifications ou sont issus de quartiers sensibles), un accompagnement et une aide à la recherche de financement.

Le démarrage de ce nouveau programme a représenté une occasion unique de mettre en place un système permettant de mesurer rigoureusement son impact sur l'insertion des jeunes. En effet, les quelques travaux empiriques existants suggèrent que l'impact des politiques destinées à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes via la création d'entreprise est positif mais faible (Crépon et Bertrand (2013)). Cependant, l'hétérogénéité du contenu de ces programmes et de leur mise en place appellent à mener d'autres évaluations d'impact dans ce domaine. Enfin, l'efficacité des dispositifs existants en France d'aide à la création d'entreprise n'a jamais été évaluée de façon rigoureuse et il est difficile de mesurer leur capacité à insérer, particulièrement les jeunes, et à réduire significativement l'exclusion et les inégalités.

Ce chapitre expose tout d'abord les raisons qui ont amené l'Adie à mettre en place le dispositif *CréaJeunes*. Nous revenons ensuite sur le contenu de la formation proposée.

2.1 Constat

Le dispositif d'accompagnement *CréaJeunes* est une initiative de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), créée en 1989 par Maria Nowak, association reconnue d'utilité publique dont le but est de permettre à des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire (allocataires des minima sociaux et chômeurs) de créer leur propre entreprise (et donc leur propre emploi), grâce au microcrédit accompagné. L'Adie

est présente sur tout le territoire français, ainsi que dans les départements et certaines collectivités d'outre-mer.

Le dispositif d'accompagnement *CréaJeunes* est né du constat selon lequel les jeunes, notamment des quartiers dits sensibles, constituent un public potentiellement très intéressés par la création d'entreprise alors que le taux de chômage des jeunes actifs de ces quartiers est très élevé. La création d'entreprise leur permettrait de reprendre pied dans le monde économique en leur offrant la possibilité de créer leur propre emploi. A notre connaissance, peu d'études portent sur l'intérêt des jeunes pour la création de leur d'entreprise. Cependant, les sondages qui existent font état d'un fort intérêt des jeunes pour la création d'entreprise mais montrent que les projets de création sont peu envisagés sérieusement par les jeunes, du moins à court terme¹. Par ailleurs, même si peu de chiffres concernent la création d'entreprise au sein des quartiers sensibles, l'Etude nationale sur les entrepreneurs en zone urbaine sensible montre que le taux de création d'entreprises est deux fois supérieur à la moyenne nationale en ZUS mais que les entrepreneurs qui y sont installés ont plus de difficultés à pérenniser leur activité.

Les jeunes qui souhaitent concrétiser leur désir de création d'entreprise peuvent rencontrer un nombre important de barrières dans leurs démarches. Ces barrières sont de trois types. La première résulterait de la faiblesse du *capital social* de ces jeunes. Deux éléments principaux concourent à cette faiblesse. D'une part, ces jeunes, principalement ceux des quartiers sensibles, peuvent souffrir d'une marginalisation spatiale qui se traduit par une déconnexion physique des opportunités d'emploi. Cette hypothèse d'inadéquation géographique² entre le lieu de résidence et les opportunités d'emploi expliquerait le sous-emploi d'une partie de la main d'œuvre peu qualifiée située dans ces quartiers (Gobillon et al., 2007). D'autre part, la faible intégration de ces jeunes au marché du travail pourrait être la conséquence d'une marginalisation sociale, hypothèse alternative affirmant que l'intégration est plus une conséquence des personnes avec qui l'on vit que du lieu dans lequel on réside. Certaines études parlent à cet effet d'une déconnexion sociale³ dont la conséquence est la pauvreté du réseau social d'entraide et de l'accès à l'information.

Une deuxième barrière découlerait d'une faiblesse en *capital humain*. Si certains jeunes ont des idées de création d'entreprise, ils peuvent manquer de formation structurée pour

1. D'après le sondage Les moins de 30 ans et l'esprit d'entreprendre en France (octobre 2010), 47% des jeunes âgés de 18 à 29 ans envisagent la création d'entreprise comme faisant partie de leur projet de vie professionnelle et 13% d'entre eux souhaitent mettre en œuvre leur projet dans les deux ans à venir. Sur la page de l'Adie dédiée à la présentation du dispositif *CréaJeunes*, on peut lire que 69% des 18-24 ans aimeraient créer leur propre activité contre 29% pour l'ensemble des français d'après un sondage IFOP daté de 2008.

2. Plusieurs articles de la littérature économique, par exemple celui de Stoll et al. (2000) et Gobillon et al. (2007), parlent à cet effet de *spatial mismatch hypothesis*.

3. Une grande partie de la littérature récente a analysé le rôle des effets de voisinage sur le marché du travail. Bayer et al. (2008) et Topa (2001) trouvent un impact positif des interactions sociales entre voisins, et Calvó-Armengol et Jackson (2007) et Topa (2001) montrent que cet effet est d'autant plus fort si plusieurs personnes dans le même quartier sont actuellement employées. *A contrario*, être entouré de personnes sans emploi peut rendre plus difficile la recherche d'emploi et le fait d'en trouver un.

les mettre en pratique et ont souvent peu d'expérience. Cette contrainte serait renforcée par la faiblesse en capital social : ces jeunes sont souvent peu informés des aides existantes à la création d'entreprise et les démarches nécessaires à la naissance du projet (formalités administratives, demande de financement auprès des banques ou autres institutions, immatriculation de l'entreprise) peuvent s'avérer décourageantes.

Enfin, ces jeunes ont souvent un accès très limité aux ressources d'investissement (*capital physique faible*). En effet, les jeunes manquent en général de fonds propres car il ne peuvent pas bénéficier du revenu de solidarité active (RSA) et des possibilités de cumul RSA/revenus tirés de l'activité indépendante au démarrage. Cette possibilité de cumul leur échappe aussi au regard des indemnités chômage, qu'ils ne touchent généralement pas.

La solution proposée par l'Adie via la formation *CréaJeunes* entend agir sur ces trois barrières. *CréaJeunes* tente de faciliter la réinsertion de cette population marginalisée en l'accompagnant dans la création d'entreprise. Ce programme est destiné en priorité aux jeunes de 18-32 ans qui sont intéressés par la création de leur entreprise.

2.2 Le contenu de la formation

L'enjeu de *CréaJeunes* est de montrer que la création de son propre emploi peut être une voie d'insertion pertinente pour les jeunes de quartiers précarisés. Les jeunes ciblés par l'accompagnement *CréaJeunes* sont des chômeurs âgés de 18 à 32 ans. Ces jeunes souhaitent se mettre à leur compte et ont besoin d'appui et de conseils pour créer leur entreprise⁴. Ces jeunes ne doivent plus être au stade de l'idée du projet mais doivent avoir commencé à y réfléchir. Ils peuvent donc potentiellement avoir commencé à effectuer des démarches (par exemple : prise de renseignement sur internet, évaluation approximative des besoins). Cependant, le projet ne doit pas être assez mûr pour obtenir un microcrédit dans l'immédiat. Enfin, *CréaJeunes* cible des jeunes qui sont situés aux alentours d'un site *CréaJeunes*⁵.

CréaJeunes est un parcours de formation reposant sur trois grands volets. Le premier consiste à accompagner en amont les jeunes dans la préparation de leur projet de création d'entreprise durant une période de quatre à six semaines⁶ à quasi temps-plein (3 à 4 jours par semaine). Cet accompagnement est essentiellement mis en place par des bénévoles, avec l'appui de partenaires externes. Il s'agit d'un cycle alliant :

- Des modules de formation collective très concrets et interactifs, centrés sur la montée en confiance et la connaissance pratique de l'entreprise. Ces modules font le lien

4. Les besoins de financement du porteur de projet doivent être inférieurs à 30 000 € pour qu'il soit éligible au programme.

5. Cependant, il n'y a pas de stricte délimitation géographique tant que les jeunes sont prêts à se déplacer régulièrement sur le site *CréaJeunes*.

6. La durée de cette phase varie en fonction des sites *CréaJeunes*.

avec le projet du jeune. Aussi, chaque jeune n'assistera pas aux mêmes modules en fonction de son projet même si la plupart des modules concernent les fondamentaux de la création d'entreprise (par exemple : la définition du projet et l'analyse de son potentiel, le montage d'une étude de marché, des notions de gestion et de comptabilité etc...) ⁷. Principalement, ces modules s'articulent autour de la définition et la formation du projet, d'un volet commercial (prospector des clients, gérer la relation clientèle, réaliser son étude de marché), d'un volet financier (établissement du plan de financement, plan de trésorerie, recherche de financement et bancarisation, gestion de l'entreprise) et du montage final du projet (aspect juridique).

- Un accompagnement individualisé est offert au jeune porteur de projet sous forme de tutorat. Le tuteur sert de guide au porteur et travaille avec lui sur son projet. Le tuteur l'aide à définir un calendrier de tâches prioritaires et celui-ci accompagne le porteur dans la mise en œuvre de ces tâches.
- Enfin, la dernière partie de l'accompagnement comprend une mise en réseau avec des entrepreneurs.

Cette phase d'accompagnement est ponctuée par trois jurys. Les deux premiers jurys (commercial et financier appelés *jurys intermédiaires*) ont pour objectif de valider les parties commerciales et financières du projet ⁸. Un *jury final* organisé avec des partenaires extérieurs (financeurs de projet, journalistes, partenaire de montage, Pôle Emploi...) a pour finalité de faire valider le plan de développement du jeune. Celui-ci présente sa stratégie d'affaire pendant une vingtaine de minutes et le jury doit valider la cohérence et la viabilité du projet mais a aussi pour vocation à donner des conseils.

A l'issue de cet accompagnement, l'objectif est que le jeune soit en capacité de créer rapidement son projet, c'est-à-dire à l'horizon de 6 mois. Le dispositif est gratuit et non rémunéré, les frais de transport et de nourriture restent pour l'essentiel à la charge du jeune.

Le deuxième volet de la formation *CréaJeunes* est un accompagnement post-crédation d'une durée moyenne de 18 mois : les créateurs d'entreprise passés par *CréaJeunes* peuvent bénéficier de l'offre de services d'accompagnement post-crédation de l'Adie. Le tutorat individuel est aussi prolongé après les formations collectives et après la création d'entreprise si le jeune le souhaite.

La dernier volet de la formation *CréaJeunes* consiste en la possibilité d'obtenir un financement :

- un maximum de 500€, sur justificatifs, pour les dépenses liées à la préparation du projet ;
- une prime de 2000€ au maximum en complément d'un prêt Adie ou bancaire quand un dispositif de prime à la création d'entreprise n'existe pas pour les jeunes au niveau

7. Une présentation des différents modules proposés dans le cadre de l'accompagnement *CréaJeunes* est donnée dans l'annexe A.

8. Voir par exemple la présentation de la formation *CréaJeunes* faite par le site *CréaJeunes* d'Evry.

- local ;
- éventuellement un prêt d'honneur et une avance remboursable de l'Etat.

CHAPITRE 3

UNE EXPÉRIENCE CONTRÔLÉE : MÉTHODOLOGIE

L'objectif de cette évaluation est de mesurer la plus-value apportée par la participation au dispositif *CréaJeunes* sur l'insertion sociale et professionnelle et en particulier sur la création d'entreprise.

Afin de mesurer l'impact du dispositif d'accompagnement *CréaJeunes*, il aurait été nécessaire de connaître la situation potentielle des bénéficiaires du dispositif si jamais ceux-ci n'y avaient pas participé. Ceci est impossible car un tel groupe n'existe pas : on participe ou on ne participe pas au dispositif. Pour s'approcher au plus près de cette situation et évaluer de façon rigoureuse l'impact du dispositif *CréaJeunes*, on cherche à comparer le groupe des jeunes bénéficiaires à un groupe de jeunes non bénéficiaires présentant exactement les mêmes caractéristiques de départ, un groupe témoin. En pratique, il est très difficile de trouver un tel groupe. Si certaines caractéristiques sont facilement mesurables comme le degré de richesse ou le niveau de scolarisation des individus par exemple, il existe en revanche des caractéristiques spécifiques qui sont plus complexes à prendre en compte dans le choix de ce groupe témoin comme le niveau de motivation. Or ces caractéristiques peuvent avoir un impact sur la capacité à démarrer une entreprise ou à trouver un emploi, il est donc important de s'assurer que les jeunes des deux groupes sont similaires aussi par rapport à celles-ci.

Pour ces raisons, l'évaluation présentée dans ce rapport s'appuie sur le tirage au sort des jeunes sélectionnés pour bénéficier de l'accompagnement *CréaJeunes* parmi un ensemble de candidats. En effet, conditionné à un échantillon suffisamment grand, le tirage au sort crée deux groupes de jeunes initialement identiques, dont l'un, le groupe « test », va suivre la formation *CréaJeunes*, tandis que l'autre, le groupe « témoin » n'y participera pas. Comme il n'existe aucune différence systématique entre ces deux groupes au départ, les différences que l'on pourra observer par la suite pourront être sans aucun doute attribuées à une cause unique : la participation au programme. Les différences observées entre les deux groupes pourront alors s'interpréter comme l'effet *causal* de l'accompagnement

CréaJeunes.

Dans ce chapitre, nous rappelons brièvement l'objectif global de l'évaluation puis nous décrivons le processus de sélection des jeunes et la place du tirage au sort. Nous présentons ensuite le dispositif d'enquêtes et de collecte des données sur lequel s'appuie notre travail.

3.1 Objectif global de l'évaluation

Le programme *CréaJeunes* a été pensé pour répondre au très fort taux de chômage des jeunes des quartiers sensibles en explorant la création d'entreprise comme une piste d'insertion pertinente. Le programme a été conçu pour lever les barrières principales que les jeunes rencontraient dans la volonté de créer leur entreprise : le manque d'expérience, de qualifications et de financement. Le démarrage de ce nouveau programme a constitué une occasion unique de mettre en place un système permettant de mesurer rigoureusement son impact alors qu'il n'existait aucune évaluation rigoureuse de ce type de dispositif.

L'évaluation de ce dispositif a pour objectif principal de savoir si un programme d'accompagnement à la création d'entreprise permet aux jeunes d'améliorer leur situation professionnelle et *in fine* leur situation financière et leurs revenus. Il s'agit en effet d'identifier les effets du programme sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail via la création d'entreprise ou un emploi salarié. Il est ensuite important d'analyser la qualité de cette insertion professionnelle : taux de pérennité des entreprises créées ou type de contrat de travail pour les salariés. Enfin, l'objectif de cette évaluation est d'identifier les effets d'un programme d'accompagnement à la création d'entreprise sur d'autres variables comme le bien-être et l'insertion sociale.

3.2 Recrutement des jeunes et tirage au sort

Le calendrier de l'évaluation

L'évaluation s'est déclinée en trois phases distinctes :

- La *phase de faisabilité* (avril 2008 - mars 2009) a consisté à conduire un pilote de l'expérimentation permettant de préciser le rôle des différents acteurs (prescripteurs des jeunes, l'Adie et l'équipe d'évaluation), de valider l'efficacité et le caractère opérationnel du protocole expérimental ainsi que du processus de recueil des informations et enfin, de déterminer la taille de l'échantillon nécessaire. Le pilote a fait partie intégrante de l'expérimentation : les jeunes suivis pendant le pilote ont été intégrés à l'échantillon final. Cette phase initiale devait se terminer en novembre 2008 mais a été prolongée jusqu'à la fin du mois de mars 2009 en raison du faible afflux de jeunes vers le dispositif *CréaJeunes* qui a empêché de tester pleinement le protocole

aussi vite que prévu. Des actions de communication plus intensives ont ainsi été redéfinies à cette période. La sélection des jeunes a également été repensée afin que la déperdition entre le tirage au sort et l'entrée en promotion *CréaJeunes* diminue.

- La phase de constitution de l'échantillon (avril 2009 - juillet 2011) a consisté au lancement de l'expérimentation proprement dite dans les différents sites *CréaJeunes* et à la constitution progressive de l'ensemble de l'échantillon grâce au tirage au sort.
- La phase d'enquêtes (juin 2010 - septembre 2013) a permis de suivre le parcours des jeunes intégrés à l'échantillon. Les jeunes ont été enquêtés à deux reprises au cours de cette phase : théoriquement 1 an et 2 ans après leur entrée dans l'expérimentation.

TABLEAU 3.1 – Calendrier de l'expérimentation

Grandes étapes de l'expérimentation	Début	Fin
Phase de faisabilité	Avril 2008	Mars 2009
Entrée des jeunes dans l'expérimentation sur les différents sites ^a :	Avril 2009	Juil. 2011
Saint-Denis, Marseille, Toulouse, Lille, Lyon et Bordeaux	Avril 2009	Juil. 2011
Picardie	Oct. 2009	Juil. 2011
Paris, Strasbourg, Fort de France, Poitiers, Nice	Mai 2010	Juil. 2011
Grenoble	Nov. 2010	Juil. 2011
Suivi à 12 mois (première vague d'enquêtes)	Juin 2010	Mai 2013
Suivi à 24 mois (deuxième vague d'enquêtes)	Sept. 2011	Sept. 2013

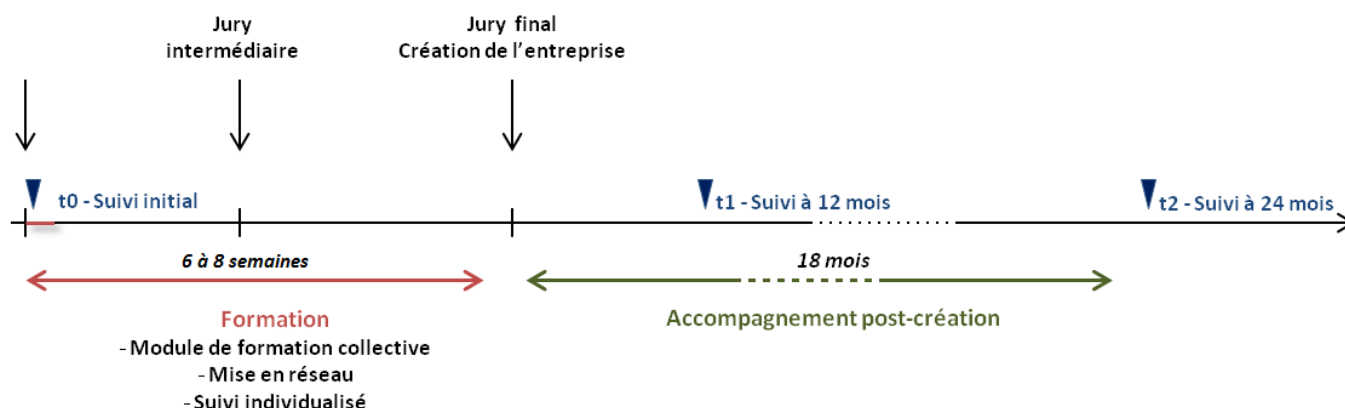
a. De nouveaux sites *CréaJeunes* ont été mis en place par l'Adie pendant la phase de tirage au sort. Ils ont été intégrés dans l'expérimentation au fur et à mesure pour augmenter la taille de l'échantillon.

Par rapport au parcours *CréaJeunes* décrit dans la section 2.2, le calendrier de l'expérimentation peut être résumé à l'aide du tableau 3.1. La figure 3.1 concerne les jeunes accompagnés dans le groupe test.

Protocole retenu

La constitution de l'échantillon a démarré le 17 avril 2009 suite à la validation de la faisabilité du protocole d'évaluation. Le dispositif d'évaluation choisi reposait sur la comparaison des groupes test et témoin constitués aléatoirement à partir d'un ensemble de jeunes éligibles au programme *CréaJeunes*. Le protocole expérimental retenu peut être résumé en 2 phases : la première consistait à repérer les jeunes intéressés par le dispositif et à vérifier leur éligibilité ; la deuxième correspondait au tirage au sort. L'efficacité du protocole choisi dépendait donc non seulement de l'afflux des jeunes intéressés par le programme *CréaJeunes* mais également de la bonne sélection des candidats éligibles. Un élément clé de la faisabilité de l'évaluation résidait en effet dans le fait qu'une proportion

FIGURE 3.1 – Formation CréaJeunes et enquêtes de suivi



significative de jeunes soient éligibles au dispositif et qu'ils participent ensuite effectivement au programme. La phase de faisabilité a cependant montré que le flux de jeunes contactant l'Adie était très nettement inférieur aux prévisions initiales de l'association. Ceci aurait pu pénaliser la capacité de détection de l'évaluation, qui dépendait de trois paramètres :

- la proportion d'individus alloués aux groupes test et témoin,
- la taille de l'échantillon ayant effectivement participé à *CréaJeunes*,
- et le différentiel existant entre la propension d'individus alloués au groupe témoin participant effectivement au programme et la propension d'individus alloués au groupe test participant au programme (la puissance est inversement proportionnelle à la différence des propensions).

Avec l'hypothèse d'un différentiel de propension de 0,6 entre les individus participant au programme entre les groupes test et témoin, il était nécessaire d'identifier un groupe d'individus éligibles de 2200 individus (1100 au groupe témoin et 1100 dans le groupe test) pour que moins de 700 participent en fin de compte. Avec ces hypothèses, l'effet minimal détectable (*i.e.* le plus petit effet que l'on puisse détecter) au seuil de confiance usuel 5% est de l'ordre de 0,2. Ces calculs supposaient donc que 183 jeunes en moyenne par mois appellent le numéro azur (numéro permettant de centraliser les appels des jeunes souhaitant participer à *CréaJeunes*) et soient inclus dans l'expérimentation pour que l'échantillon total soit constitué en un an. Entre octobre 2008 et février 2009, 263 jeunes ont appelé le numéro azur. Parmi ces jeunes, 229 étaient éligibles au programme. En moyenne, cela correspondait donc à 45 jeunes éligibles par mois, soit 4 fois moins de jeunes éligibles par mois que l'objectif initialement fixé.

De nombreuses actions de communication au niveau local et national ont donc été mises en place tout au long de la phase de constitution de l'échantillon. Celles-ci visaient à augmenter la demande pour le programme et ainsi répondre aux objectifs fixés par le programme d'une part et à ceux nécessaires pour la bonne conduite de l'évaluation

d'autre part. En effet, la présence d'un groupe témoin implique la nécessité d'une demande supérieure (d'un tiers dans ce cas).

Concernant la sélection des jeunes dans l'échantillon, trois étapes ont été mises en œuvre. La première étape (**filtre 1** dans la figure 3.2) était effectuée par un opérateur téléphonique après que le jeune ait contacté l'Adie via un numéro azur. Ce numéro azur a été mis en place par l'Adie au niveau national dans le but de centraliser les appels des jeunes et permettre d'effectuer un premier filtre avant d'orienter les jeunes vers les responsables de sites. L'opérateur en charge du numéro azur s'occupait donc de vérifier l'éligibilité, la motivation et la disponibilité du jeune au moyen d'un questionnaire préalablement établi. Rappelons que la formation *CréaJeunes* vise à faciliter l'insertion des jeunes (âgés de 18 à 32 ans) des quartiers sensibles en les accompagnant dans la création d'entreprise. Dans la réalité, l'éligibilité au dispositif *CréaJeunes* a principalement reposé sur trois critères durant la période de l'évaluation : l'âge, le fait d'avoir une idée de projet et la motivation et la disponibilité du jeune pour entreprendre une formation. Le fait d'habiter dans une zone urbaine sensible n'a pas été un critère discriminant : il s'agissait seulement d'une priorité donnée à ces quartiers, qui est restée théorique puisqu'il n'y a jamais eu un excès de demande nécessitant de refuser des jeunes n'habitant pas en ZUS pour donner la priorité à des jeunes issus de ZUS. Plus globalement, la faible demande pour le programme a entraîné une absence de critères contraignants d'éligibilité, tout jeune ayant le bon âge et un bon projet pouvant entrer dans le programme. L'objectif global de toucher les jeunes des quartiers sensibles s'est traduit par des actions de communication qui ont été menées uniquement dans les quartiers sensibles (ou étaient par ailleurs situés les sites *CréaJeunes*) auprès des jeunes directement (communication de proximité) ou via les partenaires de l'Adie. Le profil des jeunes a été par conséquent influencé par ces initiatives. Quelques actions de communication nationales¹ ont pu diversifier la population ciblée mais nous ne sommes pas en mesure de dire si cela représente une partie importante de l'échantillon final.

A l'issue de ce premier filtrage, deux possibilités se présentaient : soit le jeune n'avait pas le profil *CréaJeunes* et était réorienté ; soit le jeune correspondait au profil recherché. Dans ce second cas, le jeune était alors informé du nombre de places limité du programme et averti qu'il serait contacté par un responsable de site pour un prochain entretien. L'opérateur présentait ensuite au responsable de site une liste des jeunes ayant le profil *CréaJeunes*. Le responsable de site se chargeait d'opérer la deuxième sélection (qui correspond au **filtre 2** dans la figure 3.2) en posant une nouvelle série de questions sur le projet du jeune et en l'invitant à un entretien collectif ou individuel pour lui présenter le dispositif de manière plus détaillée et s'assurer de son intérêt. Lors de cet entretien, le responsable de site informait également le jeune qu'une évaluation du programme était en cours et

1. Un blog destiné à promouvoir le dispositif *CréaJeunes* a été mis en place sur la plateforme de la radio *Skyrock*. Des émissions radio et des jingles publicitaires ont également été diffusés dans cette radio.

que celle-ci impliquait un tirage au sort ainsi que deux enquêtes de suivi. Si le jeune souhaitait toujours intégrer le dispositif, il signait alors un consentement éclairé (consultable dans l'annexe D) , condition préalable pour être tiré au sort.

L'étape finale de sélection du jeune (le **filtre 3**) reposait sur la sélection aléatoire, effectuée par l'équipe d'évaluation pour chaque site à intervalle régulier. L'équipe d'évaluation transmettait les résultats du tirage au sort à chaque responsable de site qui communiquait ensuite aux jeunes leur groupe d'appartenance. Deux groupes étaient donc constitués à l'issue de cette phase :

- le **groupe test** : les jeunes étaient informés que leur candidature avait été acceptée. Deux tiers des jeunes éligibles au dispositif *CréaJeunes* ont intégré ce groupe.
- le **groupe témoin** : les jeunes étaient informés qu'ils ne pouvaient pas intégrer le dispositif *CréaJeunes*. Un tiers des jeunes éligibles a été concerné.

Il convient de noter que nous ne disposons pas de données permettant de chiffrer les effectifs concernés par les différentes phases en amont de l'entrée dans l'expérimentation.

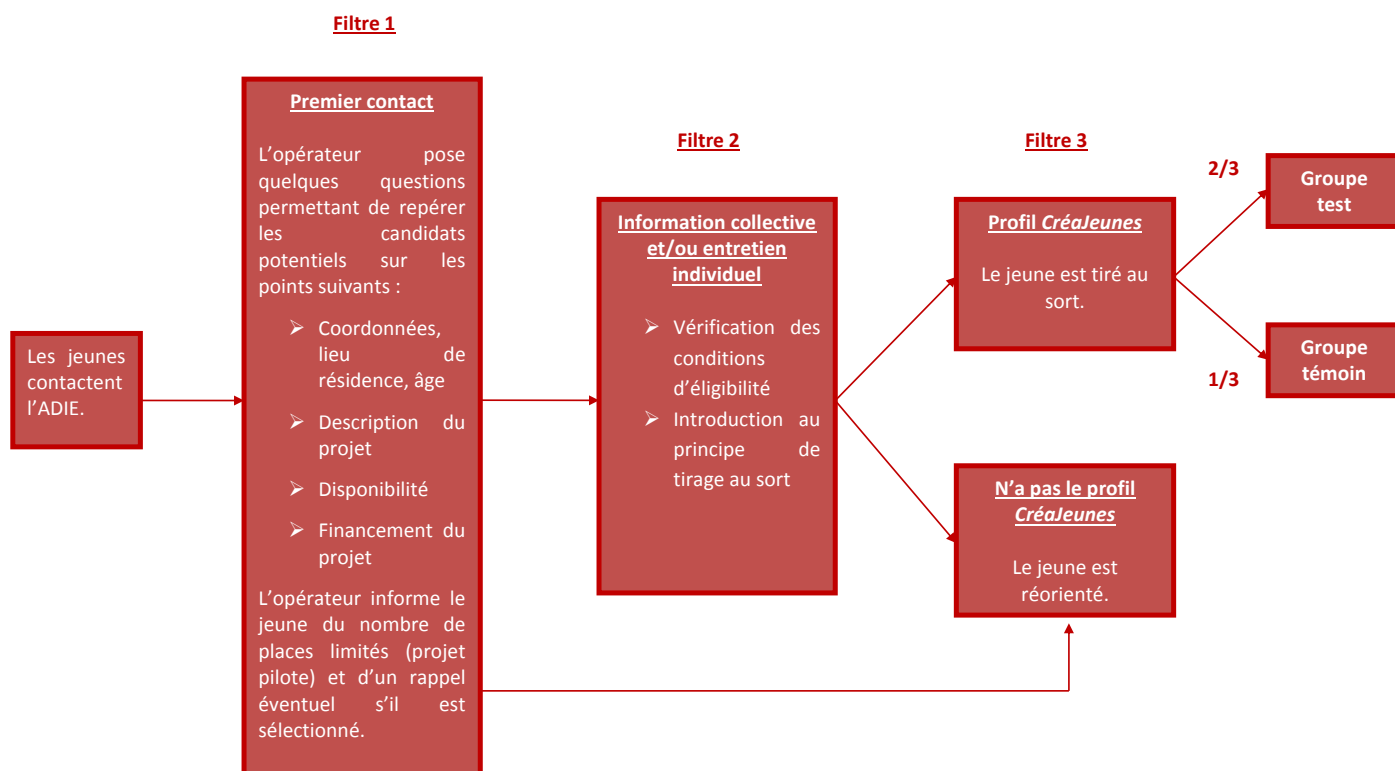
Modifications du protocole

Lors de la phase de faisabilité, le protocole initial de l'évaluation a été adapté pour répondre à plusieurs difficultés rencontrées. La principale tenait au fait que le flux de jeunes était très nettement inférieur aux prévisions initiales de l'Adie ce qui a rendu difficile la mise en place du tirage au sort. Pour répondre à cette difficulté, en parallèle des actions de communication menées par l'Adie, l'équipe d'évaluation a modifié la répartition des groupes test et témoin. La répartition initiale était de 50%-50% mais le nombre d'individus traités était alors inférieur aux capacités d'accueil. Un réajustement a eu lieu : la proportion de traités est passée à 2/3 des personnes éligibles. La transparence vis-à-vis des jeunes a également été améliorée grâce à la mise en place d'un consentement éclairé. Enfin, des exceptions au protocole ont été admises : deux jeunes par promotion ont pu intégrer *CréaJeunes* sans passer par le tirage aléatoire. De nombreuses réunions entre l'équipe d'évaluation, les prescripteurs des jeunes et les responsables de site ont été organisées pour améliorer la communication en amont et la manière d'introduire le principe de sélection aléatoire.

Une deuxième difficulté a concerné le faible taux de participation au programme des jeunes du groupe test : une déperdition importante (environ 40%) avait lieu entre le tirage et l'entrée en promotion. Le protocole a été modifié pour permettre une amélioration significative de ce taux de participation : le premier filtre (entretien de sélection pour s'assurer de la motivation et de la disponibilité des jeunes) a été ajouté et le tirage au sort a été effectué de manière plus régulière et dans un temps plus proche du démarrage de la promotion. Ce protocole revu a abouti à une augmentation significative du taux de participation ce qui a permis de réduire la taille nécessaire de l'échantillon pour l'évaluation.

Le protocole final de l'évaluation peut-être résumé à l'aide de la figure 3.2. La consti-

FIGURE 3.2 – Le protocole d'évaluation



tution de l'échantillon s'est achevée le 30 juin 2011. L'échantillon définitif de l'évaluation est composé de 1445 jeunes dont 970 jeunes appartiennent au groupe test et 475 jeunes appartiennent au groupe témoin. Cette distribution correspond à la répartition groupe test-groupe témoin de 2/3-1/3. Cette répartition est équilibrée au sein de tous les sites *CréaJeunes* qui ont intégré l'expérimentation (tableau 3.2).

3.3 Enquêtes et données

Pour permettre l'évaluation du dispositif *CréaJeunes*, nous avons suivi les jeunes du groupe test et du groupe témoin un an puis deux ans après la date du tirage au sort et donc leur entrée dans l'expérimentation, en les interrogeant sur un grand nombre de dimensions. Nous présentons maintenant le contenu de ces enquêtes².

2. Le traitement des données a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Aucune des bases sur lesquelles nous travaillons ne contient de données nominatives et, naturellement, aucun des tableaux présentés ici

TABLEAU 3.2 – Répartition des personnes de l'échantillon selon les sites d'expérimentation

	Groupe test	Groupe témoin	<i>N</i>
Strasbourg	68.5% <i>N</i> = 37	31.5% <i>N</i> = 17	3.7% <i>N</i> = 54
Lyon	66.9% <i>N</i> = 93	33.1% <i>N</i> = 46	9.6% <i>N</i> = 139
Martinique	64.1% <i>N</i> = 50	35.9% <i>N</i> = 28	5.4% <i>N</i> = 78
Saint-Denis	67.1% <i>N</i> = 216	32.9% <i>N</i> = 106	22.3% <i>N</i> = 322
Toulouse	66.9% <i>N</i> = 83	33.1% <i>N</i> = 41	8.6% <i>N</i> = 124
Nice	66.7% <i>N</i> = 28	33.3% <i>N</i> = 14	2.9% <i>N</i> = 42
Lille	68.7% <i>N</i> = 79	31.3% <i>N</i> = 36	8.0% <i>N</i> = 115
Marseille	67.4% <i>N</i> = 89	32.6% <i>N</i> = 43	9.1% <i>N</i> = 132
Paris	65.7% <i>N</i> = 88	34.3% <i>N</i> = 46	9.3% <i>N</i> = 134
Picardie	66.7% <i>N</i> = 52	33.3% <i>N</i> = 26	5.4% <i>N</i> = 78
Poitiers	68.5% <i>N</i> = 37	31.5% <i>N</i> = 17	3.7% <i>N</i> = 54
Bordeaux	68.5% <i>N</i> = 98	31.5% <i>N</i> = 45	9.9% <i>N</i> = 143
Grenoble	66.7% <i>N</i> = 20	33.3% <i>N</i> = 10	2.1% <i>N</i> = 30
Total	67.1% <i>N</i> = 970	32.9% <i>N</i> = 475	100.0% <i>N</i> = 1445

N correspond au nombre de jeunes.

Données administratives sur la situation initiale des jeunes et leur parcours de formation

Nous disposons de données individuelles nous permettant de caractériser la situation des jeunes au moment de leur entrée dans l'expérimentation. Ces données ont été recueillies par l'Adie et enregistrées dans son outil de gestion interne appelé Garcimore, auquel nous avons eu accès. Cette interface permet de documenter de manière exhaustive le parcours du jeune à l'Adie depuis son arrivée jusqu'à sa sortie du programme. La saisie des renseignements a été automatisée après le comité de pilotage de mars 2009 et avant la phase de lancement de l'expérimentation. La saisie a été effectuée par les responsables de site *CréaJeunes* dès lors qu'un jeune contactait l'Adie. Nous avons donc des informations sur la situation initiale des jeunes pour le groupe test et le groupe témoin. Les informations sur les parcours de formation ne concernent que le groupe test.

Les enquêtes de suivi

Le suivi des jeunes inclus dans l'expérimentation a été assuré par le biais de deux enquêtes, administrées par téléphone³. L'ensemble des jeunes des groupes test et témoin ont été contactés respectivement un an (première enquête de suivi, que nous appellerons ci-après « V1 ») et deux ans (seconde enquête, appelée également « V2 ») après leur entrée dans l'expérimentation (qui correspond à la date de tirage au sort). Ces deux enquêtes avaient pour objectif de dresser un bilan de l'évolution du jeune, notamment en termes d'insertion professionnelle et sociale. Les annexes B et C présentent les questionnaires utilisés lors de ces enquêtes.

L'administration des enquêtes à V1 et V2 durait en moyenne 30 minutes. Les questionnaires contenaient des questions très proches qui étaient organisées en 5 parties :

- La première série de questions porte sur le niveau scolaire, la formation, la situation professionnelle actuelle (soit un an et deux ans après l'entrée du jeune dans l'expérimentation) et passée du jeune (nombre d'expériences salariées, en intérim etc.).
- La deuxième série de questions revient sur l'emploi du temps consacré au travail (quelque soit la nature de travail) et aux loisirs.
- La troisième dimension, la plus importante des questionnaires en terme du nombre de questions posées, peut-être scindée en quatre sous-catégories. La première recense les formations effectuées par le jeune dans le cadre de son projet de création d'entreprise quelque soit son groupe de tirage au sort. La deuxième sous-catégorie concerne la création d'entreprise : les raisons de l'abandon du projet si tel est le cas

ne permet d'identifier des jeunes ou des groupes de jeunes. Les données d'origine sont conservées sous un format crypté.

3. Une version internet de la première vague d'enquêtes, V1, a également été mise en place dans le but d'augmenter le taux de réponse à cette enquête.

ou l'activité entrepreneuriale du porteur (démarrage ou non de l'activité, puis caractérisation de cette activité : choix du statut d'entreprise, nombre d'associés, chiffre d'affaires généré par l'activité). Une troisième et quatrième sous-catégories viennent compléter notre connaissance des revenus du jeune : qu'ils soient salariés (troisième sous-catégorie) ou provenant des minima sociaux et/ou des allocations chômage (quatrième sous-catégorie).

- La quatrième dimension du questionnaire examine les habitudes de consommation, les dépenses, le mode de vie et la situation familiale du jeune.
- Enfin, une dernière partie vise à mesurer les capacités cognitives du jeune, son attitude face au risque, sa préférence pour le présent et ses aspirations dans le futur. Des questions sur le caractère et l'estime de soi sont également présentes dans cette dimension.

Le tableau 3.3 récapitule les différents types de résultats que nous pouvons mesurer grâce aux deux questionnaires.

TABLEAU 3.3 – Types de résultats mesurés dans les enquêtes de suivi

Type de résultat	Résultat
Expériences	Etude Expériences professionnelles
Emploi du temps	Temps consacré au travail / aux autres activités
Revenus et activité	Formation à la création d'entreprise Entreprenariat Activité salariée Revenus d'activité Revenus salariés Autres sources de revenu (allocations et aide des proches)
Consommation	Logement Crédit Biens durables Mode de vie / situation familiale Autonomie
Capacités	Caractère / estime de soi Capacités cognitives Attitude face au risque et préférence pour le présent Insertion sociale / mise en réseau Stress et confiance dans l'avenir

CHAPITRE 4

LA POPULATION ÉTUDIÉE

4.1 Les jeunes à leur entrée dans l'expérimentation

Nous disposons de données administratives, renseignées par les responsables de site de l'Adie, qui nous permettent de documenter la situation initiale des jeunes des groupes test et témoin avant le tirage au sort. Ces données ont été saisies au premier contact du jeune avec l'Adie et enregistrées dans l'interface Garcimore (logiciel de gestion interne de l'Adie). Elles permettent d'apprécier la situation initiale des jeunes sur les points suivants :

- La variable « situation professionnelle » nous informe sur le statut professionnel du jeune à son entrée dans le dispositif. Cette variable peut prendre quatre modalités : demandeur d'emploi, salarié, travailleur indépendant ou inactif.
- La variable « niveau d'étude » permet d'apprécier le niveau d'éducation du jeune. Les modalités vont du niveau I-II (le jeune a poursuivi des études dans le supérieur) au niveau VII (le jeune est illettré).
- La variable « orientation vers l'Adie » permet de connaître l'origine du prescripteur qui a orienté le jeune vers le dispositif *CréaJeunes*. Le candidat au dispositif peut avoir connu le dispositif *CréaJeunes* via les médias et la presse ; peut avoir été orienté par les partenaires de montage de l'Adie (APCE, boutiques de gestion...) ou par Pôle Emploi. Il existe une dernière modalité, « Autre », permettant de renseigner les modalités sur l'orientation vers l'Adie sur laquelle nous n'avons pas plus d'informations.
- Les « modalités » d'accueil à l'Adie sont également renseignées : le premier contact a pu être physique (le jeune s'est rendu directement sur un site *CréaJeunes*), téléphonique ou via le site internet de l'Adie.
- Une dernière catégorie de variables regroupe les caractéristiques générales du candidat à l'entrée dans le dispositif : nous pouvons documenter l'âge, le sexe, la nationalité, le fait d'avoir des enfants à charge et enfin, le fait d'habiter dans une Zone Urbaine Sensible (ZUS) ou non.

Avant de présenter en détail ces caractéristiques, il convient de vérifier que les informations sur la situation initiale du jeune ont été renseignées de manière équivalente pour les jeunes des groupes test et témoin. En effet, pour toute évaluation d'impact, il est d'usage de vérifier si le tirage au sort a bien permis de constituer deux groupes initialement comparables. Cette vérification s'effectue grâce à un test d'équilibre sur les moyennes des caractéristiques initiales des groupes test et témoin que nous obtenons à partir des données administratives. Or si le renseignement des variables administratives est différentiel pour les groupes test et témoin, le test d'équilibre sur des variables renseignées de manière déséquilibrée n'aura aucun sens puisqu'il reflétera par construction le déséquilibre de renseignement entre le groupe test et le groupe témoin et non un réel déséquilibre, une réelle différence entre les deux groupes.

Le tableau 4.1 présente les résultats de cette première vérification. Nous observons que le renseignement des variables sur la situation professionnelle, le niveau d'étude et le fait d'avoir des enfants à charge est déséquilibré en faveur du groupe test. En effet, le coefficient sur la situation professionnelle nous indique par exemple que cette information est renseignée dans une proportion supérieure de 5 points de pourcentage dans le groupe test par rapport au groupe témoin. Il en est de même pour les variables sur le niveau d'éducation (30 points de pourcentage de plus dans le groupe test) ou sur le fait d'avoir des enfants à charge (16 points de plus dans le groupe test). Ces différences entre les groupes test et témoin sont significatives au seuil de 5% pour la variable sur la situation professionnelle et au seuil de 1% pour les variables sur le niveau d'étude ou les enfants à charge. Pour les autres variables présentées dans ce tableau, le renseignement est le même (100%) dans les groupes test et témoin. Nous présentons donc la situation initiale des

TABLEAU 4.1 – Renseignement des données administratives selon les groupes test et témoin

	Indicatrice de renseignement								
	Situation professionnelle	Niveau d'étude	Avoir des enfants	Orientation vers l'Adie	Modalités d'accueil	Age	Sexe	ZUS	Nationalité française
Groupe test	0.05** (0.03)	0.30*** (0.02)	0.16*** (0.02)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)
Constant	0.74*** (0.06)	0.80*** (0.02)	0.68*** (0.06)	1.00 (0.00)	1.00 (0.00)	1.00 (0.00)	1.00 (0.00)	1.00 (0.00)	1.00 (0.00)
Observations	1,445	1,445	1,445	1,445	1,445	1,445	1,445	1,445	1,445
Moyenne témoin	0.63	0.60	0.56	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00

Contrôles : sites de formation.

* p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01. Erreurs standard entre parenthèses.

jeunes des groupes test et témoin uniquement en prenant en compte les variables adminis-

tratives renseignées de manière équilibrée¹. Le tableau 4.2 présente ces caractéristiques initiales par groupe. De manière générale, nous observons que les différences entre les jeunes du groupe test et du groupe témoin, du point de vue des caractéristiques observées avant la réalisation du programme sont très faibles. On compte par exemple autant de femmes dans le groupe témoin (51%) que dans le groupe test (52%). La moyenne d'âge à l'entrée dans l'expérimentation est de 25 ans, 20% des jeunes de l'échantillon habitent dans une ZUS et 92% sont de nationalité française. Par ailleurs, les jeunes ont été informés de l'existence de la formation *CréaJeunes* par les médias et la presse dans 14% des cas alors qu'ils ont été orientés vers *CréaJeunes* via Pôle emploi pour 20% d'entre eux ou par des partenaires de montage de l'Adie dans 21% des cas, 45% des jeunes ayant été orientés par un autre partenaire.

Une caractéristique est néanmoins légèrement déséquilibrée (significative au seuil de 10%) entre les groupes test et témoin. La proportion de jeunes ayant été accueillis physiquement par l'Adie est en effet plus importante dans le groupe témoin (38%) que dans le groupe test (33%) alors que la proportion de jeunes accueillis par téléphone est au contraire plus élevée parmi les jeunes du groupe test (66%) que dans le groupe témoin. Cette différence ne constitue pas une limite majeure à notre travail. Un déséquilibre entre les deux groupes peut en effet se produire par hasard, même si le tirage au sort a été effectué correctement. En effet, le tirage au sort annulerait toutes les différences entre le groupe de jeunes bénéficiant du programme et le groupe témoin si ces deux groupes étaient composés d'une infinité de jeunes mais ce n'est pas le cas et de petites différences dues au hasard peuvent subsister entre ces deux groupes². Par ailleurs, nous ne pensons pas que cette variable puisse avoir un impact majeur sur les résultats étudiés. Dans l'ensemble, le tirage au sort a donc produit des groupes test et témoin aussi similaires que possibles avant le début de l'expérimentation.

1. Nous faisons l'hypothèse (forte) qu'une même proportion de renseignement entre le groupe test et le groupe témoin signifie que la variable n'a pas été retouchée après le tirage au sort.

2. En moyenne, il est d'usage de retenir qu'une variable sur dix est déséquilibrée entre les groupes test et témoin au seuil de 10% et une variable sur vingt est déséquilibrée au seuil de 5% (Glennester et Takavarasha, 2013).

TABLEAU 4.2 – Caractéristiques des groupes test et témoin selon les données administratives

	Moyenne du groupe témoin	CréaJeunes - témoin	N
Caractéristiques générales			
Est une femme	0.51	-0.01 (0.50)	1445 (0.00)
Age moyen	25.42	-0.04 (3.44)	1445 (0.04)
Habite dans une ZUS	0.21	-0.02 (0.41)	1445 (0.00)
Est français	0.92	0.01 (0.26)	1444 (0.00)
Tranches d'âge			
17-22 ans	0.20	0.02 (0.40)	1445 (0.00)
23-29 ans	0.65	-0.02 (0.48)	1445 (0.00)
30-35 ans	0.15	-0.01 (0.36)	1445 (0.00)
Modalité d'accueil lors du premier contact			
Physique	0.38	-0.05* (0.49)	1445 (0.00)
Téléphone	0.61	0.05* (0.49)	1445 (0.00)
Site internet de l'Adie	0.01	0.00 (0.09)	1445 (0.00)
Orientation vers l'Adie			
Média et presse	0.14	0.01 (0.35)	1445 (0.00)
Partenaires de montage	0.21	-0.01 (0.41)	1445 (0.00)
Pôle emploi	0.20	0.00 (0.40)	1445 (0.00)
Autre	0.45	-0.00 (0.50)	1445 (0.00)

Note de lecture : On compte par exemple autant de femmes dans le groupe témoin (51%, deuxième colonne) que dans le groupe test (52%, ce pourcentage pouvant être déduit grâce à la colonne « CréaJeunes - témoin » qui indique que la différence de moyenne entre les deux groupes est de 0,01 point de pourcentage). Cette différence n'est donc pas significative (la significativité des différences est précisée grâce aux étoiles : une étoile indique une significativité à 10%). Pour la moyenne témoin, l'écart type est présenté entre parenthèses en dessous ainsi que pour la différence.

4.2 Caractéristiques de la population ciblée par *CréaJeunes*

Dans cette section nous nous intéressons aux caractéristiques générales de la population étudiée et la comparons aux caractéristiques de la population française de la même tranche d'âge. Pour ce faire, nous utilisons les données recueillies sur le groupe témoin avant l'entrée dans le programme, et lors des enquêtes de suivi environ 16 et 28 mois après le démarrage du programme (ces données ne sont donc pas affectées par le traitement). Nous mobilisons également des données provenant des enquêtes emploi de l'Insee au cours des années 2010, 2011 et 2012. Etant donné que nos enquêtes n'utilisent pas les mêmes questions, ne suivent pas la même méthodologie et ne portent pas exactement sur la même tranche d'âge que les enquêtes emploi, il n'est pas possible de comparer exactement la population ciblée à la population représentative mais plutôt de dégager certaines tendances.

Nous focalisons notre comparaison sur quelques caractéristiques telles que le niveau d'éducation, la situation professionnelle et la situation familiale. Tout d'abord, nous observons la même proportion de jeunes avec un niveau inférieur au Bac dans la population ciblée par *CréaJeunes* (28%, tableau 4.3) et dans la population représentative des 20-24 ans (27,2%, tableau 4.4). 28% des jeunes ciblés par *CréaJeunes* ont un niveau bac et 44% ont un niveau d'étude supérieur. Ces proportions sont beaucoup plus faibles pour la population de référence. Cependant on observe dans celle-ci que 42% est toujours en train de poursuivre des études (nous ne disposons pas d'information sur le type d'étude suivi) et que cette population est plus jeune (20 à 24 ans contre une moyenne de 25 ans pour les jeunes de notre échantillon au démarrage du programme). Ces données suggèrent que la population ciblée par *CréaJeunes* n'a pas un niveau d'éducation plus faible que la population de référence.

TABLEAU 4.3 – Caractéristiques de la population témoin

	Moyenne du groupe témoin	σ	N
A l'entrée dans le programme (données administratives)			
Caractéristiques générales			
Age	25.42	3.44	475
Est une femme	51%	.5	475
Situation familiale			
A au moins un enfant a charge	27%	.45	267
Niveau d'éducation			
Inférieur à BEP	4%	.18	284
BEP/CAP	28%	.45	284
Lycée	5%	.22	284
BAC	24%	.43	284
BAC+2	18%	.38	284
Supérieur long	22%	.42	284
Situation professionnelle			
Est demandeur d'emploi	58%	.49	299
Est inactif	12%	.33	299
Est salarié	24%	.43	299
Est travailleur indépendant	5%	.22	299
Environ 16 mois après le tirage (vague 1)			
Situation familiale			
Est marié ou en couple	57%	.5	321
A au moins un enfant à charge	24%	.43	321
Niveau d'éducation¹			
Moins que le baccalauréat	28%	.45	327
Baccalauréat professionnel ou général	28%	.45	327
IUT/BTS	13%	.34	327
L1	5%	.22	327
L2 ou DEUG	1%	.11	327
L3	11%	.32	327
Master ou thèse	14%	.35	327
Situation professionnelle			
Actuellement en recherche d'emploi	36%	.48	326
Est en emploi salarié	36%	.48	326
Est indépendant déclaré	26%	.44	326
Est étudiant	4%	.2	326
Est en situation précaire ²	11%	.31	326
Est en formation ³	2%	.13	326
Autre	1%	.08	326

¹Le niveau d'éducation correspond à la dernière année d'étude déclarée en vague 1.

²La catégorie « Situation précaire » comprend : en stage, en intérim, indépendant non déclaré, en activité non déclarée, en congé parental ou maladie, intermittent, parent au foyer.

³Exclut l'accompagnement à la création d'entreprise.

Suite page suivante . . .

... Suite de la page précédente

	Moyenne du groupe témoin	σ	N
Conditions de logement			
Vit au domicile parental	33%	.47	322
Vit en logement indépendant (seul ou en colocation)	63%	.48	322
Vit dans un autre type de logement	4%	.19	322
Est propriétaire	7%	.25	322
Est locataire ou partage les frais	62%	.49	322
Est hébergé gratuitement	31%	.46	322
Environ 28 mois après le tirage (vague 2)			
Situation familiale			
Est marié ou en couple	59%	.49	266
A au moins un enfant à charge	30%	.46	266
Situation professionnelle (au cours des deux dernières années)			
A été en recherche d'emploi	42%	.49	268
A été en emploi salarié	58%	.49	268
A été indépendant déclaré	31%	.46	268
A été étudiant	12%	.32	268
A été en situation précaire	23%	.42	268
Était en cours de création d'entreprise	3%	.16	268
A été en formation ¹	3%	.16	268
A été en intérim	9%	.29	268
Conditions de logement			
Vit au domicile parental	28%	.45	266
Vit en logement indépendant (seul ou en colocation)	65%	.48	266
Vit dans un autre type de logement	3%	.18	266
Est propriétaire	11%	.32	266
Est locataire ou partage les frais	61%	.49	266
Est hébergé gratuitement	27%	.45	266

¹Exclut l'accompagnement à la création d'entreprise.

TABLEAU 4.4 – Caractéristiques de la population de référence : niveau d'éducation

	Niveau de diplôme (2012) jeunes 20-24 ans
Aucun diplôme, CEP	8,2%
Brevet des collèges	5,6%
CAP, BEP	13,4%
Bac, brevet professionnel ou équivalent	17,1%
Supérieur court	7,7%
Supérieur long	5,7%
En cours d'études initiales	42,4%
Total	100%

Source : Insee, enquêtes Emploi.

En termes de situation professionnelle, 36% des jeunes de notre échantillon se considèrent en recherche d'emploi 16 mois après le début du programme alors que le taux de chômage est respectivement de 20,3 et 12,6% pour les jeunes de 20-24 ans et 25-29 ans dans la population de référence. A nouveau ces données ne sont pas directement comparables (car dans notre enquête les jeunes pouvaient être en recherche d'emploi et occuper un emploi en même temps) mais semblent montrer que les jeunes de *CréaJeunes* sont plus en recherche d'emploi. D'autre part, étant donné leur volonté de démarrer une entreprise, il n'est pas surprenant de constater que les jeunes ciblés sont moins en emploi salarié (36% à 16 mois après le démarrage) que les jeunes de la population de référence (entre 46% et 72% pour les 20-24 ans et 25-29 ans respectivement si on multiplie le taux d'emploi dans le tableau 4.5 par la proportion d'emploi salarié dans l'emploi dans le tableau 4.6). En revanche, la proportion de jeunes ayant une activité indépendante est bien supérieure dans notre échantillon (28% contre 2 à 3% d'activités non salariées dans la population de référence).

TABLEAU 4.5 – Caractéristiques de la population de référence : taux de chômage (2011)

	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux d'activité
20-24 ans	20,3%	48,4%	60,8%
25-29 ans	12,6%	76%	87%

Source : Calculs DARES, données Insee enquêtes Emploi

TABLEAU 4.6 – Caractéristiques de la population de référence : situation professionnelle

Statut d'emploi et type de contrat de travail 15-29 ans (2011)	
Non-salarié	4,4%
Salarié secteur privé	80,4%
dont :	
<i>Interim</i>	6%
<i>CDD</i>	27%
<i>CDI</i>	67%
<i>Ensemble</i>	100%
Salarié secteur public	15,2%

Source : Calculs DARES, données Insee enquêtes Emploi

Enfin, en termes de mode de cohabitation, les jeunes ciblés par *CréaJeunes* vivent un peu plus au domicile parental (33% à 16 mois et 28% à 28 mois après l'enquête, tableau 4.3) que les jeunes de la population de référence (23,6%, 4.7). Concernant la situation familiale, les jeunes de notre échantillon sont également plus nombreux à avoir un enfant à charge – 27% selon les données administratives (tableau 4.3) – contre 19,3% dans la population de référence (4.7) (nous utilisons ici les données administratives car l'âge moyen avant l'entrée dans le programme – 25 ans – correspond exactement à l'âge moyen de la population de référence pour cette catégorie de données).

TABLEAU 4.7 – Caractéristiques de la population de référence : situation familiale

Mode de cohabitation (2010) jeunes de 25 ans	
Enfant d'un couple	17%
Enfant d'une famille monoparentale	6,6%
En couple sans enfant	27,8%
En couple avec enfants	16,4%
Parent d'une famille monoparentale	2,9%
En ménage avec d'autres personnes	7,9%
Seul	18,6
Hors ménage	2,9%
Total	100%

Source : Insee, Recensement population 2010

En résumé, même si la comparaison de la situation des jeunes ciblés par *CréaJeunes*

avec celle de la population de référence comporte des limites liées à la nature des données, il semble que les jeunes ciblés n'ont pas un niveau d'éducation plus faible que l'ensemble de la population de jeunes et ont une situation familiale et un mode de cohabitation légèrement différents (ils vivent plus chez leurs parents et sont aussi plus nombreux à avoir un enfant à charge). En revanche, la situation professionnelle des jeunes ciblés est particulière, ils sont sensiblement plus en recherche d'emploi, sont moins en emploi salarié et ont très significativement plus de chance d'avoir une activité indépendante.

4.3 Taux de réponse aux enquêtes de suivi

Pour garantir la validité de l'évaluation, il était très important de réussir à enquêter le plus possible de jeunes de l'échantillon et de conserver une composition identique des échantillons entre groupes test et témoin. En effet, l'incapacité pour l'évaluateur de recueillir des données sur l'ensemble des individus sélectionnés dans l'échantillon initial (*i.e.* l'attrition) engendre non seulement une réduction de la puissance de détection de l'évaluation mais risque également de réintroduire un biais de sélection. Rappelons que les groupes test et témoin créés par assignation aléatoire sont conçus pour être statistiquement identiques au départ. Le groupe témoin est censé représenter le contrefactuel, c'est-à-dire ce qui se serait produit un sein du groupe test s'il n'avait pas participé à *CréaJeunes*. Si l'attrition est la même entre les groupes test et témoin (*i.e.* il n'y a pas de différences de taux et porte sur le même type d'individus entre les deux groupes), alors l'attrition tend à réduire la taille de l'échantillon mais ne remet pas en cause la validité des résultats. Si au contraire l'attrition différentielle est importante entre les deux groupes, alors la validité du contrefactuel est menacée.

Comme beaucoup d'autres évaluations portant sur un public similaire³, obtenir un taux de réponse élevé a donc été un des enjeux majeurs de l'évaluation. Celui-ci est resté en-deçà des attentes de l'équipe d'évaluation⁴ malgré les initiatives mises en place par cette dernière pour l'augmenter. Nous revenons sur ces initiatives dans un premier temps. Nous analysons ensuite les conséquences de ces initiatives (principalement l'allongement de la durée des enquêtes) et des taux de réponses finaux sur l'analyse dans un deuxième temps.

Déroulement des enquêtes de suivi

L'équipe d'évaluation a été attentive au taux de réponse aux enquêtes de suivi tout au long de l'expérimentation et ce, dès le démarrage des enquêtes. Pour permettre une

3. Dans leur bilan méthodologique des projets évalués par le CREDOC, Aldeghi et al. (2012) constatent que la difficulté à joindre les jeunes est une caractéristique commune à toutes les évaluations. Les auteurs concluent à une spécificité de ce public, plus difficile à joindre et à suivre dans le temps.

4. Les calculs de puissance renaient un taux de réponse au moins égal à 80% pour les deux groupes.

grande réactivité, l'équipe d'évaluation a choisi de recruter un enquêteur téléphonique à plein temps au sein de l'Ecole d'Economie de Paris⁵ durant toute la durée de l'expérimentation.

L'équipe d'évaluation a multiplié les efforts pour arriver à joindre les jeunes. En premier lieu, il convenait de vérifier la qualité des coordonnées fournies :

- Nous avons vérifié l'exactitude des coordonnées renseignées sur les fiches papier initiales avec les coordonnées administratives en nous rendant sur chaque site de l'Adie.
- Nous avons effectué régulièrement des recherches de coordonnées sur des sites spécialisés et nous avons utilisé les réseaux sociaux (Facebook, Viadeo) pour contacter les jeunes dont les coordonnées n'étaient plus à jour.
- Nous avons mobilisé toutes les coordonnées dont nous disposions pour communiquer avec les jeunes inclus dans l'expérimentation. Nous leur avons envoyé des courriers, courriels et SMS, ce qui a permis de multiplier les chances de les joindre.
- Nous avons envoyé une lettre de remerciement à ceux qui ont répondu à la première enquête. Cette lettre avait deux objectifs : fidéliser la personne en vue de la deuxième enquête de suivi qui aurait lieu un an après et lui demander de nous transmettre ses coordonnées téléphoniques si elles avaient changé.

En deuxième lieu, nous avons décidé de mettre en place un système d'incitations monétaires pour encourager les jeunes qui semblaient ne pas vouloir répondre aux enquêtes (ne répondaient pas par téléphone, malgré nos relances, nos messages vocaux et les courriels les prévenant des enquêtes). Nous avons donc testé l'envoi de chèques cadeaux de 15€ ou 30€ de manière aléatoire pour vérifier l'efficacité d'un tel dispositif sur la première vague d'enquêtes. Les résultats ont montré un effet des chèques de 15€ et 30€ avec un effet plus important des chèques d'un montant de 30€ sur le taux de réponse (tableau 4.8). Il a

TABLEAU 4.8 – Bilan des incitations (vague 1)

	Montant			Total des jeunes :	
	0€	15€	30€	incité financièrement (15€ ou 30€)	incité financièrement ou par simple courrier (0€, 15€ ou 30€)
Nb de jeunes incités	194	197	183	380	574
Nb de répondants	34	48	58	106	140
Succès (en %)	18%	24%	32%	28%	24%

Dans ce tableau, l'effet des nouvelles incitations (celles envoyées à la fin de l'année 2012) n'a pas été pris en compte.

alors été décidé de prolonger la passation de la première vague d'enquêtes et de proposer

5. Ceci a notamment permis d'effectuer une partie des appels à des horaires décalés (soirs et weekends).

un chèque cadeau de 30€ à tous les individus n'ayant pas répondu à ce premier questionnaire. Nous avons contacté ces personnes à la fin de l'année 2012 par courriel, SMS et courriers pour multiplier les chances de les joindre. Cette initiative a permis d'augmenter sensiblement⁶ le taux de réponse à cette vague d'enquêtes (de 8 points de pourcentage entre janvier et fin mai 2013).

Un système similaire de chèques cadeaux a également été mis en place pour la vague 2 à partir de janvier 2012. Un montant de 0 ou 50€ a été assigné au préalable à chaque individu entré dans le test. Si la personne remplissait les critères « difficilement joignables » (plus de 5 appels, faux numéro, etc.), ce montant lui était proposé si elle répondait à l'enquête. Des chèques de 50€ ont été aussi directement proposés à des jeunes impossibles à joindre entre septembre et décembre 2011 pour la vague 2. Cela a permis de réaliser l'enquête auprès de 14% d'entre eux. Au final, les incitations monétaires ont été proposées à toutes les personnes n'ayant pas répondu à la deuxième vague d'enquêtes dont la passation a été également été prolongée jusqu'à la fin du mois de septembre 2013⁷.

Enfin, dans le but d'arriver à joindre des jeunes dont les coordonnées étaient fausses, nous avons mis en place une enquête de terrain visant à tester l'utilité d'aller chercher les personnes difficilement joignables directement chez elles pour réaliser l'enquête sur place. Un tirage au sort a été réalisé parmi 35 individus qui répondaient aux critères suivants :

- habiter en Seine-Saint-Denis,
- plus de 20 appels sans réponse en vague 1 ou faux numéro,
- pas de refus de répondre en vague 1 ni en vague 2,
- pas de retour courrier,
- pas de réponse en vague 2 si l'individu a également été contacté pour cette vague.

L'enquêtrice s'est donc rendue à l'adresse des 10 individus tirés au sort. Ces adresses avaient été fournies lors de leur inscription au programme *CréaJeunes* avant le tirage au sort. Une incitation de 30€ était proposée pour la réalisation de cette enquête en face à face. L'enquêtrice a parfois réussi à retrouver les personnes recherchées à leur domicile mais aucune enquête n'a pu être réalisée. Les résultats du test n'ont par conséquent pas conduit à élargir l'enquête de terrain à un nombre d'individus plus important.

Taux de réponse finaux

La multiplication des initiatives mises en place par l'équipe d'évaluation a permis d'arriver à un taux de réponse global de 70% pour la première vague d'enquêtes et de 58% pour la deuxième enquête (voir le tableau 4.9). La différence de taux de réponse entre

6. Il convient de noter ici que l'envoi des incitations de 30€ a permis de réaliser 107 enquêtes supplémentaires par téléphone et 29 enquêtes supplémentaires sur internet. En effet, en parallèle des incitations, une version en ligne du questionnaire V1 a été mise en place afin de permettre aux personnes de répondre à l'enquête sur internet.

7. Le tableau 3.1 propose un récapitulatif de la durée des différents phases de l'expérimentation.

les deux enquêtes s'explique principalement par une dépréciation importante de la qualité des coordonnées entre les deux vagues d'enquêtes.

Les motifs de non-réponse sont communs aux deux vagues d'enquêtes avec des proportions plus importantes pour la deuxième enquête de suivi. Alors que la proportion de refus explicites est très faible pour les deux enquêtes (entre 4 et 6% respectivement pour V1 et V2), la proportion de jeunes que nous n'avons jamais réussi à joindre est très importante : elle est de l'ordre de 17% pour V1 et de 26% pour V2. Ces non-réponses peuvent s'apparenter à des refus déguisés car l'équipe d'évaluation a multiplié les approches pour joindre les jeunes et les inciter à répondre. Il convient de vérifier désormais si les individus

TABLEAU 4.9 – Taux de réponses aux enquêtes de suivi

	Groupe test	Groupe témoin	Total
Taux de réponse à V1	70.9%	67.8%	69.9%
	<i>N</i> = 688	<i>N</i> = 322	<i>N</i> = 1010
Taux de réponse à V2	58.6%	56.0%	57.7%
	<i>N</i> = 568	<i>N</i> = 266	<i>N</i> = 834

qui ont bénéficié du programme *CréaJeunes* ont répondu à l'enquête dans les mêmes proportions que les individus du groupe témoin, afin de s'assurer que la comparaison entre les deux peut effectivement être interprétée comme l'impact du programme. Pour cela, nous vérifions que l'assignation au groupe test n'a pas d'impact sur le fait de répondre à l'enquête. Les résultats sont présentés dans les colonnes 1 et 3 de le tableau 4.10. Les colonnes 2 et 4 ne retiennent comme « succès » que les enquêtes complètes. Techniquement, nous régressons la variable « a répondu à l'enquête » sur la variable indicatrice « être dans le groupe test » dans un modèle incluant également les indicatrices de sites de formation. Cette régression donne un coefficient faible de 0,03 (avec des erreurs standard de 0,03) aussi bien pour les enquêtes complètes qu'incomplètes et ce, pour les deux vagues. Dans les deux cas, on peut observer qu'il n'y a pas de différence significative dans le taux de réponse entre les groupes test et témoin.

Durées entre l'entrée dans l'expérimentation et les différentes vagues d'enquêtes

La durée de passation des enquêtes a été prolongée pour maximiser le taux de réponse. Ceci a eu pour conséquence de décaler les durées entre l'entrée dans le programme et les deux vagues d'enquêtes comme le montre le tableau 4.11 et la figure 4.1. Ceci a une implication importante pour l'analyse : en effet, nous ne mesurons plus des effets à 12 mois et 24 mois en moyenne mais des effets à 16 mois (première vague d'enquêtes) et 28 mois (deuxième vague d'enquêtes) en moyenne. Dans le reste du rapport, les tableaux

TABLEAU 4.10 – Attrition différentielle entre les groupes test et témoin

	V1		V2	
	(1) A répondu à l'enquête	(2) Enquête complète	(3) A répondu à l'enquête	(4) Enquête complète
Groupe test	0.03 (0.03)	0.03 (0.03)	0.03 (0.03)	0.03 (0.03)
Constante	0.83*** (0.05)	0.81*** (0.05)	0.67*** (0.07)	0.67*** (0.07)
Contrôles	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	1445	1445	1445	1445

Contrôles : sites de formation.

* p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01. Erreurs standard entre parenthèses.

seront donc désormais présentés en prenant en compte les effets à 16 mois (et non plus à 12 mois) et à 28 mois (et non plus à 24). La durée entre les deux vagues d'enquête (troisième sous-partie du tableau 4.11) est d'un an, comme ce que l'équipe d'évaluation avait envisagé au début de l'expérimentation. Il convient de vérifier ici également si les durées moyennes entre l'entrée dans l'expérimentation et les deux vagues d'enquêtes sont les mêmes pour les deux groupes. En effet, des durées très différentes invalideraient notre analyse puisque les deux groupes ne seraient plus comparables : nous mesurerions des résultats à des moments différents dans le temps pour chacun des deux groupes.

Les durées moyennes entre l'entrée dans l'expérimentation et la première vague d'enquêtes ne sont pas statistiquement différentes entre les groupe test et témoin (ceci correspond à la colonne 4 du tableau 4.11). Cependant, la durée entre l'entrée dans le dispositif et la dernière vague diffère légèrement entre les deux groupes : les témoins ont été rappelés en moyenne 29 mois après leur entrée dans l'expérimentation alors que les jeunes du groupe test ont été rappelés en moyenne au bout de 28 mois. La différence de passation entre les deux groupes est donc inférieure à un mois en moyenne. Cette différence s'explique par le rappel un peu plus important des non-répondants du groupe témoin par l'équipe d'évaluation pour que l'attrition soit identique entre les deux groupes (comme le montre le tableau 4.10). Nous avons donc un bon équilibre entre les tests et les témoins sur la composition de l'échantillon en termes de difficulté marginale à répondre à l'enquête. Comme la difficulté moyenne était un peu différentielle (l'appartenance au groupe test a élevé un tout petit peu la propension à répondre à la deuxième vague d'enquêtes), il a fallu allonger un peu le temps d'enquête pour arriver au même niveau de difficulté marginale à répondre, donc à un équilibre dans la composition des répondants. Cette différence ne nous semble pas être une limite majeure puisqu'une différence inférieure à un

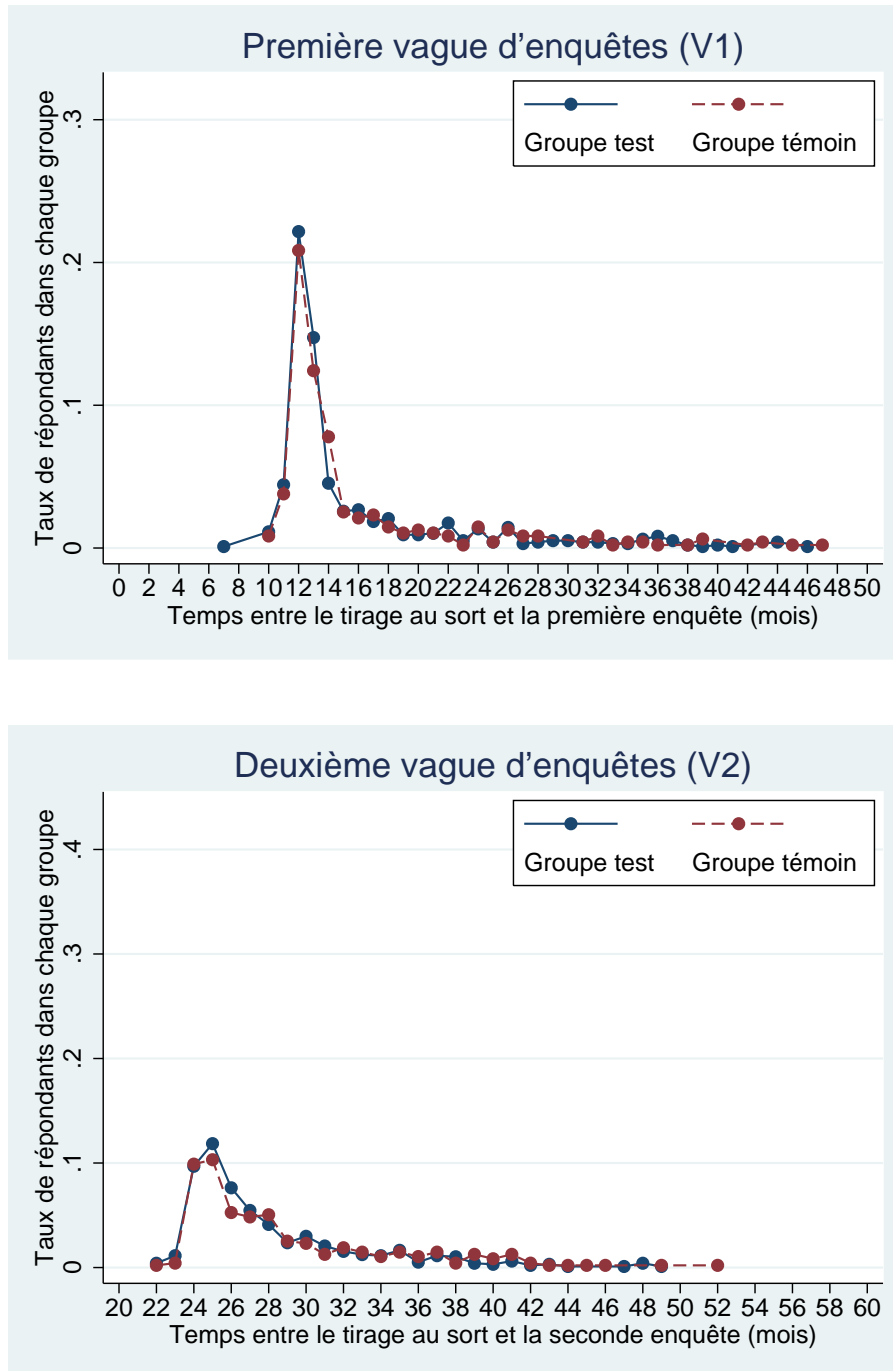
TABLEAU 4.11 – Durées entre les différentes vagues d'enquêtes pour les personnes enquêtées

	Groupe témoin	CréaJeunes	CréaJeunes - Témoin	Total
Entre l'entrée dans l'expérimentation et la 1^{ère} enquête				
Durée moyenne (en mois)	16.03 (6.88)	16.00 (6.81)	-0.03	16 (6.83)
Entre l'entrée dans l'expérimentation et la 2^{de} enquête				
Durée moyenne (en mois)	28.87 (5.51)	28.08 (4.83)	-0.83**	28 (5.07)
Entre la 1^{ère} et la 2^{de} enquête				
Durée moyenne (en mois)	12.64 (7.30)	12.26 (6.40)	-0.52	12 (6.70)

Note de lecture : Les durées moyennes sont spécifiées en mois et les écarts types sont indiqués entre parenthèses en-dessous. La colonne *CréaJeunes - Témoin* indique la différence observée entre groupe test et groupe témoin, les étoiles faisant référence à la significativité de cette différence (une étoile indique que la différence est significative à 10%). Contrôles : sites de formation.

mois n'a pas d'impact sur les résultats mesurés (la propension à être en emploi, à avoir créé son entreprise etc...).

FIGURE 4.1 – Taux de réponse aux enquêtes de suivi



4.4 Analyse de l'attrition en fonction des caractéristiques initiales

L'attrition est d'environ 30% dans l'échantillon total pour la première enquête et de 42% pour la deuxième vague d'enquêtes. Même si les taux d'attrition sont similaires dans les deux groupes, il est important de vérifier si les jeunes effectivement enquêtés dans chaque groupe présentent des caractéristiques initiales similaires. Pour cela, nous régressons la probabilité de répondre à l'enquête en fonction de l'appartenance ou non au groupe témoin et en fonction des caractéristiques initiales des jeunes qui sont renseignées de manière équivalente pour les deux groupes dans les données administratives. Les résultats sont présentés dans le tableau 4.12.

Les coefficients présentés dans ce tableau suggèrent que les femmes ont eu tendance à plus répondre à la deuxième vague d'enquêtes que les hommes, même si le coefficient est très faible. Il en est de même pour les jeunes de nationalité française qui semblent avoir plus répondu à la deuxième vague d'enquêtes. L'âge paraît également augmenter la probabilité de répondre aux enquêtes : les jeunes âgés entre 29 et 35 ans ont répondu dans une proportion beaucoup plus importante (les coefficients varient entre 0,08 et 0,15) que les jeunes situés dans les tranches d'âges inférieures. Dans une moindre mesure, les jeunes ayant été orienté vers l'Adie de manière indéfinie (modalité d'orientation « autre ») ont légèrement moins répondu à la deuxième vague d'enquêtes (le coefficient n'est cependant plus significatif lorsqu'on inclut des indicatrices de sites de formation, voir colonne 4 du tableau). Enfin, les jeunes ayant contacté l'Adie via le site internet pour connaître la formation *CréaJeunes* ont également moins répondu lors de la deuxième vague d'enquêtes.

Il convient de vérifier si ces caractéristiques ont eu la même influence sur la probabilité de répondre si le jeune était assigné au groupe test ou au groupe témoin. Pour cela, nous présentons dans le tableau 4.13 l'interaction entre ces caractéristiques initiales et la variable indiquant que l'individu appartient au groupe test ou au groupe témoin. Lorsque nous intégrons les interactions entre les caractéristiques initiales et l'appartenance au groupe test ou témoin, nous remarquons tout d'abord que les jeunes âgés entre 29 et 35 ans ont plus répondu à l'enquête en vague 1 (première partie de ce tableau) mais que l'interaction de cette variable avec la variable caractérisant l'appartenance au groupe test n'est pas significativement différente de zéro. Ceci signifie que les jeunes situés dans la catégorie d'âge 29-35 ans ont plus répondu aux enquêtes, qu'ils soient dans le groupe test ou le groupe témoin. Il en est de même pour la nationalité qui augmente bien la probabilité de répondre mais dont l'effet n'est pas différent entre les groupes test et témoin.

Au contraire, les coefficients présentés dans le tableau 4.13 indiquent que les femmes du groupe test ont eu tendance à plus répondre à la deuxième enquête que celles du groupe témoin. Il en est de même pour les jeunes orientés vers l'Adie via la modalité

TABLEAU 4.12 – Attrition différentielle en fonction des caractéristiques initiales (données administratives)

	A répondu à la vague 1		A répondu à la vague 2	
	(1)	(2)	(3)	(4)
Groupe test	0.03 (0.03)	0.03 (0.03)	0.02 (0.03)	0.02 (0.03)
Caractéristiques générales				
Est une femme	0.03 (0.02)	0.03 (0.02)	0.06** (0.03)	0.06** (0.03)
Est français	0.05 (0.05)	0.06 (0.05)	0.11** (0.05)	0.12** (0.05)
Habite dans une ZUS	-0.03 (0.03)	-0.03 (0.03)	-0.03 (0.03)	-0.02 (0.03)
Âge				
23-29 ans	0.05 (0.03)	0.04 (0.03)	-0.01 (0.03)	-0.01 (0.03)
29-35 ans	0.14*** (0.04)	0.12*** (0.04)	0.08* (0.04)	0.07 (0.04)
Modalité d'accueil lors du premier contact				
Accueil téléphonique	0.01 (0.03)	0.01 (0.03)	0.01 (0.03)	0.00 (0.03)
Site internet de l'Adie	-0.14 (0.13)	-0.13 (0.12)	-0.20 (0.12)	-0.21* (0.13)
Orientation vers l'Adie				
Média et presse	0.05 (0.04)	0.06 (0.04)	-0.03 (0.04)	-0.02 (0.05)
Partenaires de montage	-0.04 (0.04)	-0.02 (0.04)	-0.03 (0.04)	-0.01 (0.04)
Autre	-0.02 (0.03)	-0.00 (0.03)	-0.06* (0.04)	-0.05 (0.04)
Constante	0.59*** (0.07)	0.70*** (0.08)	0.47*** (0.07)	0.53*** (0.09)
Contrôles	Non	Oui	Non	Oui
Observations	1445	1445	1445	1445

Pour l'âge, la catégorie de référence est la catégorie « 17-22 ans ». Pour la variable sur la modalité d'accueil lors du premier contact, cette catégorie est « Physique ». Enfin, pour la variable sur l'orientation vers l'Adie, la catégorie de référence est « Pôle emploi ». Contrôles : sites de formation.

* p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01. Erreurs standard entre parenthèses.

« Autre » : ceux du groupe témoin ont moins répondu que ceux du groupe test. Cette attrition plus importante pour les témoins que pour les jeunes du groupe test (uniquement en vague 2) peut s'expliquer par le fait que les jeunes du groupe test, du fait de leur suivi par l'Adie, ont eu plus de contacts avec leurs conseillers. Leurs coordonnées ont donc été plus souvent mises à jour que celles des témoins.

Les variables identifiées dans l'analyse de la non-réponse qui diffèrent entre le groupe test et le groupe témoin sont donc : le sexe et le fait d'avoir été orienté vers l'Adie autrement que par les partenaires de montage ou par les médias et la presse. Ce constat a une implication importante pour le reste de l'analyse qui est présentée dans ce rapport. Pour éviter d'engendrer un biais dans nos estimations (par exemple, sur-estimer la propension à être en congé maternité dans le groupe test par rapport au groupe témoin alors que plus de femmes ont répondu dans le groupe témoin), nous choisissons d'inclure les variables indicatrices sur le sexe et sur la modalité d'orientation « autre » dans notre spécification. L'introduction de ces indicatrices permet de limiter les biais éventuels liés à ces légers déséquilibres et a aussi pour effet d'augmenter la précision des estimations.

TABLEAU 4.13 – Attrition différentielle en fonction des caractéristiques initiales (données administratives), avec interactions

	A répondu à la vague 1		A répondu à la vague 2	
	(1)	(2)	(3)	(4)
Groupe test	-0.01 (0.14)	-0.01 (0.14)	-0.02 (0.14)	-0.03 (0.14)
Caractéristiques générales				
Est une femme	-0.02 (0.04)	-0.03 (0.04)	-0.04 (0.05)	-0.05 (0.05)
Est français	0.08 (0.08)	0.08 (0.08)	0.20** (0.08)	0.21*** (0.08)
Habite dans une ZUS	-0.03 (0.05)	-0.01 (0.06)	-0.03 (0.06)	-0.02 (0.06)
Âge				
23-29 ans	0.02 (0.06)	0.01 (0.06)	0.00 (0.06)	-0.01 (0.06)
29-35 ans	0.19*** (0.07)	0.16** (0.07)	0.08 (0.08)	0.06 (0.08)
Modalité d'accueil lors du premier contact				
Accueil téléphonique	-0.01 (0.05)	-0.01 (0.05)	0.01 (0.05)	0.00 (0.05)
Site internet de l'Adie	-0.29 (0.25)	-0.25 (0.23)	-0.16 (0.29)	-0.16 (0.30)
Orientation vers l'Adie				
Média et presse	0.09 (0.07)	0.11 (0.07)	-0.02 (0.08)	-0.02 (0.08)
Partenaires de montage	-0.07 (0.07)	-0.04 (0.07)	-0.11 (0.07)	-0.09 (0.07)
Autre	-0.04 (0.06)	-0.01 (0.06)	-0.17*** (0.06)	-0.16** (0.06)

Suite page suivante ...

... Suite de la page précédente (le reste du tableau inclut les interactions)

	A répondu à la vague 1		A répondu à la vague 2	
	(1)	(2)	(3)	(4)
Caractéristiques générales				
Est une femme x Groupe test	0.07 (0.05)	0.08 (0.05)	0.15*** (0.06)	0.15*** (0.06)
Est français x Groupe test	-0.03 (0.10)	-0.03 (0.10)	-0.14 (0.10)	-0.14 (0.10)
Habite dans une ZUS x Groupe test	-0.01 (0.07)	-0.02 (0.07)	-0.00 (0.07)	-0.00 (0.07)
Âge				
23-29 ans x Groupe test	0.04 (0.07)	0.04 (0.07)	-0.01 (0.07)	-0.00 (0.07)
30-35 ans x Groupe test	-0.06 (0.08)	-0.06 (0.08)	0.00 (0.09)	0.01 (0.10)
Modalité d'accueil lors du premier contact				
Accueil téléphonique x Groupe test	0.02 (0.06)	0.02 (0.06)	0.01 (0.06)	0.01 (0.06)
Site internet de l'Adie x Groupe test	0.21 (0.29)	0.16 (0.26)	-0.08 (0.32)	-0.07 (0.33)
Orientation vers l'Adie				
Média et presse x Groupe test	-0.06 (0.08)	-0.06 (0.08)	0.00 (0.09)	0.00 (0.10)
Partenaires de montage x Groupe test	0.04 (0.08)	0.04 (0.08)	0.12 (0.09)	0.12 (0.09)
Autre x Groupe test	0.02 (0.07)	0.02 (0.07)	0.16** (0.08)	0.17** (0.08)
Constante	0.62*** (0.11)	0.72*** (0.12)	0.50*** (0.11)	0.57*** (0.13)
Contrôles	Non	Oui	Non	Oui
Observations	1445	1445	1445	1445

Pour l'âge, la catégorie de référence est la catégorie « 17-22 ans ». Pour la variable sur la modalité d'accueil lors du premier contact, cette catégorie est « Physique ». Enfin, pour la variable sur l'orientation vers l'Adie, la catégorie de référence est « Pôle emploi ». Contrôles : sites de formation.

* p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01. Erreurs standard entre parenthèses.

4.5 Choix de la spécification et lecture des tableaux

Choix de la spécification retenue

Comme précisé dans la section précédente, nous avons choisi de retenir dans notre spécification les variables indicatrices « sexe » et la modalité d’orientation « autre » vers l’Adie comme contrôles. Durant l’analyse, nous nous sommes rendus compte que le niveau d’éducation renseigné lors de l’enquête en vague 1 avait des chances de ne pas être distribué de manière similaire entre le groupe test et témoin au départ. Nous n’avons pas pu vérifier si les jeunes des groupes test et témoin avaient un niveau d’éducation similaire au moment du tirage au sort puisque ces données étaient renseignées de manière différentielle dans les données administratives dont nous disposons (tableau 4.1).

TABLEAU 4.14 – Dernière année d’étude déclarée en vague 1

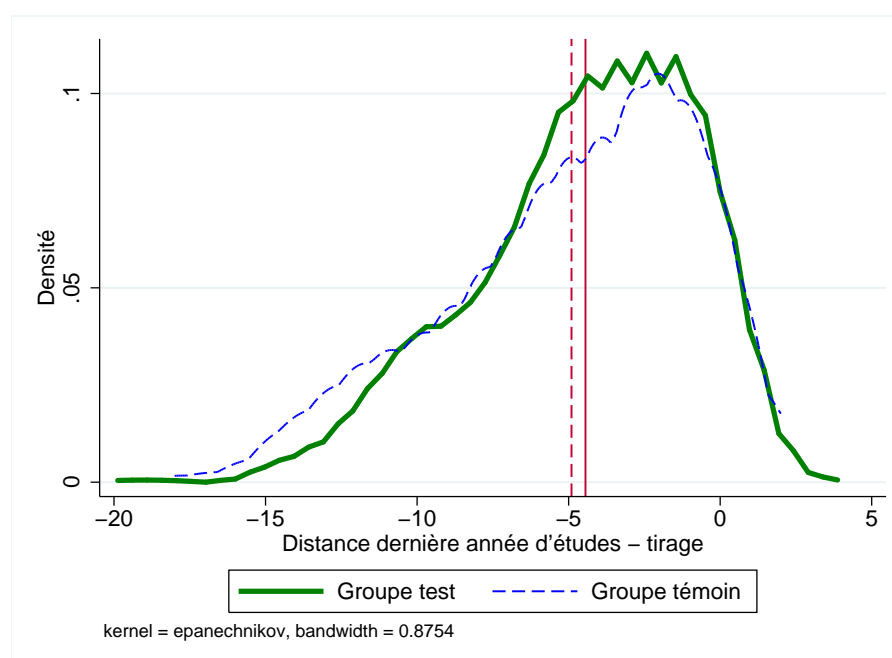
	Moyenne du groupe témoin	CréaJeunes - témoin	p-val	N
Moins que le baccalauréat	28%	-0.03	0.312	1026
Baccalauréat professionnel ou général	28%	-0.06**	0.024	1026
IUT/BTS	13%	0.07***	0.009	1026
L1	5%	-0.02	0.137	1026
L2 ou DEUG	1%	0.03**	0.018	1026
L3	11%	-0.02	0.263	1026
Master ou thèse	14%	0.04	0.117	1026

Contrôles : sexe et orientation vers l’Adie.

Les résultats que nous observons dans le tableau 4.14 montrent effectivement que le niveau d’éducation n’est pas le même dans les deux groupes quand nous prenons en compte la première vague d’enquêtes, soit 16 mois après le tirage au sort. Les jeunes du groupe test semblent en effet avoir quitté l’école plus tardivement que les jeunes du groupe témoin, ce qui suggère un niveau d’éducation plus élevé. Par exemple, la proportion de jeunes déclarant une dernière année d’études correspondant à un IUT ou à un BTS est significativement plus élevée parmi les jeunes du groupe test que ceux du groupe témoin. Cependant, avec les informations dont nous disposons, nous constatons que cette différence n’est pas imputable à *CréaJeunes* car la date de dernière étude déclarée est antérieure à l’année du tirage au sort. En effet, la figure 4.2 présente la distribution de la variable « distance entre la dernière année d’étude et l’année du tirage », pour les groupes test et témoin. Les lignes verticales indiquent la moyenne de chacun des groupes : ligne pleine pour le groupe test, ligne en pointillés pour le groupe témoin. Cette figure montre

d'une part que la dernière année d'étude n'a pas été postérieure au tirage au sort et que la moyenne du groupe test est plus élevée que la moyenne du groupe témoin d'autre part. Comme les deux groupes sont identiques en termes de moyenne d'âge, une dernière année d'étude plus tardive n'est donc pas le signe que le groupe test est plus jeune (et a donc terminé ses études en moyenne plus tard que le groupe témoin). Par conséquent, ceci suggère un déséquilibre pré-existant entre les deux groupes avant la première vague d'enquêtes et non l'effet du programme *CréaJeunes* sur une éventuelle reformation des jeunes.

FIGURE 4.2 – Distribution de la distance entre la dernière année d'études (vague 1) et l'année du tirage au sort



Cette constatation nous pousse donc à contrôler pour ces variables de niveau d'étude afin de ne pas biaiser les estimations. Spécifiquement, ces indicatrices sont : « avoir déclaré une dernière année d'étude correspondant à l'obtention d'un baccalauréat professionnel ou général », « avoir déclaré une dernière année d'étude correspondant à l'obtention d'un diplôme d'IUT ou un BTS » et enfin « avoir déclaré une dernière année d'étude correspondant à l'obtention d'une deuxième année de licence ou un DEUG ». Comme nous incluons les mêmes contrôles pour l'analyse des deux vagues d'enquêtes, nous incluons également une dernière variable indicatrice correspondant à un niveau d'étude non renseigné pendant la première vague.

Au total, nous incluons donc six variables permettant de contrôler les déséquilibres en termes de probabilité de répondre à l'enquête ou sur le niveau d'éducation dans l'analyse. Ces variables indicatrices sont :

- le sexe ;
- la modalité d'orientation « autre » vers l'Adie ;
- la variable « avoir déclaré une dernière année d'étude correspondant à l'obtention d'un baccalauréat professionnel ou général » ;
- la variable « avoir déclaré une dernière année d'étude correspondant à l'obtention d'un diplôme d'IUT ou un BTS » ;
- la variable « avoir déclaré une dernière année d'étude correspondant à l'obtention d'une deuxième année de licence ou un DEUG » ;
- et enfin, une variable indiquant que le niveau d'éducation n'est pas renseigné en vague 1.

Techniquement, nous utilisons dans ce rapport des régressions dans lesquelles chaque variable d'intérêt (par exemple : a créé son entreprise) est régressée sur une variable indicatrice d'appartenance au groupe témoin en incluant l'ensemble des contrôles précédemment mentionnés.

Lecture des tableaux

Comme toutes les études de ce genre, l'exercice auquel nous nous livrons est un exercice statistique. Le tirage au sort annulerait toutes les différences entre le groupe de jeunes bénéficiant du programme et le groupe contrôle si ces deux groupes étaient composés d'une infinité de jeunes.

Ce n'est évidemment pas le cas, et de petites différences dues au hasard peuvent subsister entre ces deux groupes. C'est ce que nous observons dans le tableau 4.2 pour les modalités d'accueil des jeunes à l'Adie. Lorsque nous comparerons les deux groupes après le tirage au sort, nous nous attacherons à mettre en évidence les différences statistiquement « significatives » aux seuils usuels de 5 ou 10%, c'est-à-dire celles qui ont de faibles chances (moins de 5 ou 10%) d'être dues au hasard.

Étant donnée la taille de notre échantillon, le seul aléa du tirage au sort peut faire apparaître des différences relativement importantes entre le groupe de jeunes bénéficiant du programme et le groupe témoin, si bien que nous ne pouvons considérer comme significatives que des différences vraiment conséquentes entre ces deux groupes. Notre dispositif expérimental permettra donc de détecter les effets du programme *CréaJeunes* s'ils sont forts, mais pas s'ils sont modestes, puisque nous ne serons pas capable de distinguer de faibles effets d'un bruit statistique.

La grande majorité de nos tableaux sont présentés sur le modèle suivant. La première colonne liste les variables considérées dans le tableau. La seconde colonne, intitulée « Moyenne du groupe témoin », contient la moyenne de ces variables pour les jeunes du

FIGURE 4.3 – Aide à la lecture des tableaux

Aide à la lecture :

1^{ère} colonne : 10% des jeunes du groupe témoin ont participé à *CréaJeunes*

2^{ème} colonne : les jeunes du groupe test sont 59 points de pourcentage plus nombreux à avoir participé à *CréaJeunes*. Cela signifie que 69% des jeunes du groupe test ont participé (10% + 59%). Les trois étoiles indiquent que la différence entre les moyennes des deux groupes de jeunes est statistiquement significative au seuil de 1%.

3^{ème} colonne : La *p-value* est la probabilité que l'échantillon présente un tel écart de moyenne entre le groupe test et le groupe témoin si les deux moyennes sont en réalité égales.

4^{ème} colonne : l'analyse a été réalisée à partir des réponses de 1004 jeunes.

groupe témoin. La troisième colonne, intitulée « Effet du programme » présente l'effet de l'accompagnement *CréaJeunes* sur ces différentes variables, estimé à partir de la méthode décrite ci-dessus. Un coefficient positif signifie que le dispositif a un effet positif sur la variable considérée, tandis qu'un coefficient négatif signifie le contraire. Pour juger de l'importance d'un effet, il sera souvent utile de le comparer au chiffre de la première colonne, qui s'interprète comme la situation qu'auraient connue les jeunes s'ils n'avaient pas bénéficié de l'accompagnement *CréaJeunes*. Un effet de +5 n'a pas la même interprétation si la situation de référence est de 5 ou si elle est de 100. Dans le premier cas, l'effet correspond à une augmentation de 100%, contre seulement 5% dans le second cas.

Dans la colonne 2, nous incluons aussi le résultat d'un test statistique de nullité de cet effet. Le nombre d'étoiles placées à côté du coefficient indique son niveau de significativité statistique. L'absence d'étoile signifie que l'on ne peut pas rejeter l'hypothèse d'absence d'effet. S'il existe une différence, celle-ci est trop faible pour être détectée et on ne peut pas la distinguer d'un simple bruit statistique. Une étoile indique qu'il y a moins de 10% de chances que la différence entre les deux groupes soit due à de l'aléa d'échantillonnage. Deux ou trois étoiles indiquent que cette probabilité est inférieure ou égale à 5% et à 1% respectivement. La colonne 3, intitulée *p-value*, montre la valeur exacte du résultat de ce test statistique : cette colonne donne une idée précise de la proximité des coefficients avec les seuils de significativité. Enfin, la dernière colonne reporte le nombre d'observations utilisées pour estimer l'effet présenté dans la deuxième colonne.

La figure 4.3 propose une aide à la lecture des tableaux du rapport, en prenant pour exemple le tableau 5.1.

CHAPITRE 5

DIFFÉRENCES D'EXPOSITION À *CréaJeunes* ET AUTRES FORMATIONS SUIVIES

Afin d'interpréter les écarts de résultats éventuels entre les groupes test et témoin, il convient tout d'abord de savoir quelle est exactement la nature du « traitement » qui les différencie. En effet, le dispositif *CréaJeunes* est un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise parmi beaucoup d'autres qui sont parfois préconisés par l'Adie elle-même. Le groupe témoin peut être bénéficiaire d'un certain nombre de dispositifs – *sauf CréaJeunes* – (si le protocole est bien respecté), tandis que le groupe test ne bénéficie pas – *exclusivement* – de *CréaJeunes*. Il est donc essentiel de savoir précisément à quelle situation de référence nous comparons les bénéficiaires du dispositif testé. Nous présentons dans une première partie le taux de participation à *CréaJeunes* ainsi qu'un panorama des autres formations suivies. Nous revenons dans une deuxième partie sur le contenu et l'intensité de la formation suivie.

Les tableaux 5.1 et 5.2 présentent l'effet de l'assignation à *CréaJeunes* sur la participation à *CréaJeunes* ainsi qu'à d'autres formations à la création d'entreprise. Le tableau 5.3 présente l'effet de l'assignation à *CréaJeunes* sur la participation à des formations dans d'autres domaines que la création d'entreprise.

5.1 Participation à *CréaJeunes* et aux autres formations

Ces résultats montrent tout d'abord que *CréaJeunes* s'insère dans un environnement dans lequel les jeunes ciblés ont accès à un certain nombre d'autres formations, à l'accompagnement et à la création d'entreprise mais aussi à des formations plus générales. En effet 21% des jeunes du groupe témoin ont reçu une formation spécifique à la création d'entreprise environ 16 mois après le tirage (tableau 5.1). Cette proportion s'élève à 39% 28 mois après le tirage (tableau 5.2). Près de 40% des jeunes du groupe témoin ont reçu une formation professionnalisante ou un accompagnement à la recherche d'emploi

(tableau 5.3) durant la période de l'évaluation (44% à 16 mois et 39% à 28 mois après le tirage).

Ensuite, au moment de la première enquête de suivi (16 mois), 69% des jeunes assignés au groupe test déclaraient participer à *CréaJeunes* contre 10% dans le groupe témoin, une différence de 59 points de pourcentage (tableau 5.1). Cette différence passe à 52 points de pourcentage (tableau 5.2) au moment de la deuxième enquête de suivi. Les données administratives, qui combinent fichiers de présence et données d'enquêtes, montrent une différence de participation plus importante (de 70 points de pourcentage) avec une participation égale à 77% pour les tests et 7% pour les témoins (tableau 5.2). Il est possible que les données déclaratives sur la participation soient légèrement biaisées. Il peut y avoir en effet une confusion avec d'autres programmes (notamment Adie et Adie *CréaJeunes* dans le groupe témoin). Il est aussi possible que les jeunes n'ayant pas suivi *CréaJeunes* jusqu'au bout aient considéré qu'ils n'ont pas participé au programme¹ (expliquant donc la différence de taux de participation dans le groupe test entre les données d'enquêtes et les données administratives).

Ces résultats suggèrent donc que les jeunes assignés au programme n'ont pas tous effectivement participé à *CréaJeunes* et que certains jeunes du groupe témoin y ont quand même participé. En termes méthodologiques, cela signifie que l'ensemble des différences que l'on trouvera entre groupe test et témoin dans le reste de l'analyse seront dus à cette population qui a participé à *CréaJeunes* lorsqu'elle y était assignée et qui n'aurait pas participé si elle n'y avait pas été assignée. Pour obtenir la taille de l'effet du programme sur cette population, il suffit donc de diviser les différences entre groupes tests et témoins par la proportion de cette population (c'est-à-dire par 0,7 si l'on utilise le taux de participation différentiel provenant des données administratives).

Même s'il existe un nombre significatif de formations disponibles, on observe que *CréaJeunes* constitue une véritable valeur ajoutée en termes d'accès à la formation à la création d'entreprise pour les jeunes de l'échantillon. En effet la probabilité de recevoir une aide à la création d'entreprise (toutes formations confondues) à environ 16 mois passe de 29% pour le groupe témoin à 75% pour le groupe test (tableau 5.1). Il existe toutefois un effet de substitution significatif, même s'il est limité. Les jeunes du groupe traité ont une probabilité de 5 points de pourcentage plus faible de participer à d'autres programmes de formation à l'entreprise tels que les formations CCI et Pôle emploi (Accre). Ceci montre à court terme (16 mois) que les jeunes qui ont suivi *CréaJeunes* ont également suivi d'autres formations depuis qu'ils ont l'idée de créer leur propre entreprise (17%) et que la participation à *CréaJeunes* ne les a détournés que très faiblement d'autres formations possibles.

Toutefois, 28 mois après le tirage on observe que la différence d'accès à un programme d'accompagnement entre les groupes test et témoin est plus faible. Si le taux de partici-

1. Il est important de préciser que nous définissons les individus comme effectivement traités tous ceux qui ont démarré *CréaJeunes*, indépendamment de leur durée de participation au programme.

TABLEAU 5.1 – Aide reçue pour le projet de création d’entreprise

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
Environ 16 mois après le tirage				
A reçu de l’aide d’un organisme	29%	0.45***	0.000	1012
A reçu de l’aide de l’Adie CréaJeunes	10%	0.59***	0.000	1004
A reçu de l’aide d’un autre dispositif	21%	-0.05*	0.067	1004
ADIE hors CréaJeunes	3%	-0.01*	0.082	1004
CCI/Chambre des métiers	5%	-0.03**	0.013	1004
Tissu associatif ¹	4%	-0.00	0.881	1004
Pôle emploi/Accre	7%	-0.04**	0.014	1004
A suivi une formation et l’a trouvée utile	76%	0.09**	0.036	601
Nature de l’aide reçue				
A suivi une formation collective	22%	0.50***	0.000	1010
A suivi une formation individuelle/coaching	20%	0.43***	0.000	1010
A bénéficié d’une subvention	5%	0.05**	0.013	1010
Montant de la subvention/prime	151.4	-13.07	0.842	989
Suivi de la formation				
Durée max. des formations (en semaines)	2.3	3.98***	0.000	990
A participé à la formation jusqu’au bout	24%	0.38***	0.000	1005
A suivi (presque) tous les modules de la formation	23%	0.38***	0.000	1004
A suivi une formation portant sur ...				
Cibler les clients	24%	0.48***	0.000	999
Faire des démarches commerciales	23%	0.48***	0.000	999
Effectuer les formalités admin/juridiques	23%	0.47***	0.000	999
Rechercher des financements	21%	0.47***	0.000	998
Gestion/trésorerie/comptabilité	23%	0.46***	0.000	998
Développement personnel	18%	0.49***	0.000	999

¹Tissu associatif comprend : France Initiative, Miel, Mission locale, Service d’amorçage de projet, Boutique de Gestion.

Contrôles : sexe, niveau d’éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d’accueil à l’Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d’observations.

pation des traitements à *CréaJeunes* reste sensiblement le même (66%), la différence de probabilité de participation à un programme lié à la création d’entreprise entre les traitements et les contrôles est moins important (34 points de pourcentage). Cette réduction de l’écart au court du temps est naturelle étant donné que les jeunes du groupe contrôle qui n’ont pas eu accès à *CréaJeunes* participent progressivement à d’autres dispositifs d’accompagnement.

Il est aussi important de noter que l’accès à *CréaJeunes* n’a pas détourné les jeunes des formations hors accompagnement à la création d’entreprise et ce à court et à moyen terme. Le tableau 5.3 montre en effet que la probabilité de suivre une formation (en dehors des études) est la même à 16 et 28 mois après le tirage pour les groupes tests et témoins.

TABLEAU 5.2 – Aide reçue pour le projet de création d'entreprise (suite)

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 28 mois après le tirage				
A suivi un accompagnement à la création d'entreprise	39%	0.34***	0.000	842
A suivi <i>CréaJeunes</i>	14%	0.52***	0.000	841
A bénéficié d'une subvention	5%	0.01	0.699	835
Montant de la subvention	252.8	-120.75	0.280	834
D'après les données administratives				
A participé à <i>CréaJeunes</i> ¹	7%	0.70***	0.000	1445
A assisté au dernier jour de la formation <i>CréaJeunes</i>	0%	0.58***	0.009	769

¹Les données administratives, issues des fichiers de présence, ont été complétées par les données d'enquête dans certains cas.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

5.2 Intensité de la formation

Pour avoir une idée plus précise de la valeur ajoutée de *CréaJeunes* en termes d'intensité on peut regarder non seulement la probabilité de participer à une formation mais aussi la durée de la formation ainsi que son contenu. Nous disposons de ces informations seulement pour la première vague d'enquête à environ 16 mois après le tirage (tableau 5.1).

A 16 mois, nous observons que la durée maximum de formation à la création d'entreprise est de plus de 6 semaines pour les jeunes du groupe traitement (comparés à un peu plus de 2 semaines pour les jeunes du groupe contrôle). Il faut cependant ramener ces informations à la population qui a effectivement participé à *CréaJeunes* grâce à leur assignation au groupe test, cela correspond en fait à une augmentation de la durée de formation d'environ 6 semaines pour ceux qui ont effectivement suivi *CréaJeunes* (3.98/0,7) et qui ne l'auraient pas suivi s'ils n'avaient pas été assignés au groupe test. Ce résultat est cohérent avec l'intensité du programme qui fournissait des formations d'environ deux mois au début du processus d'accompagnement.

Les résultats montrent que le type de formations suivies correspondent bien au programme proposé par *CréaJeunes*. Pour rappel, le programme *CréaJeunes* consistait en une formation initiale sur différents aspects de la création d'entreprise et d'un accompagnement individuel sous forme de tutorat. En termes de contenu, on observe que la probabilité de recevoir une formation sur le ciblage des clients, les démarches commer-

ciales, les formalités administratives, la recherche de financements, la gestion ainsi que le développement personnel augmente pour chacune de 50 points de pourcentage pour les individus assignés au traitement (tableau 5.1). En termes de nature de la formation, l'assignation à *CréaJeunes* accroît la probabilité d'avoir suivi une formation par le biais de cours collectifs et de coaching individuel de 50 et 43 points de pourcentage respectivement (tableau 5.1). A nouveau, ces effets ramenés à la population qui a effectivement participé suggèrent que la grande majorité des jeunes qui ont reçu *CréaJeunes* ont bien suivi les différents modules de la formation initiale et ont bénéficié de l'accompagnement individuel. On observe cependant que les jeunes participant au programme n'ont pas tous suivi les formations jusqu'au bout. En effet, toutes formations confondues la probabilité d'avoir suivi l'ensemble de la formation et tous ses modules s'élève à 61% et 62% respectivement pour les jeunes ayant été assignés au programme.

Enfin, la probabilité de recevoir une subvention environ 16 mois après le tirage est plus élevée de 5 points de pourcentage pour les jeunes du groupe test par rapport à ceux du groupe témoin. Cet effet ne se concrétise cependant pas à moyen terme (l'effet n'est pas différent de zéro à environ 28 mois après le tirage).

TABLEAU 5.3 – Formations suivies, hors accompagnement à la création d'entreprise

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
<i>Environ 16 mois après le tirage</i>				
A suivi une formation en dehors des études	44%	0.02	0.509	1023
<i>A suivi une formation visant à ...</i>				
Construire un projet professionnel ou à chercher un emploi	10%	0.04*	0.054	1012
Obtenir une qualification ou à apprendre un métier	39%	-0.01	0.756	1016
Nombre de formations suivies	.8	0.09	0.666	1014
Durée de la formation la plus longue (en semaines)	12.7	-0.13	0.930	1008
<i>Environ 28 mois après le tirage</i>				
A suivi une formation professionnalisante	22%	-0.01	0.847	842
A suivi un accompagnement à la recherche d'emploi	17%	-0.01	0.812	842

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

CHAPITRE 6

IMPACT SUR LE PROJET D'ENTREPRISE INITIAL

Lorsque les jeunes ont été intégrés à l'expérimentation, ils avaient contacté le programme *CréaJeunes*, ils s'étaient entretenus avec un responsable du programme afin d'établir s'ils étaient éligibles au programme, et avaient participé à un entretien collectif ou individuel pour vérifier que le programme convenait bien à leur profil. Parmi les critères d'éligibilité, le jeune devait exposer un projet d'entreprise à créer (ou déjà en voie de création pour certains). Tous les jeunes entrés dans l'expérimentation avaient donc un projet de création d'entreprise. Le programme *CréaJeunes* ayant pour vocation d'accompagner le jeune dans la réalisation de ce projet, l'évaluation des effets du programme porte naturellement en tout premier lieu sur la réalisation de ce projet. Nous allons donc présenter dans cette section l'effet du programme *CréaJeunes* sur la création de l'entreprise, sa survie, son financement, et enfin ses performances économiques. Pour tous ces indicateurs, nous comparons l'ensemble des jeunes du groupe test avec l'ensemble des jeunes du groupe témoin (et non seulement sur les créateurs) pour ne comparer que ce qui est comparable sans biaiser les résultats par des effets de sélection. Lorsque les jeunes n'ont pas créé d'entreprise, les indicateurs sont toujours construits de façon à ce que les non-créateurs sont à zéro, sauf mention contraire précisée dans l'analyse.

6.1 Création et survie de l'entreprise

Le tableau 6.1 présente l'effet du programme sur la création d'entreprise environ 16 mois après l'entrée dans l'expérimentation, tandis que le tableau 6.3 présente les effets environ 28 mois après l'entrée dans l'expérimentation.

Environ 16 mois après le tirage

16 mois après leur entrée dans l'expérimentation, un tiers des jeunes ont créé leur entreprise, et ce aussi bien dans le groupe test que dans le groupe témoin. Parmi les 33% de créateurs, 26% ont créé leur entreprise après leur entrée dans l'expérimentation (le tirage

TABLEAU 6.1 – Impact du programme sur la création d’entreprise : état du projet environ 16 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Création d’entreprise				
A créé son entreprise	33%	-0.00	0.943	1011
A une entreprise en activité	27%	0.00	0.908	1001
A démarré puis arrêté son entreprise ¹	6%	-0.01	0.472	1006
A créé son entreprise après le tirage	26%	0.01	0.784	997
Immatriculation et démarrage de l’activité				
Mois entre l’immatriculation et le tirage	.81	3.50**	0.020	325
A créé et démarré son entreprise	30%	0.01	0.731	1006
Mois entre le démarrage et le tirage	2.12	3.26***	0.010	300
Suite à l’arrêt d’une première activité				
A le projet de démarrer une autre activité	2%	-0.01	0.497	970
Envisage un nouveau projet dans le même secteur	1%	0.00	0.813	959
Non création d’entreprise				
N’a pas créé son entreprise	67%	0.00	0.943	1011
Projet en cours	22%	-0.02	0.583	1011
Report du projet	30%	0.05	0.156	1011
Abandon du projet	16%	-0.03	0.242	1011
N’a pas créé car manque de financement	7%	-0.03**	0.031	1003
N’a pas créé car problèmes organisationnels	1%	-0.00	0.550	1003
N’a pas créé car ses projets ont changé ²	7%	0.01	0.707	1003
N’a pas créé pour d’autres raisons	1%	-0.01	0.312	1003
N’a pas encore créé, mais prévoit de démarrer :				
Dans moins d’un an	10%	0.03	0.153	1008
Dans plus d’un an	7%	-0.01	0.597	1008
Date imprécise/NSP/NRP	34%	0.01	0.770	1008

¹Les raisons citées pour expliquer l’arrêt de l’entreprise sont détaillées dans le tableau 6.2.

²Par exemple : a trouvé un emploi.

Contrôles : sexe, niveau d’éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d’accueil à l’Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d’observations.

au sort), cette proportion étant également statistiquement identique dans les groupes test et témoin. L’entrée dans le programme *CréaJeunes* a cependant eu un effet très net d’allongement de la période nécessaire à l’immatriculation et au démarrage de l’entreprise. En effet, si les créateurs du groupe témoin ont immatriculé l’entreprise moins d’un mois après le tirage (0.8 mois en moyenne) et démarré l’activité environ 2 mois après le tirage, les créateurs du groupe test ont immatriculé et démarré l’entreprise un peu plus de 3 mois plus tard, soit une immatriculation environ 4 mois après l’entrée dans l’expérimentation, et un démarrage d’activité un peu plus de 5 mois après le tirage. Ceci s’explique aisément par le fait que les jeunes bénéficiaires de l’accompagnement *CréaJeunes* ont attendu

d'avoir reçu la formation proposée par le programme avant d'immatriculer et de démarrer l'entreprise. Enfin, parmi les 33% de créateurs, 30% ont effectivement démarré l'activité, 27% sont toujours en activité et 6% ont arrêté leur activité (nous n'observons pas d'effet du programme *CréaJeunes* sur ces résultats).

Le tableau 6.2 présente les raisons de l'arrêt de l'entreprise déclarées par le – très petit – échantillon de personnes concernées ayant répondu à cette question (23 personnes). Nous voyons que la majorité des arrêts (57%) sont dus au fait que l'entreprise n'a pas rencontré de succès économique. Près de 9% des arrêts sont dus au fait que l'entrepreneur a trouvé un emploi salarié. Pour les autres arrêts, il s'agit de raisons plus personnelles (notamment le fait que l'activité était trop lourde à gérer, ou des difficultés familiales ou de santé). Parmi les 6% qui ont arrêté l'entreprise, un tiers prévoit de démarrer une autre activité (2% de l'échantillon), dont la moitié dans le même secteur (1% de l'échantillon) (ces résultats n'ont pas été modifiés par le programme *CréaJeunes*).

TABLEAU 6.2 – Raisons de l'arrêt de l'entreprise (en % de ceux ayant cessé l'activité de leur entreprise)

	Après 16 mois environ (en %)	Après 28 mois environ (en %)
L'entreprise n'a jamais marché	57	54
A trouvé un emploi salarié	9	8
Activité trop lourde à gérer	9	17
Problèmes familiaux ou de santé	13	12
Pour d'autres raisons	13	0
A modifié son projet		9
Observations	23	65

Si deux tiers de jeunes n'ont donc pas créé leur entreprise dans les 16 mois qui ont suivi le tirage, seuls 16% ont définitivement abandonné le projet. 22% se déclarent en cours de création, tandis que les 30% restants disent avoir reporté le projet dans le futur. Il semble donc qu'après 16 mois le potentiel de création d'entreprise est encore important. Celui-ci ne diffère pas de manière significative entre les groupes test et témoin, même si l'on voit un peu moins de jeunes ayant abandonné leur projet de façon définitive (-3 points de pourcentage, différence statistiquement non significative) et un peu plus de jeunes ayant reporté leur projet dans le futur (+5 points de pourcentage, différence également

non significative mais plus proche du seuil de significativité conventionnel¹). Concernant les 16% de jeunes ayant définitivement abandonné le projet, deux raisons principales se dégagent dans le groupe témoin : le manque de financement et le fait que le jeune a changé de projet (par exemple le fait qu'il ait trouvé un emploi). Le programme *CréaJeunes* a significativement diminué la proportion de jeunes ayant abandonné par manque de financement, de 7% à 4%. Ces jeunes qui n'ont pas été dissuadés par le manque de financement grâce à l'accompagnement *CréaJeunes* se retrouvent dans la proportion un peu plus élevée de ceux qui ont reporté leur projet dans le futur. Enfin, parmi ces jeunes qui ont reporté le projet à plus tard, 1 sur 5 prévoit de démarrer dans moins d'un an (ce qui correspond à 10% de l'échantillon), tandis que 4 sur 5 prévoit de démarrer dans plus d'un an ou à une date encore imprécise ou indéterminée. Il est à noter que les jeunes qui prévoient de démarrer dans moins d'un an sont un peu plus nombreux dans le groupe test (13% au lieu de 10% dans le groupe témoin), cet écart étant relativement proche du seuil conventionnel de significativité².

Environ 28 mois après le tirage

Un an plus tard (28 mois après le tirage), la situation n'a globalement que faiblement évolué. La proportion de jeunes ayant créé au cours des deux dernières années est de 36%. Cependant, il semble que le programme *CréaJeunes* ait favorisé une légère augmentation de la proportion de créateurs. Si l'on prend le taux global de créateurs, on observe un écart – non significatif – de 4 points de pourcentage entre les groupe test et le groupe témoin. Le niveau de création étant strictement équivalent au niveau d'immatriculation, exactement le même écart est observé concernant l'immatriculation de l'entreprise³. Si l'on prend les créations ayant eu lieu *après* le tirage, 30% des personnes du groupe témoin ont créé après le tirage, pour 36% des personnes du groupe test, cet écart étant à la frontière du seuil conventionnel de significativité à 90%⁴. Malheureusement, le petit groupe de créateurs qui a été amené à créer grâce au programme *CréaJeunes* a arrêté l'activité. In fine, la même proportion de créateurs toujours en activité est observée dans les deux groupes, tandis qu'une proportion significativement plus élevée d'arrêts est observée dans le groupe test (12% contre 8% dans le groupe témoin, différence significative au seuil de significativité à 90%), correspondant exactement à la petite augmentation du nombre de créateurs observée dans le groupe test. Ainsi, il apparaît clairement que le programme *CréaJeunes* a permis une légère augmentation de la proportion de créateurs mais que les

1. La probabilité que les données produisent un tel écart si la moyenne du groupe test et la moyenne du groupe témoin sont identiques (*p-value*) est 0.16.

2. La probabilité que les données produisent un tel écart si la moyenne du groupe test et la moyenne du groupe témoin sont identiques (*p-value*) est 0.15.

3. Ces résultats indiquent qu'aucune entreprise n'a été créée de façon informelle, ou que de telles entreprises n'ont pas été déclarées aux enquêteurs.

4. La probabilité que les données produisent un tel écart si la moyenne du groupe test et la moyenne du groupe témoin sont identiques (*p-value*) est 0.10.

TABLEAU 6.3 – Impact du programme sur la création d'entreprise : état du projet environ 28 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Création d'entreprise				
A créé son entreprise au cours des 24 derniers mois	36%	0.04	0.214	838
A une entreprise en activité	28%	0.00	0.938	836
A démarré puis arrêté son entreprise ¹	8%	0.04*	0.078	838
A créé son entreprise après le tirage	29%	0.06	0.101	831
Immatriculation et démarrage de l'activité				
A immatriculé son entreprise	36%	0.04	0.224	836
A créé et démarré son entreprise	35%	0.02	0.518	836
Suite à l'arrêt d'une première activité				
A le projet de démarrer une autre activité	3%	0.02	0.145	834
Envisage un nouveau projet dans le même secteur	2%	0.00	0.669	834
Non création d'entreprise				
N'a pas créé son entreprise	64%	-0.04	0.214	838
Compte encore créer une entreprise	43%	-0.02	0.655	798
A abandonné le projet	19%	-0.03	0.351	798
N'a pas créé par manque de financement	28%	-0.00	0.943	821
N'a pas créé car problèmes organisationnels	4%	0.04**	0.025	821
N'a pas créé car ses projets ont changé ²	15%	-0.00	0.967	821
N'a pas créé car manque d'accompagnement/ de formation	6%	-0.04***	0.002	821
N'a pas créé par découragement/ projet non viable	5%	-0.01	0.605	821
Autres raisons/ne donne aucune raison	6%	-0.02	0.158	836
N'a pas encore créé, mais prévoit de démarrer :				
Dans moins d'un an	10%	0.00	0.952	798
Dans plus d'un an	11%	-0.01	0.685	798
Date imprécise/NSP/NRP	22%	-0.01	0.781	798

¹Les raisons citées pour expliquer l'arrêt de l'entreprise sont détaillées dans le tableau 6.2

²par ex. a trouvé un emploi.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

entreprises ainsi créées n'ont pas pu survivre et se sont arrêtées dans les 28 mois suivant le début de l'expérimentation. Parmi les créateurs ayant arrêté l'activité, presque 1 sur 3 a le projet de démarrer une nouvelle activité dans le groupe témoin (3% pour 8% ayant arrêté l'activité), et presque 1 sur 2 dans le groupe test (5% pour 12% ayant arrêté l'activité), cette différence étant proche du seuil conventionnel de significativité⁵.

5. La probabilité que les données produisent un tel écart si la moyenne du groupe test et la moyenne du groupe témoin sont identiques (*p-value*) est 0.15.

Nous trouvons donc par contraste 64% de jeunes qui n'ont pas créé d'entreprise 28 mois après le début de l'expérimentation. Cette population n'a pas pour autant abandonné le projet, puisque la grande majorité (un peu plus des deux tiers, soit 43% de l'échantillon total) prévoit de démarrer l'activité dans le futur, pour la plupart sans date précise (22% de l'échantillon total) ou dans un futur lointain supérieur à un an (11% de l'échantillon total), et pour les 10% restants à un horizon inférieur à un an. Un petit tiers des non-créateurs, soit 19% de l'échantillon total, a abandonné le projet. Nous n'observons aucune différence entre le groupe test et le groupe témoin concernant ces résultats, ce qui suggère que le programme *CréaJeunes* n'a pas induit d'effet particulier à moyen terme sur les projets de création de ceux qui n'ont pas encore créé. Ceci contraste avec les résultats après 16 mois qui montraient que le programme *CréaJeunes* avait induit une proportion un peu plus élevée de jeunes ayant encore un projet de création pour le futur. Il semble donc qu'après un peu plus de deux ans cet effet a disparu.

Tout concorde donc avec le fait que le programme *CréaJeunes* a induit une petite augmentation de 4 points de pourcentage de la proportion de jeunes n'ayant pas encore créé à l'horizon des 16 mois mais ayant encore le projet de le faire, que ces jeunes ont effectivement créé passé le 16^{ème} mois après le tirage et qu'ils ont finalement arrêté l'activité avant le 28^{ème} mois après le tirage.

6.2 Caractéristiques de l'entreprise

Le tableau 6.4 présente les caractéristiques des entreprises créées en termes de secteur, de statut juridique et de personnes associées ou employées, 28 mois après le tirage. Le secteur le plus fréquent est celui des services, qui concentre la moitié des créateurs du groupe témoin (18% des jeunes ont créé dans ce secteur pour 36% de créateurs). C'est aussi ce secteur qui concentre la petite proportion de créateurs supplémentaire issue du programme *CréaJeunes* : nous voyons une proportion de 6% de jeunes créateurs dans le secteur des services de plus dans le groupe test, sans variation significative du nombre de créateurs dans les autres secteurs, ce qui suggère que les 4% de créateurs et d'arrêts supplémentaires survenus dans le groupe test se situaient dans le secteur des services.

Quant au statut juridique, les entreprises créées sont majoritairement des entreprises individuelles (2 créations sur 3, soit 24% parmi les 36% de créations), le tiers restant étant des sociétés (la création d'association est quasiment inexistante). L'écart de 4 points de pourcentage de création d'entreprise individuelle entre le groupe test et le groupe témoin montre que les 4% de créations et d'arrêts supplémentaires survenus dans le groupe test étaient des entreprises individuelles.

Enfin, une toute petite minorité de jeunes ont créé des entreprises avec au moins un associé (6%) ou avec au moins un employé (5%). Si l'on rapporte au pourcentage de jeunes ayant créé une entreprise 28 mois après le tirage, cela signifie que 18% des entre-

prises créées incluent un ou plusieurs associés, et 14% incluent un ou plusieurs employés. En revanche, pour les rares entreprises qui incluent des associés ou des employés, elles en incluent un nombre important : en moyenne 5 associés pour les entrepreneurs qui en ont (soit 0.3 associés pour l'ensemble de l'échantillon), et 4 employés à temps plein pour les entrepreneurs qui en ont (soit 0.2 employés à temps plein pour l'ensemble de l'échantillon). Ces indicateurs sur la composition du personnel des entreprises créées n'ont pas été modifiées par le programme *CréaJeunes*.

TABLEAU 6.4 – Caractéristiques de l'entreprise environ 28 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
A créé une entreprise dans le secteur du ...				
Commerce	10.2%	0.00	0.994	836
Artisanat	4.5%	-0.02	0.279	836
Restauration	1.1%	0.01	0.373	836
Services	17.7%	0.06*	0.054	836
Construction bâtiment	3.0%	-0.01	0.149	836
Formation et enseignement	0.0%	0.01	0.237	836
Production agricole	0.0%	0.00	.	836
A créé une entreprise dont le statut juridique est ...				
Entreprise individuelle	24.4%	0.03	0.341	836
Société ¹	11.7%	0.01	0.693	836
Association	0.4%	0.00	0.605	836
Associés et employés				
Est entrepreneur avec associés	6.4%	0.02	0.271	834
Nombre d'associés	.1	0.05	0.112	831
Est entrepreneur avec employés	4.9%	-0.02	0.175	835
Nombre d'employés à temps plein	.1	-0.05	0.289	834

¹La catégorie « Société » comprend les statuts suivants : EURL, SNC, SARL, SELARL, SA, SCP, SAS/SASU et autres.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

6.3 Financement de l'entreprise

Le tableau 6.5 présente la façon dont les jeunes ont utilisé les diverses sources de financement possibles pour créer une entreprise. Les deux sources de financement possibles sont l'investissement personnel et le recours à l'emprunt.

Concernant l'investissement personnel, il s'élève en moyenne à près de 2300€ sur l'ensemble de l'échantillon lors de la première enquête (16 mois après le tirage), incluant donc les deux tiers de non créateurs pour lesquels ce montant est de fait égal à zéro. Cela signifie que pour ceux qui ont créé, le montant de l'investissement personnel est

trois fois plus élevé, de l'ordre de 6900€ , ce qui représente une somme importante à l'échelle personnelle. Pour les jeunes interrogés lors de la deuxième enquête, le montant de l'investissement personnel s'élève en moyenne à un peu plus de 2000€ sur l'ensemble de l'échantillon, ce qui représente un investissement personnel d'environ 6000€ pour ceux qui ont effectivement créé une entreprise⁶. Le montant de l'investissement personnel ne varie pas de façon significative entre le groupe test et le groupe témoin.

Concernant le recours à l'emprunt, il ne concerne qu'environ 1 jeune sur 10 sur l'échantillon total (9% à l'horizon des 16 mois et 11% à l'horizon des 28 mois), et environ un tiers (seulement) de ceux qui ont créé une entreprise. Le proportion de recours à l'emprunt ne varie pas entre le groupe test et le groupe témoin. Il est à noter que le faible recours à l'emprunt n'est pas lié au fait que les demandes de crédit ont été refusées (seul 1% de demandes rejetées sur l'échantillon ayant répondu à la première enquête, aucune demande rejetée sur l'échantillon de la deuxième enquête), elle est donc liée au fait que les jeunes n'ont pas demandé à emprunter, de manière identique dans le groupe test et dans le groupe témoin. Les montants empruntés sont très dispersés, comme le montrent les graphiques 11 et 12 (on ne présente que les montants empruntés pour les personnes ayant créé l'entreprise, le montant emprunté pour les autres étant toujours nul) : alors que beaucoup de créateurs n'empruntent pas (2 sur 3), certains empruntent jusqu'à 20000€ (un tout petit nombre emprunte même jusqu'à 100000€). Le montant emprunté pour la création est en moyenne de 1300€ par jeune 16 mois après le tirage et autour de 2 600€ (le double) 28 mois après le tirage (sur l'ensemble de l'échantillon, soit à nouveau trois fois plus élevé si on ne considère que les créateurs). Il apparaît légèrement inférieur parmi les jeunes du groupe test (400€ de moins en moyenne), mais la différence n'est pas statistiquement significative. On ne voit pas non plus de différence entre les deux groupes quant à la durée du crédit, mais on voit une différence quant à la source du crédit : 28 mois après le tirage, une proportion un peu plus importante de jeunes dans le groupe test ont contracté un emprunt auprès d'un organisme de micro-crédit (3% dans le groupe témoin, 7% dans le groupe test), ce qui semble directement lié au fait que ces jeunes ont bénéficié de l'accompagnement *CréaJeunes* pour avoir accès à un financement de l'Adie. Enfin, il est important de noter que la proportion des jeunes ayant un retard dans le remboursement de leur emprunt est très faible (moins de 1% des jeunes sur l'ensemble de l'échantillon), soit tout de même environ 10% sur l'ensemble de ceux qui ont emprunté.

Au final, il est intéressant de constater que les créateurs utilisent de manière globalement égale l'emprunt et l'investissement personnel pour la création de leur entreprise, l'ordre de grandeur étant de 6 000€ en moyenne par créateur investis personnellement et 6 000€ d'emprunt bancaire.

6. Le différentiel de montants investis personnellement entre l'échantillon de la première et de la deuxième vague d'enquête est lié au fait que ces deux échantillons ne sont pas exactement identiques. On voit aussi un petit nombre de jeunes qui ont investi dans un premier projet lors de la première enquête, ont arrêté ce premier projet et réinvesti dans un second projet pour un montant plus faible.

TABLEAU 6.5 – Financement de l'entreprise

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 16 mois après le tirage				
A investi de l'argent personnel pour lancer l'activité	26%	-0.00	0.999	983
Montant personnel investi au départ	2273	-470.31	0.450	983
A fait un emprunt pour lancer activité	9%	0.02	0.344	997
Montant emprunté	1336	-449	0.273	992
Crédit(s) toujours actif(s)	7%	0.01	0.559	997
Durée du plus long des crédits (mois)	5	-0	0.822	992
A emprunté auprès d'une banque	5%	-0.02	0.243	997
A emprunté auprès d'un organisme de micro-crédit	4%	0.02	0.164	997
A emprunté auprès de fournisseurs	0%	0.00	.	997
A emprunté auprès d'amis/famille/rerelations	1%	0.01	0.111	997
Est en retard dans le remboursement	0%	0.00	0.216	997
Demande de crédit rejetée ces 12 derniers mois	1%	-0.00	0.446	997
Environ 28 mois après le tirage				
A investi de l'argent personnel pour lancer l'activité	11%	0.01	0.711	834
Montant personnel investi au départ	2017	-392.55	0.469	834
A fait un emprunt pour lancer activité	11%	0.02	0.476	835
Montant emprunté	2592	-897	0.224	834
Crédit(s) toujours actif(s)	7%	0.02	0.257	835
Durée du plus long des crédits (mois)	5	0	0.733	833
A emprunté auprès d'une banque	7%	-0.01	0.411	835
A emprunté auprès d'un organisme de micro-crédit	3%	0.04**	0.017	835
A emprunté auprès de fournisseurs	0%	0.00	.	835
A emprunté auprès d'amis/famille/rerelations	2%	-0.01	0.376	835
Est en retard dans le remboursement	1%	0.00	0.771	834
Demande de crédit rejetée ces 12 derniers mois	0%	0.00	0.830	834

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

6.4 Performances de l'entreprise

Le tableau 6.6 présente les performances des entreprises dirigées par les jeunes de l'échantillon. Là encore, nous présentons les performances sur l'ensemble de l'échantillon (et non seulement sur les créateurs) pour ne comparer que ce qui est comparable sans

biaiser les résultats par des effets de sélection. Lorsque les jeunes n'ont pas créé d'entreprise, les performances sont à zéro puisque de fait ils ne génèrent pas de chiffre d'affaires, ni ne perçoivent de revenu personnel de l'activité.

Pour commencer, nous regardons la proportion de personnes qui possèdent un compte en banque d'entreprises. Cet indicateur donne une information sur le degré de professionnalisme des entreprises créées. Nous voyons que cette proportion est de 17% sur l'échantillon lors de la première enquête, soit la moitié environ des créateurs, mais elle est seulement de 9% sur l'échantillon de la deuxième enquête, soit seulement un quart des créateurs. Dans les deux cas, la proportion de personnes qui possèdent un compte en banque d'entreprises ne diffère pas entre le groupe test et le groupe témoin.

Concernant le chiffre d'affaires, nous avons demandé aux créateurs de renseigner le chiffre d'affaires du dernier mois (généralement préféré lorsque des problèmes de mémoire se posent pour des périodes éloignées), ainsi que le chiffre d'affaires mensuel moyen depuis le début (préféré si les problèmes de mémoire ne sont pas trop importants car apporte une information plus pertinente). Notons d'abord que la plupart des créateurs ont pu renseigner leur chiffre d'affaires : 27% pour 33% de créateurs lors de la première enquête, 35% pour 36% de créateurs lors de la deuxième enquête, avec une proportion un peu plus élevée dans le groupe test qui correspond à la proportion un peu plus élevée de créateurs (l'écart n'atteint pas le seuil de significativité conventionnel avec une *p-value* de 0.14). Globalement, le chiffre d'affaires mensuel moyen est autour de 600€ pour l'ensemble des jeunes du groupe témoin enquêtés lors de la première enquête, ce qui représente un chiffre d'affaires mensuel d'environ 1800€ par créateur dans le groupe témoin. Lors de la deuxième vague, le chiffre d'affaires mensuel moyen se situe autour de 800€ pour les jeunes du groupe témoin, ce qui représente un chiffre d'affaires mensuel d'environ 2 200€ par créateur dans le groupe témoin. Nous observons que le chiffre d'affaires moyen réalisé par les jeunes du groupe test est plus bas que celui réalisé par les jeunes du groupe témoin lors de ces deux enquêtes : le chiffre d'affaires du dernier mois est 44% plus bas dans le groupe test lors de la première enquête (différence significative au seuil de confiance de 95%), et le chiffre d'affaires moyen depuis le début de l'activité est environ 36% plus faible dans le groupe test par rapport au groupe témoin lors de la deuxième enquête (différence significative au seuil de 90%). Il semble donc que l'accompagnement *CréaJeunes* ait eu un effet plutôt dépressif sur les ventes réalisées, et ce malgré une proportion légèrement plus élevée de créateurs (par créateur, la différence de chiffre d'affaires est donc encore légèrement plus grande).

Les graphiques 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4 présentent les chiffres d'affaires des deux groupes test et témoin (pour les seuls créateurs, le chiffre d'affaires des non-créateurs étant toujours nul). Nous voyons que la baisse du chiffre d'affaires dans le groupe test est surtout liée à une présence plus importante de créateurs ayant un chiffre d'affaires nul. Ceci peut s'expliquer par deux raisons : d'une part, il se peut que la petite proportion de jeunes

TABLEAU 6.6 – Performances de l'entreprise

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 16 mois après le tirage				
A un compte en banque d'entreprise	17%	0.00	0.980	998
A su renseigner son chiffre d'affaires	27%	-0.01	0.614	1010
Chiffre d'affaires au cours du dernier mois	636	-278**	0.048	914
Chiffre d'affaires moyen depuis le début	521	-165	0.194	910
Revenu mensuel tiré au cours du dernier mois	62	8	0.735	916
Revenu mensuel moyen depuis le début	81	-8	0.745	919
Environ 28 mois après le tirage				
A un compte en banque d'entreprise	9%	0	0.774	835
A su renseigner son chiffre d'affaires	35%	0.05	0.142	834
Chiffre d'affaires au cours du dernier mois	818	-171.49	0.380	773
Chiffre d'affaires moyen depuis le début	935	-341*	0.059	761
Revenu mensuel tiré le dernier mois	151	3	0.940	771
Revenu mensuel moyen depuis le début	137	5	0.871	768

Note : La variable « A su renseigner son chiffre d'affaires » n'est pas conditionnelle à la création d'entreprise, elle porte sur tout l'échantillon des répondants à l'enquête.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

ayant créé grâce au programme *CréaJeunes* soit constituée de jeunes qui ne réalisent pas de ventes (ce qui est cohérent avec le fait qu'après 28 mois ces entreprises aient stoppé l'activité). D'autre part, il est possible également que le retardement du moment de la création dû à la participation au programme *CréaJeunes* soit à l'origine de ces ventes moins élevées, l'entreprise étant plus jeune. Ceci est d'ailleurs cohérent avec le fait que le chiffre d'affaires du mois dernier 28 mois après le tirage semble converger entre les deux groupes (la différence reste négative pour le groupe test mais n'est plus significative). L'effet négatif du programme sur le chiffre d'affaires serait donc peut-être seulement de court-terme.

Enfin, nous ne voyons pas d'écart entre les jeunes du groupe test et les jeunes du groupe témoin concernant le revenu qu'ils tirent de leur activité en tant qu'indépendant. Ce revenu est très petit lors de la première enquête (entre 60 et 80€ par mois sur l'échantillon total, soit autour de 200€ par mois par créateur), et légèrement plus élevé lors de la deuxième enquête (autour de 150€ par mois par jeune, soit un peu plus de 400€ par mois par créateur). Ces revenus restent très faibles et permettent de conclure que la très grande majorité des créateurs ne peuvent pas vivre de leur activité indépendante. Il faut noter qu'un moindre investissement et des ventes plus faibles (voir les tableaux 6.5 et 6.6) dans le groupe test produisent des niveaux de revenus comparables à ceux du groupe

témoin : ceci suggère que la rentabilité de chaque euro investi est plus importante grâce au programme CréaJeunes.

FIGURE 6.1 – Distribution de la variable « Chiffre d'affaires le dernier mois », uniquement pour les entreprises créées, en V1

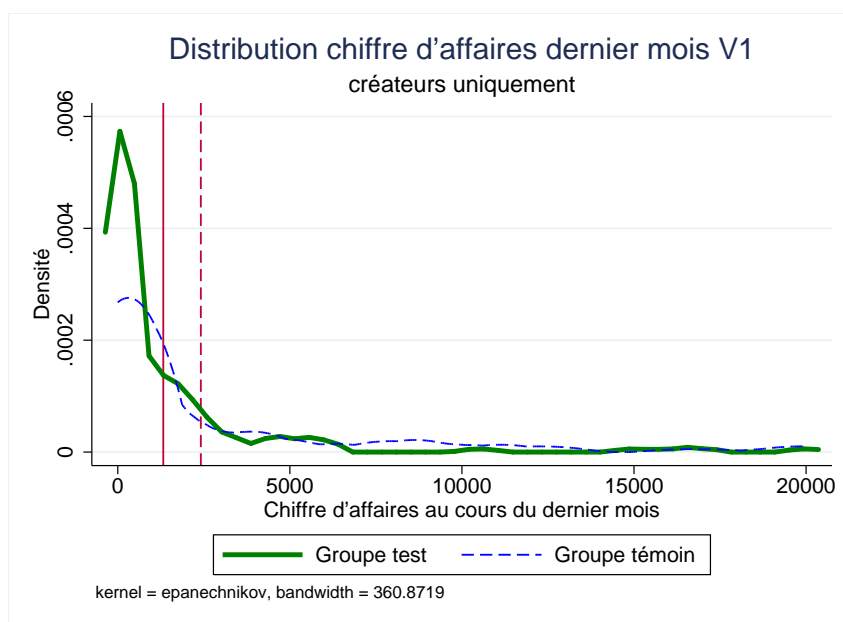


FIGURE 6.2 – Distribution de la variable « Chiffre d'affaires mensuel moyen depuis le début de l'activité », uniquement pour les entreprises créées, en V1

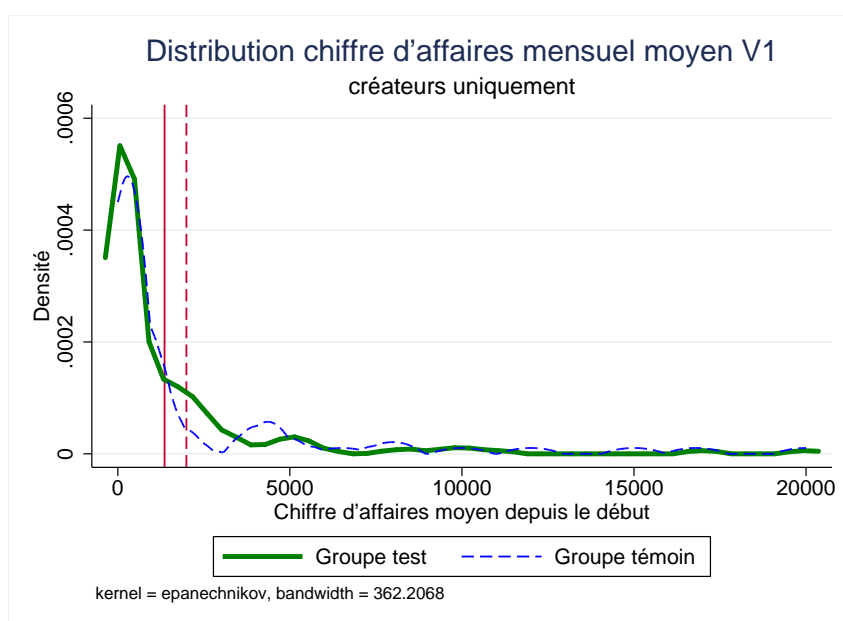


FIGURE 6.3 – Distribution de la variable « Chiffre d'affaires le dernier mois », uniquement pour les entreprises créées, en V2

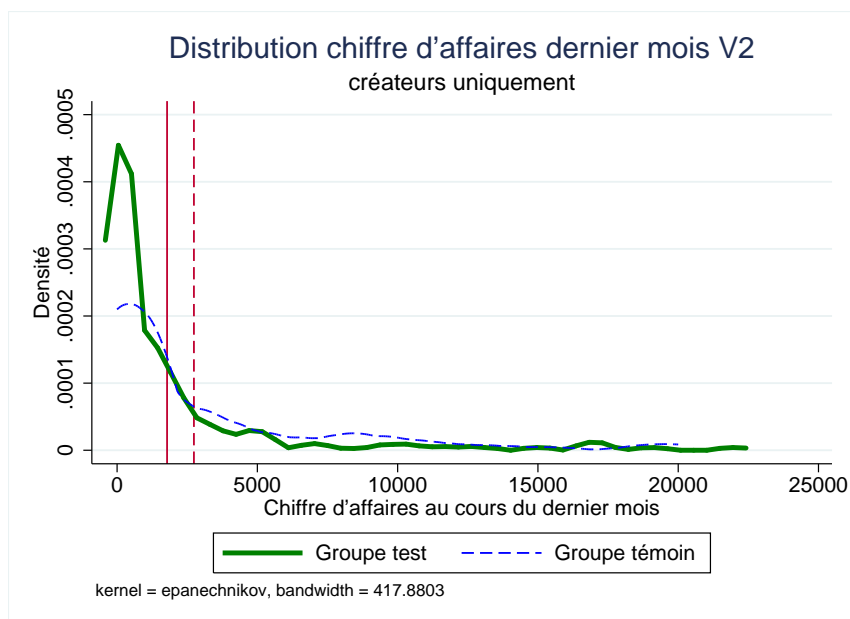
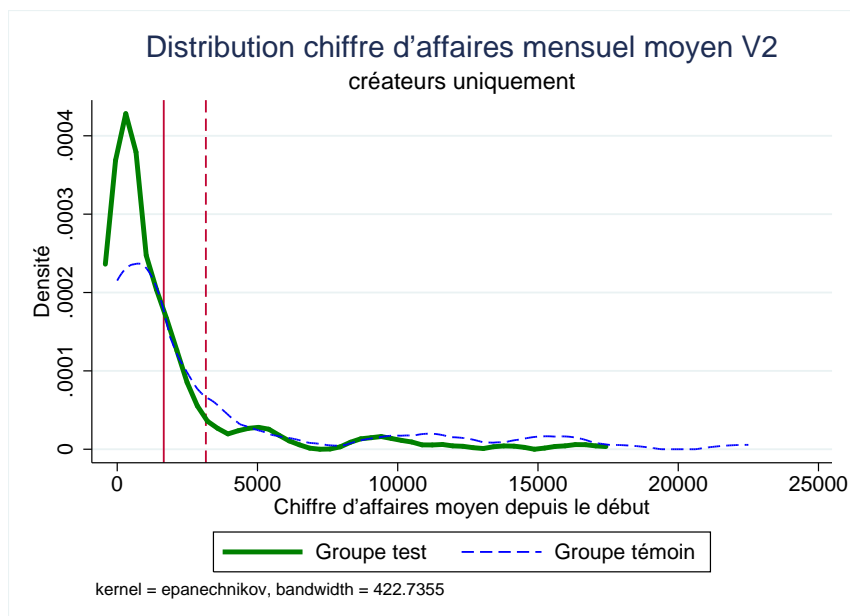


FIGURE 6.4 – Distribution de la variable « Chiffre d'affaires mensuel moyen depuis le début de l'activité », uniquement pour les entreprises créées, en V2



CHAPITRE 7

IMPACT SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE ET LE REVENU TOTAL

Pour les pouvoirs publics, comme pour toute personne concernée par le problème de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, l'objectif fondamental des programmes d'accompagnement est de permettre aux jeunes une meilleure insertion sur le marché du travail et un meilleur revenu d'activité, peu importe que celui soit tiré d'une forme d'activité comme l'auto-emploi plutôt que d'une autre. S'il est vrai que l'accompagnement *CréaJeunes* vise à favoriser la création d'entreprises, si *in fine* les jeunes en bénéficient par une meilleure insertion en tant que salarié et un plus grand revenu global, c'est le signe que le programme a permis à des jeunes de mieux s'insérer sur le marché du travail. On peut penser à de multiples raisons qui amèneraient l'accompagnement à la création d'entreprises à augmenter la proportion de salariés et le revenu global, comme le fait que l'accompagnement à la création d'entreprise fait réaliser aux jeunes que leurs projets n'est pas viable et les aide à se réorienter vers des parcours professionnels différents de ceux qu'ils avaient en tête au départ, pour leur bien. Il est donc fondamental d'étudier l'impact de l'accompagnement non pas seulement sur la création de l'entreprise qui a motivé les jeunes à contacter l'Adie au départ, mais aussi sur la situation professionnelle et le revenu dans leur ensemble.

7.1 Impact sur la situation professionnelle

Travail indépendant

Le tableau 7.1 présente le taux d'activité des jeunes en tant que travailleur indépendant dans son ensemble (pas seulement en lien avec le projet qui a motivé le contact initial avec l'Adie). Lors de la première enquête environ 16 mois après le tirage, 26% de l'échantillon travaillait comme indépendant. Ceci correspond presque exactement à la proportion de jeunes qui déclarent dans cette même enquête que le projet d'entreprise qui a motivé

le contact initial avec l'Adie est en activité, ce qui suggère que les créations qui ont eu lieu sont toutes liées au projet qui avait motivé ce premier contact. Lors de la deuxième enquête environ 28 mois après le tirage, 31% de l'échantillon déclarent avoir travaillé comme indépendant au cours des 2 dernières années. En réalité, cette proportion devrait être un peu plus élevée puisque plus tard dans le questionnaire, lorsque les questions portent précisément sur le projet qui a motivé le contact initial avec l'Adie, 35% déclarent avoir créé et démarré l'activité. Ce léger écart est dû au problème classique de remémoration vis-à-vis de périodes de temps assez longues¹, et n'affecte pas la comparabilité des groupes test et témoin. Enfin, 31% de l'échantillon de la deuxième enquête déclarent

TABLEAU 7.1 – Activités en tant que travailleur indépendant déclaré

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
Environ 16 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Est indépendant déclaré	26%	-0.01	0.621	1021
<i>Expériences passées</i>				
Nombre d'expériences	.2	0.05	0.240	998
Durée de la plus longue expérience (mois)	3.3	0.09	0.905	994
Environ 28 mois après le tirage				
<i>Situation ces deux dernières années</i>				
A été indépendant déclaré	31%	0.03	0.393	841
Nombre de mois en indépendant	5.9	-0.28	0.672	841
<i>Situation ces deux dernières semaines</i>				
A travaillé comme indépendant	31%	-0.01	0.858	829
Nombre heures travaillées/semaine comme indépendant	11.9	-1.52	0.295	826

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

avoir travaillé comme indépendant au cours des deux dernières semaines, ce qui revient à dire qu'ils sont actuellement travailleurs indépendants. Le tableau 7.1 montre aussi que les individus ont travaillé en moyenne 6 mois en tant que travailleur indépendant durant les deux dernières années avant la deuxième enquête, soit, pour ceux qui ont été indépen-

1. Au début du questionnaire, lorsqu'il est demandé de citer tous les types d'activités faites au cours des 24 derniers mois, certains jeunes ayant créé et démarré l'activité oublient de mentionner « travailleur indépendant » dans la liste, d'autant que cette activité pouvait être concomitante avec d'autres types d'activité (salariée, demandeurs d'emploi, etc.). Plus tard dans le questionnaire, le fait de demander explicitement si l'activité qui a motivé la prise de contact avec l'Adie a été créée aide ces jeunes à se remémorer leur activité en tant que travailleur indépendant.

dant au cours des deux dernières années, environ 19 mois au cours des deux dernières années. Ceux qui ont été travailleur indépendant l'ont donc été durant presque toute la période considérée, ce qui suggère un faible turnover au sein de cette activité. Aussi, les personnes de l'échantillon ont consacré en moyenne 12 heures par semaines, soit en moyenne 39 heures par semaine pour ceux qui sont actuellement travailleurs indépendants. Cette activité est donc exercée à temps plein par ceux qui l'exercent. Globalement, le tableau 7.1 montre qu'il n'y a pas eu d'écart significatif ni dans la proportion de jeunes ayant expérimenté le travail indépendant, ni dans le nombre d'expériences, ni dans la durée des expériences, entre le groupe ayant reçu l'accompagnement *CréaJeunes* et le groupe témoin.

Emploi salarié

Le tableau 7.2 présente l'effet du programme *CréaJeunes* sur l'emploi salarié. 16 mois après le tirage, la proportion de jeunes ayant un emploi salarié est de 36%, sans différence entre les groupes test et témoin. 28 mois après le tirage, ils sont 58% à avoir eu un emploi salarié au cours des deux dernières années et 40% à être actuellement salariés, à nouveau sans différence entre les deux groupes. Le nombre de mois passés comme salarié au cours des deux dernières années est de 9 mois en moyenne, ce qui veut dire que pour les 58% ayant été salarié au cours des deux dernières années, ils y ont passé en moyenne 16 mois. A moyen terme, l'accompagnement *CréaJeunes* n'a ni diminué ni augmenté le taux de participation à l'emploi salarié. Cependant, il apparaît qu'au cours des 16 mois suivant le tirage, le nombre d'expériences comme salarié a diminué de 10% (de 5,3 expériences en moyenne dans le groupe témoin à 4,8 expériences en moyenne dans le groupe contrôle). Ceci ne semble pas lié à un allongement des expériences en tant que salarié, puisque la durée de la plus longue expérience salariée est aussi légèrement plus faible (différence non significative). La petite baisse du nombre d'expériences en tant que salarié peut tout-à-fait refléter le fait que les jeunes accompagnés par *CréaJeunes* ont passé environ 2 mois en formation. La baisse du nombre d'expériences en tant que salarié serait donc le « coût d'opportunité » de la formation *CréaJeunes*, coût qui n'a aucune conséquence par la suite puisqu'à 16 et à 28 mois les situations face à l'emploi salarié sont revenues à l'identique.

Situation Précaire

Le tableau 7.3 présente la prévalence des situations professionnelles précaires, dans lesquelles nous avons regroupé les stages, le travail en intérim, les activités non déclarées, les congés parental et maladie, le statut d'intermittent et la situation de parent au foyer. Dans le groupe témoin, on trouve 11% de jeunes dans ces situations professionnelles précaires 16 mois après le tirage, et 7% en emploi précaire (catégorie restreinte aux stages, intérim, apprentissage et salariat non déclaré) 28 mois après le tirage. Au total dans le

TABLEAU 7.2 – Activités en tant que salarié

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
Environ 16 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Est en emploi salarié	36%	-0.02	0.456	1021
<i>Expériences passées</i>				
Nombre d'employeurs	5.6	-0.41	0.189	1021
Durée de la plus longue expérience (mois)	25.6	-1.98	0.246	1011
Nombre d'expériences déclarées	5.3	-0.51*	0.086	1016
Environ 28 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Est actuellement en emploi salarié	40%	-0.02	0.578	836
<i>Situation ces deux dernières années</i>				
A été en emploi salarié	58%	0.00	0.911	841
Nombre de mois en emploi salarié	9.2	-0.30	0.681	841
<i>Situation ces deux dernières semaines</i>				
Nombre heures travaillées/semaine comme salarié	14.2	0.21	0.871	837

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

groupe témoin, 23% des jeunes déclarent avoir été dans ces situations précaires au cours des deux dernières années lors de l'enquête réalisée 28 mois après le tirage, avec une moyenne de 3.5 mois par jeune, soit 15 mois pour ceux qui déclarent avoir été dans cette situation. Là encore, il semble donc que les jeunes qui ont été en situation précaire l'ont été beaucoup. L'accompagnement CréaJeunes semble avoir diminué la prévalence des situations précaires. Dans le groupe test, 8% sont en situation précaire 16 mois après le tirage (au lieu des 11% dans le groupe témoin, différence presque significative avec une *p-value* de 0.10), et 19% ont été en situation précaire au cours des deux dernières années 28 mois après le tirage (au lieu des 23% dans le groupe témoin, différence non significative, *p-value* de 0.18). La diminution de la prévalence des situations précaires est donc plus marquée dans le court terme et tend à s'estomper dans le moyen terme. Dans le court terme, on observe que cette baisse est liée à la diminution de la participation des jeunes au travail intérimaire : à la fois le nombre d'expériences et la durée de la plus longue expérience baissent de façon significative lors de la première enquête (-10% pour le nombre d'expériences en intérim -29% pour la durée de la plus longue expérience). Cette baisse concernant l'intérim peut refléter, comme pour le salariat, le fait que les jeunes accompagnés par CréaJeunes ont passé environ 2 mois en formation (« coût d'opportunité » de la formation CréaJeunes). Ce coût n'a pas de conséquence à long terme puisqu'après 28 mois

TABLEAU 7.3 – En situation précaire

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
Environ 16 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Est en situation précaire ¹	11%	-0.03	0.101	1021
<i>Expériences passées</i>				
Nombre d'expériences de stage	3	0.08	0.705	1020
Durée du plus long stage (mois)	3.3	-0.29	0.449	1018
Nombre d'expériences d'intérim	.6	-0.06*	0.095	1021
Durée du plus long intérim (mois)	3.5	-0.97**	0.013	1015
Environ 28 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Est actuellement en emploi précaire ²	7%	-0.01	0.508	836
<i>Situation ces deux dernières années</i>				
A été en situation précaire	23%	-0.04	0.183	841
Nombre de mois en situation précaire	3.5	-0.35	0.486	841
A été en intérim	9%	0.00	0.906	841
Nombre de mois en intérim	1.2	-0.13	0.659	841

¹La catégorie « Situation précaire » comprend : en stage, en intérim, indépendant non déclaré, en activité non déclarée, en congé parental ou maladie, intermittent, parent au foyer.

²Emploi précaire inclut : intérim, apprentissage, stage, salarié non déclaré.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

il n'y a plus de différence sur la proportion de jeunes en intérim ni sur le nombre de mois passés en intérim au cours des deux dernières années.

Etudes et formations

Le tableau 7.4 présente la participation des jeunes interrogés à des études et à des formations. Ici, les formations n'incluent pas l'accompagnement à la création d'entreprise.

Environ 16 mois après le tirage, on trouve 4% des jeunes poursuivant des études, et 2% des jeunes en cours de formation. Si on élargit à l'ensemble des deux années suivant le tirage, on trouve que 12% des jeunes ont été étudiants et 3% des jeunes ont été en formation au cours de ces deux années, pour une durée totale de moins de 2 mois en moyenne. Ces indicateurs ne varient pas de façon significative entre les groupes test et témoin, hormis une légère augmentation de la proportion de jeunes ayant été en formation dans le groupe test de 3% à 5% (différence proche d'être significative, avec une *p-value* de 0.11). Cette petite augmentation pourrait refléter le fait que les accompagnateurs du

programme CréaJeunes ont permis aux jeunes d'être mieux informés des formations possibles et/ou nécessaires pour leur projet, comme rapporté de manière qualitative dans des conversations avec des accompagnateurs. La proportion des jeunes qui en ont effectivement bénéficié reste toutefois très limitée.

TABLEAU 7.4 – Activités en tant qu'étudiant/en formation

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 16 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Est étudiant	4%	-0.01	0.419	1021
Est en formation ¹	2%	-0.01	0.319	1021
Environ 28 mois après le tirage				
<i>Situation ces deux dernières années</i>				
A été étudiant	12%	0.03	0.306	841
A été en formation ¹	3%	0.02	0.113	841
Comme étudiant ou en formation	1.67	0.25	0.486	841

¹Exclut l'accompagnement à la création d'entreprise.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

Recherche d'emploi

Le tableau 7.5 présente l'effet de l'accompagnement CréaJeunes sur la recherche d'emploi. Que ce soit à court terme (16 mois après le tirage) ou à moyen terme (28 mois après le tirage), les indicateurs semblent montrer une augmentation des jeunes en situation de recherche d'emploi. Lors de la première enquête, 42% des jeunes se trouvent en recherche d'emploi dans le groupe test, contre 36% dans le groupe témoin (différence significative au seuil de confiance de 90%). Lors de la deuxième enquête, 47% des jeunes déclarent avoir été en recherche d'emploi au cours des deux dernières années dans le groupe test, contre 42% dans le groupe témoin (les estimateurs sont cependant moins précis du fait du plus petit nombre d'observations, avec une p-value de 0.19).

Le nombre de mois passé au chômage confirme cet effet : alors que les jeunes du groupe témoin ont passé en moyenne 6 mois au chômage au cours des deux dernières années, les jeunes du groupe test y ont passé plus de 7 mois (différence significative au seuil de confiance de 90%). Mais l'effet du programme sur la situation de chômage semble en-

core être un effet de court terme qui s'est estompé dans le moyen terme car la proportion de jeunes qui reçoit actuellement des allocations chômage lors de la deuxième enquête est la même dans les deux groupes : 16% (nous n'observons pas la proportion de jeunes au chômage ne touchant pas d'allocation). En conclusion, les effets du programme Créa-

TABLEAU 7.5 – En recherche d'emploi

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 16 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Actuellement en recherche d'emploi	36%	0.06*	0.054	1021
Nombre de mois inscrit au chômage la dernière année	5.53	0.22	0.506	1013
Environ 28 mois après le tirage				
<i>Situation actuelle</i>				
Perçoit des allocations chômage	16%	0.01	0.856	691
<i>Situation ces deux dernières années</i>				
A été en recherche d'emploi	42%	0.05	0.195	841
Nombre de mois au chômage	6.15	1.15*	0.083	841

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

Jeunes sur la situation professionnelle des jeunes sont tenus. On observe un effet négatif mais limité sur l'emploi salarié et le travail en intérim dans le court terme, compensé par une légère hausse du chômage dans le court terme également. Ces effets sont non seulement limités mais n'ont pas eu de conséquence à moyen terme puisque la situation professionnelle des deux groupes est redevenue semblable 28 mois après le tirage (les écarts existent encore mais ne sont plus significatifs).

7.2 Impact sur le revenu total

Le tableau 7.6 présente l'effet du programme CréaJeunes sur le revenu total des jeunes de l'échantillon, ainsi que ses différentes composantes. Les revenus que les jeunes tirent de leur activité indépendante ont été décrits plus haut, donc nous complétons ici avec les revenus d'activités salariées et les transferts sociaux. Comme précédemment, nous demandons aux jeunes à la fois le montant perçu le dernier mois et le montant mensuel perçu en moyenne sur les 12 derniers mois.

Concernant les revenus d'activité salariée, nous voyons qu'ils sont identiques dans les deux groupes test et témoin, avec une moyenne mensuelle d'environ 530€ par mois par jeune lors de la première enquête, et d'environ 600€ par mois par jeune lors de la deuxième enquête. Si l'on rapporte ces montants à la proportion de jeunes en emploi salarié (qui n'ont donc pas un revenu salarié nul), cela correspond à un salaire mensuel d'environ 1400€ lors de la première enquête et d'environ 1500€ lors de la deuxième enquête, ce qui représente des salaires modestes mais supérieurs en moyenne au revenu minimum.

Une majorité de jeunes perçoit des transferts sociaux : 53% pour la première enquête, 67% pour la deuxième. Environ un jeune sur cinq perçoit des allocations chômage, de même pour le RSA et pour les APL (certains jeunes pouvant percevoir plusieurs allocations bien entendu). Lors de la première enquête, seuls 9% des jeunes touchaient les allocations familiales, et cette proportion a augmenté à 14% lors de la deuxième enquête, ce qui reflète probablement l'accroissement des jeunes parents au cours du temps. Nous observons une légère augmentation des transferts sociaux dans le groupe test 16 mois environ après le début de l'expérimentation : 23% perçoivent des allocations chômage contre 18% dans le groupe témoin, avec une petite augmentation de 18% (+50€) des allocations perçues le dernier mois (ces deux différences sont significatives au seuil de confiance de 90%). Ces résultats concordent parfaitement avec le résultat précédent selon lequel le programme *CréaJeunes* a induit un peu plus de jeunes se déclarant au chômage lors de la première enquête. A l'issue des 28 mois suivants le tirage, cet effet du programme *CréaJeunes* sur la perception de transferts sociaux n'est plus perceptible.

Enfin, nous avons demandé aux jeunes lors de la deuxième enquête s'ils percevaient des aides financières de leur entourage. Nous voyons que 13% d'entre eux en perçoivent, pour un montant total sur les 12 derniers mois de 352€, soit à peine 30€ par mois. Les aides des proches ne constituent donc pas une source de revenu substantielle pour les jeunes de l'échantillon, et aucune différence n'est observée entre les groupes test et témoin.

TABLEAU 7.6 – Revenu total

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
<i>Environ 16 mois après le tirage</i>				
Salaire net du dernier mois	524	-50	0.293	927
Salaire mensuel moyen (12 derniers mois)	533	-85	0.233	908
Perçoit des allocations	53%	0.02	0.485	1011
Perçoit des allocations chômage	18%	0.05*	0.087	1009
Perçoit le RSA/RMI	18%	-0.00	0.934	1009
Perçoit des allocations familiales	9%	0.01	0.529	1009
Perçoit des APL	21%	0.01	0.739	1009
Perçoit d'autres allocations	6%	-0.01	0.671	1009
Allocations perçues le dernier mois	278	50*	0.079	935
Allocations mensuelles moyennes (12 derniers mois)	290	44	0.211	938
Revenu disponible du dernier mois ¹	779	7	0.878	1030
<i>Environ 28 mois après le tirage</i>				
Salaire net du dernier mois	584	0	0.998	794
Salaire mensuel moyen (12 derniers mois)	617	-44	0.396	773
Perçoit des allocations	67%	0.05	0.120	988
Perçoit des allocations chômage	16%	0.01	0.856	691
Perçoit le RSA/RMI	20%	-0.02	0.560	691
Perçoit des allocations familiales	14%	-0.00	0.880	691
Perçoit des APL	22%	0.06	0.103	691
Perçoit d'autres allocations	8%	0.02	0.399	691
Allocations perçues le dernier mois	238	29	0.325	807
Allocations mensuelles moyennes (12 derniers mois)	232	16	0.551	782
Reçoit de l'argent de son entourage	13%	0.01	0.597	836
Total reçu de l'entourage (12 derniers mois)	352	83	0.603	815
Revenu disponible du dernier mois ¹	910	37	0.517	842

¹Somme des revenus de l'entreprise, du salaire, des allocations perçues (ne comprend pas le revenu perçu de l'entourage).

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

CHAPITRE 8

IMPACT DU DISPOSITIF *CréaJeunes* SUR LE BIEN-ÊTRE

En dehors de l'impact direct sur la création et le fonctionnement des entreprises, un objectif central de l'évaluation est de mesurer l'impact de la participation à *CréaJeunes* sur le bien-être des jeunes ciblés. Même si le bien-être est par définition difficile à mesurer, le type de données collectées durant les enquêtes nous permet de nous en approcher. Dans une première section 8.1, nous évaluons l'effet de la participation à *CréaJeunes* sur les conditions de vie des jeunes. Dans une deuxième section 8.2 nous nous intéressons à l'effet de *CréaJeunes* sur leur état psychologique.

8.1 Impact du dispositif *CréaJeunes* sur les conditions de vie

Nous disposons d'informations sur le niveau de certains postes de consommation, sur la possession de certains biens durables, des habitudes de consommation, de l'endettement des individus, de leurs conditions de logement et du temps consacré aux loisirs.

Si on reprend la chaîne causale de l'impact de la formation *CréaJeunes*, l'effet principal attendu sur le bien-être matériel des individus est essentiellement indirect et peut provenir de plusieurs mécanismes. A moyen terme, l'effet sur le bien-être matériel peut provenir d'un changement du niveau de ressources disponibles des jeunes si la formation a affecté la création et le fonctionnement de l'entreprise ou la situation professionnelle. On peut donc s'attendre à un effet positif sur les conditions de vie si les ressources augmentent (et inversement si elles diminuent). A court terme, le niveau de consommation peut éventuellement être affecté si, suite à la formation, les entreprises créées par les jeunes sont en phase d'investissement. Ils pourraient alors décider de puiser dans leur épargne et/ou de réduire leur consommation pour pouvoir investir au cas où l'accès au crédit est limité. Enfin, la participation à la formation peut placer les jeunes en situation d'attente par rap-

port aux jeunes du groupe témoin et modifier à court terme leur situation professionnelle et leurs ressources disponibles.

Les résultats des chapitres 6 et 7 montrent que *CréaJeunes* n'a pas d'effet sur les ressources provenant de l'entreprise et sur l'investissement personnel des jeunes dans leur entreprise. On observe cependant à court terme que la participation à *CréaJeunes* a un effet limité sur les ressources provenant d'allocations et conduit les jeunes à décaler légèrement la création de leur entreprise dans le temps. Etant donné ces résultats, l'impact attendu sur les conditions de vie est limité à court et moyen termes.

Niveau et habitudes de consommation

TABLEAU 8.1 – Niveau et habitudes de consommation, environ 16 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
<i>Montant dépensé en moyenne par mois</i>				
... pour les courses alimentaires	182	-9.51	0.346	978
... en vêtements	76	-2.26	0.783	992
... pour le logement	329	-0.07	0.997	980
Total des dépenses mensuelles ¹	587	-14.40	0.624	957
<i>Pour les produits alimentaires, fait habituellement ses courses</i>				
... dans des hard discount	32.5%	0.00	0.963	997
... dans des hypermarchés	41.6%	0.01	0.783	997
... dans de grandes surfaces en ville	23.1%	0.01	0.652	997
... dans des marchés, détaillants de proximité	9.1%	0.00	0.935	997
... dans des associations/banques alimentaires	0.3%	0.01	0.215	997
<i>Loisirs et voyages ces 12 derniers mois</i>				
Nombre de sorties par mois ²	6	-0.30	0.530	1030
Nombre d'allers-retours en train	2	0.05	0.889	1004
Nombre d'allers-retours en avion	1	-0.06	0.569	1005

¹ Loyer, courses alimentaires, vêtements.

² « avec des amis » ou « au restaurant ».

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

Les tableaux 8.1 et 8.2 présentent l'effet de la formation sur le niveau et habitudes de consommation à 16 et 28 mois respectivement. A 16 mois, nous disposons d'informations sur certains postes de consommation tels que les dépenses alimentaires, les dépenses en logement ou en vêtements. A 28 mois, nous disposons d'informations supplémentaires

sur les dépenses en loisirs, en équipement, pour les vacances et en dépenses imprévues. Toutes les dépenses sont exprimées par mois¹. Les tableaux 8.1 et 8.2 présentent aussi l'effet sur des indicateurs liés aux loisirs et voyages à 16 et 18 mois.

TABLEAU 8.2 – Niveau et habitudes de consommation, environ 28 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
<i>Montant dépensé au cours du dernier mois</i>				
... pour les courses alimentaires	190	-0.78	0.941	832
... pour des loisirs	115	-1.57	0.895	831
... pour des vêtements	80	-5.26	0.549	831
... en équipement(s)	146	-10.00	0.858	834
... pour des dépenses imprévues	118	-1.95	0.938	830
... pour le logement	356	-7.66	0.742	826
... pour les vacances	48	8.14	0.250	828
Total des dépenses mensuelles ¹	1025	0.88	0.990	812
<i>Pour les produits alimentaires, fait habituellement ses courses</i>				
... dans des hard discount	27.4%	0.03	0.369	836
... dans des hypermarchés	54.5%	-0.05	0.149	836
... dans des grandes surfaces en ville	25.6%	-0.02	0.466	836
... dans des marchés, détaillants de proximité	4.9%	0.02	0.189	836
... dans des associations/banques alimentaires	0.4%	-0.00	0.689	836
<i>Loisirs et voyages ces 12 derniers mois</i>				
Nombre d'allers-retours en train	2	0.28	0.463	835
Nombre d'allers-retours en avion	1	0.17	0.235	835
Montant dépensé pour les vacances	579	97.63	0.250	828

¹ Loyer, courses alimentaires, vêtements, loisirs, équipements, vacances.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

De manière générale, la formation n'a eu aucun effet sur le niveau de consommation des jeunes. Les dépenses de chaque type et leur agrégation mensuelle sont remarquablement identiques entre les groupes tests et témoins aussi bien à 16 mois qu'à 28 mois. On observe à 16 mois que le niveau moyen des dépenses mensuelles agrégées (courses alimentaires, vêtements et logement) s'élevait à 587€ pour les jeunes du groupe témoin et à 573€ pour ceux du groupe test (un effet de - 14€, non significatif). A 28 mois, le niveau de dépenses mensuelles (incluant en plus les loisirs, équipements, vacances et logement)

1. En moyenne par mois au cours de l'année précédent l'enquête pour l'effet à 16 mois. Au cours du mois précédent l'enquête pour l'effet à 28 mois

s'élevait à 1025€ pour les jeunes du groupe témoin et à 1041€ pour ceux du groupe test (un effet de 15€, non significatif). Ces résultats ne sont pas surprenant étant donné que la formation n'a pas affecté la situation professionnelle des jeunes ou leur investissement dans leur entreprise. La faible augmentation des allocations constatée à 16 mois ne se traduit pas par une augmentation du niveau de consommation. Les habitudes de consommation mesurées dans les enquêtes restent également inchangées avec la formation, on observe les mêmes proportions de jeunes dans les deux groupes faisant leurs courses alimentaires auprès des hard discount, des grande surface, etc., le même nombre de voyages en train ou en avion et le même nombre de sorties par mois.

Possessions de biens

TABLEAU 8.3 – Biens possédés

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
<i>Environ 16 mois après le tirage</i>				
A une voiture	46.7%	0.00	0.986	1007
A une machine à laver le linge	51.7%	0.03	0.416	1006
A une machine à laver la vaisselle	14.0%	0.01	0.767	1006
A un lecteur MP3	46.4%	0.02	0.520	1006
A un ordinateur	87.1%	0.04	0.115	621
A un smartphone	54.2%	-0.04	0.224	1006
A un écran plat	46.7%	0.00	0.926	1007
<i>Environ 28 mois après le tirage</i>				
A une voiture	50.4%	0.03	0.454	836
A une machine à laver le linge	60.9%	-0.04	0.277	836
A une machine à laver la vaisselle	18.4%	-0.03	0.273	836
A un lecteur MP3	45.9%	0.01	0.726	836
A un ordinateur	91.7%	-0.03	0.240	836
A un smartphone	66.9%	-0.02	0.591	836
A un écran plat	57.5%	-0.03	0.484	836

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

Une autre façon d'apprécier le niveau de vie des individus consiste à vérifier s'ils possèdent ou non des biens censés refléter un certain niveau de richesse matérielle (nous ne cherchons donc pas à avoir cette information sur les biens de base). Le tableau 8.3 montre que *CréaJeunes* n'a aucun effet sur la probabilité de posséder chacun des biens de

la liste proposée. On observe par exemple qu'à 16 mois près de 47% des jeunes du groupe témoin possèdent une voiture et que cette proportion est identique dans le groupe test. A 16 mois, 54% des jeunes du groupe témoin possèdent un smartphone contre 67% à 28 mois. A nouveau, ces proportions ne sont pas statistiquement différentes pour les jeunes assignés au programme.

Endettement personnel

Les tableaux 8.4 et 8.5 présentent l'effet de *CréaJeunes* sur l'endettement personnel. Il est important de préciser qu'on s'intéresse ici aux crédits personnels et non aux crédits utilisés pour l'entreprise (dont les résultats ont déjà été présentés en section 6.3) même s'il peut exister une certaine fongibilité dans leur utilisation. A 16 mois on distingue l'effet sur les crédits actifs (toujours en train d'être remboursés) de l'effet sur les crédits qui sont arrivés à échéance au cours des 12 mois précédents l'enquête. Pour les crédits actifs, on dispose également de la source de ces crédits, leur montant ainsi que de leur objet. La partie crédit personnel ayant été sensiblement allégée lors de la deuxième vague d'enquête, on ne dispose à 28 mois que des informations sur les crédits actifs et seulement sur leurs sources et montants.

Il est intéressant de constater, en dehors du programme, qu'une part non négligeable des jeunes (environ 30%) ont un crédit personnel en cours de remboursement, essentiellement auprès de banques (27%) pour un crédit à la consommation (20%) ou un crédit immobilier (4.7%). En moyenne, le crédit actif du groupe témoin s'élève à environ 5000€ à 16 mois et à plus de 10 000€ à 28 mois. Les montants de crédits sont cependant très dispersés au sein de l'échantillon avec pour les 30% qui ont un crédit un montant total emprunté allant de quelques centaines d'euros à plus de 200 000€ (pour les crédits immobiliers). D'autre part, 5% des jeunes du groupe témoin ont terminé de rembourser un crédit au cours de l'année précédant l'enquête à environ 16 mois. Les résultats présentés dans les tableaux 8.4 et 8.5 suggèrent que l'accès au programme a réduit de façon significative l'endettement personnel, notamment auprès des banques, avec une baisse de 5 points de pourcentage à 16 mois (tableau 8.4). La réduction du crédit bancaire semble provenir des différents types de crédits (consommation, immobilier ou prêt étudiant) même si les différences pour chacun, pris individuellement, n'est pas significative. Cet effet s'accroît à 28 mois avec une baisse de 7 points de pourcentage (tableau 8.5). Ces résultats ne se traduisent pas par un montant total emprunté plus faible à 16 mois. En revanche la différence devient négative à 28 mois (une réduction non significative de 3528€). Le mécanisme sous-jacent à l'effet de *CréaJeunes* sur l'endettement personnel n'est pas très clair *a priori*. Une piste possible provient des résultats présentés dans le chapitre 7 montrant que les jeunes ciblés ont été un peu plus en recherche d'emploi l'année précédant l'enquête à 16 mois (une différence de 6 points de pourcentage avec le groupe

TABLEAU 8.4 – Crédits personnels, environ 16 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
Crédits personnels actifs¹				
A un ou plusieurs crédits actifs	29.8%	-0.04	0.139	1009
<i>Source des crédits actifs</i>				
A un crédit auprès d'une banque	26.6%	-0.05*	0.095	1003
A un crédit auprès d'un organisme de micro-crédit	4.7%	0.00	0.987	1003
A un crédit auprès d'amis/de famille/de relations	0.0%	0.01	0.136	1003
<i>Objet des crédits actifs</i>				
A un prêt étudiant	3.7%	-0.01	0.672	1004
A un crédit immobilier	4.7%	-0.02	0.199	1004
A un crédit à la consommation	19.9%	-0.02	0.544	1004
Montant total emprunté	5031.6	40.91	0.981	982
Durée du plus long des crédits (mois)	18.6	-1.96	0.577	982
Est en retard dans le remboursement d'un des crédits	4.4%	-0.01	0.247	1002
Crédits remboursés				
Au moins un crédit remboursé ces 12 derniers mois	5.0%	0.02	0.258	996
<i>Le crédit remboursé était un crédit</i>				
... à la consommation	3.1%	-0.00	0.746	1003
... pour un investissement	0.3%	0.00	0.456	1003
Montant du crédit remboursé	153.4	-42.69	0.563	1001
A eu une demande de crédit rejetée ces 12 derniers mois	3.7%	0.00	0.768	1008

¹Crédit en cours de remboursement.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

témoin) et ont connu un plus grand nombre de mois au chômage (1.17 mois) les deux années précédant l'enquête à 28 mois. Ces résultats suggèrent que les jeunes du groupe test ont éventuellement eu plus de difficultés à avoir recours aux sources de crédits classiques. Les jeunes du groupe test n'ont pas eu plus de demande de crédit rejetée que ceux du groupe témoin (3.7%) au cours de l'année précédant l'enquête mais il est possible qu'ils aient été plus nombreux à s'auto-exclure du marché du crédit en raison de leur situation professionnelle. Une autre piste provient du fait que les jeunes ayant bénéficié de *CréaJeunes* ont eu, pour financer leur entreprise, un recours plus important au microcrédit, se

TABLEAU 8.5 – Crédits personnels, environ 28 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Crédits personnels actifs¹				
A un ou plusieurs crédits actifs	33.5%	-0.07**	0.039	836
<i>Source des crédits actifs</i>				
A un crédit personnel auprès d'une banque	29.7%	-0.07**	0.035	834
A un crédit auprès d'un organisme de microcrédit	4.1%	-0.01	0.488	834
A un crédit auprès d'amis/de famille/de relations	0.4%	0.01	0.135	834
Montant total emprunté	10506	-3528.25	0.141	822
Est en retard dans le remboursement d'un des crédits	5.3%	-0.02	0.188	834

¹Crédit en cours de remboursement.

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

substituant alors aux autres sources de financement.

Conditions de logement

Une autre composante des conditions de vie analysée dans ce chapitre concerne le logement. Le tableau 8.6 présente l'effet de *CréaJeunes* sur les conditions de logement à 16 et 28 mois après le tirage. Une grande majorité des jeunes vit en logement indépendant (63% et 65% à 16 et 28 mois respectivement pour le groupe témoin) alors qu'une proportion significative vit au domicile parental (environ 33% et 28% à 16 et 28 mois au sein du groupe témoin). La formation n'a aucun effet sur ces conditions de logement. Il est intéressant de constater que la proportion de propriétaires passe de 6.8% à 16 mois à 11.3% à 28 mois pour les jeunes du groupe témoin, suggérant qu'une proportion significative de jeunes ont accédé à la propriété au cours des 28 mois de l'évaluation. On observe que le programme a eu un effet négatif sur l'accès à la propriété des participants avec une réduction significative de 3 points de pourcentage à 16 mois et de 5 points de pourcentage à 28 mois. Cette différence peut provenir d'un accès réduit au crédit personnel comme constaté dans la section précédente.

Loisirs

Enfin, une dernière composante des conditions de vie analysée dans cette section concerne le temps consacré aux loisirs. En effet, le programme pourrait affecter l'intensité

TABLEAU 8.6 – Logement

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
Environ 16 mois après le tirage				
Vit au domicile parental	33.2%	-0.01	0.792	1011
Vit en logement indépendant (seul ou en colocation)	63.0%	0.01	0.817	1011
Vit dans un autre type de logement	3.7%	0.00	0.947	1011
Est propriétaire	6.8%	-0.03*	0.098	1010
Est locataire ou partage les frais	62.1%	0.00	0.898	1010
Est hébergé gratuitement	31.1%	0.02	0.509	1010
Montant mensuel dépensé pour le logement	329	-0.07	0.997	980
Environ 28 mois après le tirage				
Vit au domicile parental	27.8%	0.02	0.488	836
Vit en logement indépendant (seul ou en colocation)	65.4%	-0.02	0.572	836
Vit dans un autre type de logement	3.4%	-0.00	0.790	836
Est propriétaire	11.3%	-0.05**	0.026	836
Est locataire ou partage les frais	61.3%	0.01	0.709	836
Est hébergé gratuitement	27.4%	0.03	0.334	836
Montant mensuel dépensé pour le logement	356	-7.66	0.742	826

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

du travail des jeunes au sein de leur entreprise ou dans une autre activité, modifiant de ce fait le temps laissé aux loisirs. Le tableau 8.7 présente l'effet du programme à 16 et 28 mois sur le nombre d'heures totales par semaine consacrée aux loisirs ainsi que le nombre d'heures par semaine désagrégées par type de loisirs. A 16 mois, les jeunes du groupe témoin consacraient plus de 56 heures par semaine aux loisirs dont 28 heures à internet, jeux vidéos et télévision et 18 heures à rencontrer de la famille ou des amis. Les jeunes du groupe test consacraient 3 heures de plus en moyenne aux loisirs que ceux du groupe témoin mais cette différence n'est pas significative. Cette augmentation vient en partie du temps passé à la lecture qui est de plus d'une heure supérieure dans le groupe test, cette différence étant significative. L'effet sur le temps total consacré aux loisirs se réduit quelque peu à 28 mois (et reste largement non significatif) et l'effet spécifique à la lecture disparaît. Etant donné la faiblesse des effets et l'impact non significatif de la formation sur le temps global consacré aux loisirs aussi bien à 16 qu'à 28 mois, il est raisonnable de conclure que la formation n'a pas eu d'effet sur les activités de loisirs des jeunes. A nouveau cet effet est cohérent avec l'absence de changements significatifs dans l'activité professionnelle des jeunes.

TABLEAU 8.7 – Loisirs

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Temps consacré aux loisirs, en heures par semaine, environ 16 mois après le tirage :				
Nombre d'heures consacrées aux loisirs	56.29	3.15	0.228	1030
... consacrées à internet/TV/jeux vidéos	28.06	1.60	0.350	1030
... consacrées à la lecture	3.79	1.36***	0.003	1030
... consacrées à des activités sportives/artistiques	7.02	-0.52	0.428	1030
... consacrées à rencontrer amis ou famille	15.82	0.30	0.794	1030
... consacrées à des activités associatives	1.63	0.42	0.251	1008
Temps consacré aux loisirs, en heures par semaine, environ 28 mois après le tirage :				
Nombre d'heures consacrées aux loisirs	71.55	2.74	0.423	842
... consacrées à internet/TV/jeux vidéos	36.15	2.21	0.336	842
... consacrées à la lecture	5.43	0.61	0.331	842
... consacrées à des activités sportives/artistiques	8.87	-0.76	0.397	842
... consacrées à rencontrer amis ou famille	18.69	-0.05	0.974	842
... consacrées à des activités associatives	2.44	0.73	0.287	834

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

8.2 Impact sur l'état psychologique

Cette section présente les effets de l'accompagnement *CréaJeunes* sur certaines composantes de l'état psychologique des jeunes de l'expérimentation : la préférence pour le présent, l'aversion au risque, l'estime de soi, la confiance interpersonnelle, le bien-être psychologique et l'optimisme. Les psychologues ont beaucoup travaillé sur le lien entre ces différentes composantes de la personnalité, et ils font aussi le constat que ces traits psychologiques sont fortement corrélés avec le revenu (Goldsmith et al., 1997), de même que la perception de soi influencerait la satisfaction au travail². Bien que des études permettant d'isoler véritablement l'effet causal de ces traits psychologiques sur la réussite professionnelle sont toujours attendues, cette littérature suggère que les traits psychologiques sont des éléments potentiellement importants de la vie professionnelle et sont à prendre en compte dans l'analyse des effets de programmes d'accompagnement tels que *CréaJeunes*.

2. Judge et al. (1998)

Préférence pour le présent

La première caractéristique psychologique que nous observons dans le tableau 8.8 est la préférence pour le présent, qui mesure (négativement) la capacité à différer un bénéfice présent pour un plus grand bénéfice futur. Les personnes qui ont une grande préférence pour le présent sont caractérisés par une forme d'impatience, ou encore d'impulsivité, qui s'apparente également à une moindre capacité de prévoyance. Une forte préférence pour le présent peut donc être dommageable pour la réussite professionnelle si les personnes sont amenées à prendre des décisions qui leur sont bénéfiques à court-terme au prix d'un moindre bénéfice à moyen-terme. La capacité à réfréner un bénéfice immédiat est en effet perçue comme une qualité importante quand il s'agit de faire preuve de discipline et de faire des efforts qui portent leurs fruits à moyen-terme. Pour mesurer la préférence pour le

TABLEAU 8.8 – Loteries : Préférence pour le présent

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 16 mois après le tirage				
Préfère 200€ aujourd'hui plutôt que 220€ dans un mois	58.57%	-0.04	0.277	1005
Nb mois prêt à attendre pour recevoir 20€ supplémentaires	1.5	-0.28	0.144	985
Préfère 200€ aujourd'hui plutôt que 250€ dans un mois	46.73%	-0.03	0.398	1006
Nb mois prêt à attendre pour recevoir 50€ supplémentaires	2.01	-0.45**	0.035	985
Environ 28 mois après le tirage				
Préfère 200€ aujourd'hui plutôt que 220€ dans un mois	56.02%	-0.00	0.919	835
Nb mois prêt à attendre pour recevoir 20€ supplémentaires	1.5	0.02	0.922	824
Préfère 200€ aujourd'hui plutôt que 250€ dans un mois	42.11%	0.03	0.439	835
Nb mois prêt à attendre pour recevoir 50€ supplémentaires	1.98	0.09	0.725	823

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

présent, il est d'usage de demander combien de mois les personnes sont prêtes à attendre pour recevoir un montant donné comparer à un montant plus faible reçu immédiatement.

Si le nombre de mois que les personnes sont prêtes à attendre est grand, cela indique qu'elles sont patientes, leur préférence pour le présent est faible. Si au contraire le nombre de mois est petit, voir nul (les personnes préfèrent le montant plus faible tout de suite), elles sont impatientes, leur préférence pour le présent est élevée. Nous observons que les jeunes du groupe témoin sont plus patients que les jeunes du groupe test lors de la première enquête. Quand il s'agit de recevoir 200€ aujourd'hui, les jeunes du groupe témoin sont prêts à attendre 1,5 mois pour recevoir 20€ de plus, et 2 mois pour recevoir 50€ de plus. Par contre, les jeunes du groupe test sont prêts à attendre seulement 1,2 mois pour recevoir 20€ de plus, et 1,5 mois pour recevoir 50€ de plus (la première différence est proche d'être significative, la deuxième est significative au seuil de confiance de 95%). Lors de la deuxième enquête, la préférence pour le présent n'a pas changé dans le groupe témoin, et elle est redevenue égale dans le groupe test. Il semble donc que le programme *CréaJeunes* ait suscité un peu plus d'impatience dans le court-terme sans que cet effet persiste à moyen-terme. Ceci peut être lié aux effets de court-terme du programme sur la création d'entreprise et sur l'emploi : les jeunes du groupe test ont été un peu retardés dans la création de l'entreprise, le chiffre d'affaires est moins élevé, et une proportion un peu plus importante a toujours le projet de créer sans l'avoir encore fait. Les jeunes sont également un peu plus au chômage. Ces situations d'incertitude et de moindre revenu peuvent générer plus d'impatience.

Aversion au risque

Le tableau 8.9 présente un autre trait de personnalité qui est l'aversion au risque. L'aversion au risque représente la préférence que les personnes ont pour les situations sûres par rapport aux situations apportant un gain potentiellement plus élevé mais aléatoire. Des personnes très averses au risque, qui préfèrent toujours le gain sûr, seront peu à même de développer des activités entrepreneuriales qui nécessitent de faire des paris sans avoir de certitude sur le gain futur (selon l'adage, « qui ne risque rien n'a rien »). L'aversion au risque est mesurée par le fait que les personnes préfèrent un gain sûr plutôt qu'une loterie offrant aléatoirement un gain plus important ou un gain moins important. Plus précisément, plusieurs loteries sont proposées avec des écarts croissants entre le gros gain et le petit gain, mais toujours avec le même gain moyen. Les personnes qui choisissent le gain moyen sûr sont plus averses au risque que les personnes qui choisissent des loteries avec un fort écart entre le gros gain et le petit gain. Comme l'aversion au risque peut varier selon le montant en jeu (typiquement, les gens exhibent une plus grande aversion au risque pour des montants en jeu plus élevés), l'aversion au risque de chaque personne a été testée pour deux montants différents : 200€ et 1 000€. Dans l'échantillon étudié, près de 3 personnes sur 4 sont averses au risque lors de la première enquête, et un peu plus de 2 personnes sur 3 lors de la deuxième enquête (cette proportion augmente très légèrement quand le montant en jeu passe de 200 à 1000€). Ces proportions de personnes

TABLEAU 8.9 – Loteries : Aversion au risque

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 16 mois après le tirage				
<i>Montants faibles</i>				
Préfère gagner 200€ de manière certaine	72.50%	-0.02	0.599	1000
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 150€ ou 250€	6.25%	0.01	0.492	1000
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 100€ ou 300€	8.44%	-0.00	0.960	1000
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 0€ ou 400€	12.81%	0.00	0.828	1000
<i>Montants élevés</i>				
Préfère gagner 1000€ de manière certaine	73.75%	0.02	0.408	1001
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 750€ ou 1250€	7.19%	0.01	0.726	1001
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 500€ ou 1500€	8.13%	-0.01	0.725	1001
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 0€ ou 2000€	10.94%	-0.02	0.223	1001
Environ 28 mois après le tirage				
<i>Montants faibles</i>				
Préfère gagner 200€ de manière certaine	67.67%	-0.06	0.120	833
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 150€ ou 250€	7.52%	0.03	0.154	833
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 100€ ou 300€	9.77%	0.02	0.351	833
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 0€ ou 400€	15.04%	0.00	0.939	833
<i>Montants élevés</i>				
Préfère gagner 1000€ de manière certaine	71.43%	-0.01	0.845	833
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 750€ ou 1250€	9.77%	0.01	0.807	833
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 500€ ou 1500€	8.65%	0.00	0.889	833
Préfère avoir 1 chance sur 2 de gagner 0€ ou 2000€	10.15%	-0.00	0.935	833

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

averses au risque sont assez importantes, ce qui semble cohérent avec la proportion assez faible (autour d'un tiers) de créateurs. L'aversion au risque ne varie pas entre les groupes test et témoin.

Estime de soi

L'estime de soi est définie comme le jugement ou l'évaluation que l'on fait de soi-même, de sa valeur personnelle. La littérature psychologique souligne que l'estime de soi est probablement un moteur important de la réussite professionnelle, et il est à supposer que parmi les parcours qui mobilisent le plus l'estime de soi, la capacité d'entreprendre soit particulièrement liée à ce trait psychologique. L'échelle d'estime de soi de Rosenberg³ est construite à l'aide de dix items, dont 6 items sont présentés sous forme positive (par exemple : J'ai l'impression d'avoir un certain nombre de qualités personnelles) et 4 items (items 4, 5, 8, 10) sont présentés sous forme négative (par exemple : J'ai l'impression de n'être bon à rien). Les réponses sont cotées sur une échelle d'accord en quatre points allant de 1 (pas du tout d'accord) à 4 (tout à fait d'accord). La cotation des items négatifs est inversée. L'intervalle des scores s'étend donc de 10 à 40. Si le score est inférieur à 25, l'estime de soi est très faible. Entre 25 et 31, l'estime de soi est faible. Entre 31 et 34, l'estime de soi est dans la moyenne. Entre 34 et 39, l'estime de soi est forte, et au delà de 39, l'estime de soi est très forte. Les résultats sont présentés dans le tableau 8.10. Pour l'échantillon des jeunes du groupe témoin de la première enquête, observons d'abord que sur 4 personnes, 1 personne a une estime de soi faible voire très faible, 1 a une estime de soi moyenne, et les 2 autres ont une estime de soi forte voire très forte. Pour ce qui est de l'effet du programme *CréaJeunes*, on observe une proportion de personnes ayant une estime de soi très forte moins importante dans le groupe test (6% dans le groupe test contre 10% dans le groupe témoin, différence significative au seuil de confiance de 90%), à la faveur des niveaux forts et moyens. Cette baisse des « ultra-affirmés » peut résulter d'un effet de réalisme du programme d'accompagnement chez les personnes les plus sûres d'elles-mêmes que la formation va amener à envisager des contraintes qu'ils n'envisageaient pas auparavant. Lors de la deuxième enquête 28 mois après le tirage, il n'y a plus de différence significative entre les niveaux d'estime de soi des deux groupes, ce qui suggère que l'effet de réalisme ne perdure pas et que les ultra-affirmés retrouvent à moyen-terme leur estime de soi d'origine.

Confiance interpersonnelle

Le tableau 8.10 présente également le niveau de confiance interpersonnelle dans les groupes test et témoin. La confiance que l'on porte à autrui est également perçue comme un trait de caractère qui favorise la réussite professionnelle car elle permet aux personnes

3. Rosenberg (1965)

TABLEAU 8.10 – Estime de soi et confiance

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	p-val	N
Environ 16 mois après le tirage				
<i>Estime de soi : échelle de Rosenberg</i>				
Score total < 25	4.0%	-0.01	0.465	932
25 <= Score total < 31	19.5%	-0.00	0.896	932
31 <= Score total < 34	28.3%	0.02	0.578	932
34 <= Score total < 39	37.7%	0.03	0.364	932
Score total => 39	10.4%	-0.04*	0.057	932
<i>Confiance</i>				
Fait généralement confiance ¹	11.6%	0.00	0.824	1003
<i>Si a perdu son portefeuille contenant 150€, chances sur 100 de retrouver l'argent</i>				
... s'il est retrouvé par un voisin	39.3	-1.98	0.395	998
... s'il est retrouvé par un inconnu	15	-2.00	0.163	1000
Environ 28 mois après le tirage				
<i>Estime de soi : échelle de Rosenberg</i>				
Score total < 25	3.3%	0.01	0.659	781
25 <= Score total < 31	17.6%	0.00	0.875	781
31 <= Score total < 34	20.1%	0.03	0.313	781
34 <= Score total < 39	48.4%	-0.04	0.343	781
Score total => 39	10.7%	-0.01	0.757	781
<i>Confiance</i>				
Fait généralement confiance ¹	12.8%	0.02	0.374	834
<i>Si a perdu son portefeuille contenant 150€, chances sur 100 de retrouver l'argent</i>				
... s'il est retrouvé par un voisin	39.6	1.69	0.499	828
... s'il est retrouvé par un inconnu	14.5	0.49	0.747	832

¹D'après la question utilisée pour mesurer la confiance généralisée dans l'enquête « World Value Survey »

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* p < 0,1 , ** p < 0,05 , *** p < 0,01. N est le nombre d'observations.

de s'engager plus facilement dans des actions qui nécessitent des interactions avec l'environnement social et institutionnel. Les personnes qui n'ont pas confiance dans les autres limitent au contraire les activités qui font intervenir ce type d'interactions, ce qui réduit le potentiel de réalisation professionnelle et notamment entrepreneuriales. James Coleman explique qu'un individu a plus ou moins de capital social accumulé, constitué par la confiance interpersonnelle et la loyauté réciproque, les réseaux de relations plus ou moins informels, l'existence de normes du vivre ensemble (Coleman, 1988). Plus le capital social des

groupes et des individus est important, plus ceux-ci seront efficaces dans la poursuite de leurs objectifs. Les programmes d'accompagnement tels que *CréaJeunes* pourraient avoir un effet sur la confiance interpersonnelle des jeunes bénéficiaires qui grâce au contact avec les formateurs et les autres formés tissent davantage de liens, établissent un échange constructif et bienveillant avec les accompagnateurs, et se sentent potentiellement plus entendus et aidés par la société. Pour mesurer le degré de confiance des personnes de l'échantillon, nous avons utilisé deux questions standards dans la littérature économique.

La première mesure de la confiance à l'égard d'autrui utilise la question suivante : « D'une manière générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ? ». Sur des échantillons représentatifs de la population française, la proportion de personnes qui répondent « oui » à cette question se situe autour de 20% (Bréchon, 2003). Les jeunes participant à l'expérimentation sont donc plutôt moins confiants que la moyenne des français puisqu'ils ne sont que 12-13% à faire généralement confiance à autrui. Aucune différence n'est observée entre les groupes test et témoin, ce qui suggère que l'accompagnement *CréaJeunes* n'a pas modifié le niveau de confiance interpersonnelle des bénéficiaires.

La deuxième mesure de la confiance à l'égard d'autrui utilise la perception par les personnes de la probabilité de retrouver l'argent dans son portefeuille si le portefeuille est perdu et retrouvé par un voisin ou par un inconnu. Quand le portefeuille est retrouvé par un voisin, la probabilité déclarée reflète le niveau de confiance dans son entourage, tandis que lorsque le portefeuille est retrouvé par un inconnu, la probabilité déclarée reflète la confiance interpersonnelle généralisée sans relation interpersonnelle préalable. Les jeunes participant à l'expérimentation sont près de 40% à penser qu'il retrouveraient l'argent si le portefeuille était retrouvé par un voisin, et seulement 15% à penser qu'il retrouveraient l'argent si le portefeuille était retrouvé par un inconnu. Le niveau de confiance ainsi mesuré ne varie pas non plus entre les groupes test et témoin, ce qui est cohérent avec les résultats obtenus avec la première mesure et permet de conclure que le programme *CréaJeunes* n'a pas eu d'effet sur la confiance interpersonnelle.

Bien-être psychologique et optimisme

Les tableaux 8.11 et 8.12 présentent enfin les effets du programme *CréaJeunes* sur le niveau de bien-être psychologique et l'optimisme des personnes participant à l'expérimentation. Pour mesurer le niveau de bien-être, nous avons utilisé lors de la première enquête une échelle construite à partir de 10 questions portant sur les émotions ressenties au cours de 7 derniers jours : la fatigue, l'inquiétude, la joie, la satisfaction, la détente, la colère, la nervosité, la tristesse et enfin les troubles du sommeil. Les réponses sont cotées en 2 points (oui ou non), et la cotation des items négatifs est inversée. L'intervalle des scores s'étend donc de 0 à 10, avec en 0 un niveau de bien-être au plus bas (toutes les émotions négatives ont été ressenties, et aucune émotion positive n'a été ressentie), et inversement

en 10 un niveau de bien-être excellent (toutes les émotions positives ont été ressenties, et aucune émotion négative n'a été ressentie). Dans le groupe témoin, la majorité des jeunes ont un score compris entre 2 et 4, ce qui reflète que les émotions négatives dominent les émotions positives. Seuls 19% des jeunes interrogés ont un score supérieur à 6, c'est-à-dire ont ressenti plus d'émotions positives que négatives. Le niveau de bien-être psychologique est donc globalement assez faible. Cependant, le programme *CréaJeunes* a réduit la proportion de jeunes se trouvant dans la catégorie la plus basse du bien-être psychologique (score entre 0 et 2) de 11% à 8% (différence significative au niveau de confiance de 90%). Ce résultat est confirmé lors de la deuxième enquête, dans laquelle le bien-être psychologique est mesuré en utilisant l'échelle de désespoir de Beck⁴. Cette échelle est constituée de vingt questions vérifiant le niveau de pessimisme. Le répondant note « vrai » ou « faux » pour chacune des affirmations comme « J'envisage l'avenir avec espoir et enthousiasme », « Je ferais mieux de laisser tomber car je ne peux pas améliorer ma situation », « Quand les choses vont mal, cela m'aide de penser qu'elles ne seront pas toujours comme ça », etc. Le score total peut varier de 0 à 20 et les personnes appartiennent à 4 niveaux de désespoir selon leur score (minimal, léger, modéré et sévère). A nouveau, la comparaison des deux groupes montre que le programme *CréaJeunes* a diminué la proportion de personnes en état de désespoir sévère de 2% à 0%, au profit de la catégorie « désespoir modéré ». Le fait que cet effet du programme *CréaJeunes* sur les niveaux les plus bas de bien-être psychologique soit cohérent entre les deux vagues d'enquête suggère que cet effet est un effet persistant dans le temps. Il pourrait s'expliquer par le fait que l'accompagnement dont les jeunes du groupe test ont bénéficié a permis aux personnes les plus vulnérables sur le plan psychologique de trouver un appui.

Par contre, nous n'observons pas d'effets du programme sur l'optimisme des jeunes. Nous avons demandé aux personnes interrogées si elles avaient un projet pour améliorer leur vie (par exemple débiter une nouvelle activité professionnelle, acheter un logement, etc.). La très grande majorité des jeunes déclarent avoir un tel projet, sans différence entre les deux groupes. Nous avons ensuite demandé aux personnes interrogées comment elles se voyaient dans 5 ans. Les réponses sur la projection à 5 ans étaient classées en 4 catégories : projection défaitiste (par exemple échec de l'activité entrepreneuriale, chômage, parent au foyer), projection stable (par exemple emploi salarié sans ou avec faible progression), projection en progrès réaliste (emploi salarié avec progression, activité entrepreneuriale sans grand développement), et enfin projection ambitieuse (activité entrepreneuriale avec fort développement, top management si fonction salariale). Les résultats indiquent que la très vaste majorité (plus de 90%) se projettent dans des situations en progrès, pour moitié réalistes, pour moitié très ambitieuses (à noter que la proportion de situations en progrès réalistes est plus importante lors de la deuxième vague, ce qui pourrait être lié à une évolution dans la maturité). Aucune différence n'est observée entre

4. Bouvard et al. (1991)

les jeunes du groupe test et les jeunes du groupe témoin.

TABLEAU 8.11 – Etat d'esprit, environ 16 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
<i>Échelle de bien-être sur les 7 derniers jours :</i>				
Score : entre 0 et 2	11.0%	-0.03*	0.085	1003
Score : 3 ou 4	54.2%	0.01	0.815	1003
Score : 5 ou 6	16.3%	-0.01	0.829	1003
Score : 7 ou 8	11.0%	0.03	0.202	1003
Score : 9 ou 10	7.5%	0.00	0.956	1003
Prend des médicaments pour dormir	4.1%	-0.00	0.717	1003
<i>Projets pour le futur</i>				
A un projet en cours ou futur pour améliorer sa vie	85.3%	-0.02	0.320	1005
Pense commencer ce projet à une date précise	54.1%	-0.02	0.548	1005
Pense commencer ce projet à une date imprécise	12.8%	-0.01	0.813	1005
Ne peut pas se prononcer sur la date	18.4%	0.00	0.976	1005
<i>En se projetant dans 5 ans :</i>				
Est défaitiste quant à sa situation professionnelle	2.2%	-0.01	0.325	1003
A des projections stables par rapport à la situation actuelle	5.0%	0.01	0.696	1003
Envisage une situation en progrès, ambitions réalistes	45.0%	-0.02	0.618	1003
Envisage une situation en très net progrès, ambitions peu réalistes	47.8%	0.02	0.572	1003

Contrôles : sexe, niveau d'éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d'accueil à l'Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d'observations.

TABLEAU 8.12 – Etat d’esprit, environ 28 mois après le tirage

	Moyenne du groupe témoin	Effet du programme	<i>p-val</i>	N
<i>Échelle de désespoir de Beck</i>				
Désespoir minimal	1.5%	-0.00	0.718	842
Désespoir léger	40.5%	-0.03	0.393	842
Désespoir modéré	56.1%	0.05	0.175	842
Désespoir sévère	1.9%	-0.02**	0.030	842
Score agrégé d’auto-efficacité généralisée	30.9	0.23	0.497	824
<i>Projets pour le futur</i>				
A un projet en cours ou futur pour améliorer sa vie	84.6%	-0.02	0.453	834
Pense commencer ce projet à une date précise	59.0%	-0.00	0.938	834
Pense commencer ce projet à une date imprécise	11.7%	-0.02	0.281	834
Ne peut pas se prononcer sur la date	13.9%	0.01	0.814	834
<i>En se projetant dans 5 ans :</i>				
Est défaitiste quant à sa situation professionnelle	0.8%	-0.00	0.966	834
A des projections stables par rapport à la situation actuelle	8.3%	0.01	0.703	834
Envisage une situation en progrès, ambitions réalistes	49.2%	0.02	0.512	834
Envisage une situation en très net progrès, ambitions peu réalistes	41.7%	-0.03	0.368	834

Contrôles : sexe, niveau d’éducation (Bac, IUT/BTS et L2 ou DEUG, niveau manquant) et modalité d’accueil à l’Adie (catégorie "autre").

* $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$. N est le nombre d’observations.

CONCLUSION

L'expérimentation *CréaJeunes* visait à déterminer si offrir un accompagnement à la création d'entreprise à des jeunes issus de quartiers difficiles en France permet une meilleure insertion professionnelle de ces jeunes particulièrement touchés par le chômage. Le programme *CréaJeunes* offre aux personnes entre 18 et 32 ans issus de quartiers défavorisés ayant un projet de création d'entreprise la possibilité de suivre un cycle de formations collectives dispensées par des accompagnateurs bénévoles expérimentés dans la création et la gestion d'entreprises, puis d'être soutenu par un tuteur durant la phase de création. L'essence de ce programme est donc d'apporter à ces jeunes des connaissances managériales, du savoir-faire et du soutien par le contact avec des formateurs et des tuteurs expérimentés. L'idée qui soustend le programme est donc que les jeunes issus de milieu défavorisé n'ont pas accès, ni par leurs études et les formations suivies, ni par leur réseau social, aux connaissances et aux informations permettant de se lancer dans la création d'entreprise telles que le marketing, la conception d'un business plan, l'accomplissement des formalités administratives, juridiques et des dossiers de financement, la gestion ou encore la comptabilité. Pour que le programme apporte véritablement une aide à ses bénéficiaires, il faut donc que deux conditions soient vérifiées : premièrement, que les jeunes n'aient en effet pas accès à ce type de connaissances et de soutien par d'autres voies ; deuxièmement, que ces connaissances et ce soutien soient effectivement le levier permettant à ces jeunes de créer des entreprises profitables, ou à défaut de se réorienter vers d'autres voies professionnelles comme le salariat.

L'évaluation des effets du programme *CréaJeunes* montre que la première condition est partiellement vérifiée. En effet, bien qu'à moyen terme un peu plus d'un jeune sur 4 a accès à un accompagnement à la création d'entreprise même en l'absence du programme *CréaJeunes*, cette proportion augmente fortement grâce à l'offre du programme *CréaJeunes* pour atteindre près de 3 jeunes cibles sur 4. De plus, l'accompagnement *CréaJeunes* apporte un temps de formation à la création d'entreprise plus important que les autres accompagnements disponibles puisqu'en moyenne les jeunes à qui le programme *CréaJeunes* a été proposé ont reçu trois fois plus de semaines de formation à la création d'entreprise que les jeunes à qui le programme n'a pas été proposé (6 semaines au lieu de 2). En outre, *CréaJeunes* apporte plus que des formations collectives grâce à la proposition de suivi personnalisé par un tuteur : alors que seuls 20% des jeunes à qui *CréaJeunes* n'a

pas été proposé bénéficient de ce type de soutien personnalisé, 63% des jeunes à qui *CréaJeunes* a été proposé en ont bénéficié. Enfin, l'accès des jeunes aux connaissances managériales (marketing, business plan, formalités administratives et juridiques, dossiers de financement, gestion, comptabilité) suit à peu près la même progression grâce à l'offre de *CréaJeunes* : moins de 1 jeune sur 4 est formé à ce type de compétences en l'absence de *CréaJeunes*, contre près de 3 jeunes sur 4 grâce à l'offre de *CréaJeunes*. Il semble donc que *CréaJeunes* apporte une plus-value dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprise en proposant aux jeunes ayant un projet de création des formations et un soutien que seule une minorité peut trouver par ailleurs.

Cependant, la deuxième condition de l'efficacité d'un tel programme ne semble pas vérifiée, dans la mesure où les jeunes à qui le programme a été proposé n'ont pas connu d'améliorations ni de leur capacité à créer et à développer une entreprise, ni de leur insertion professionnelle globale dans d'autres types d'emploi. Il semble en fait que le programme induit des effets de court-terme (environ 16 mois après le programme) légèrement négatifs : les jeunes à qui le programme *CréaJeunes* a été proposé ont retardé la création de leur activité de quelques mois, et le chiffre d'affaires réalisé 16 mois après le début de l'expérimentation se trouve diminué de 44%. Seulement une petite fraction de créations supplémentaires ont eu lieu, mais ces créations supplémentaires se sont soldées par un arrêt d'activité dans les 28 mois suivant le début de l'expérimentation. Enfin, les jeunes à qui le programme *CréaJeunes* a été proposé ont été un peu moins actifs sur le marché de l'emploi salarié et intérimaire dans les 16 mois suivant le début de l'expérimentation, et ont au contraire été un peu plus souvent en situation de chômage. Aucun effet n'est perceptible sur le revenu global des jeunes (les allocations chômage ayant augmenté légèrement pour les jeunes à qui le programme a été proposé), et il n'est donc pas observé de dommage sur les niveaux de consommation et de possession de biens durables courants. On trouve par contre des conséquences de court terme d'ordre psychologique : les jeunes à qui le programme a été proposé sont légèrement plus impatients et moins nombreux à démontrer des niveaux très élevés d'estime de soi. Inversement, et c'est le seul effet positif du programme observé dans cette expérimentation, les jeunes à qui le programme a été proposé sont moins nombreux à être dans un état de bien-être psychologique très bas (que l'on peut qualifier d'état dépressif). L'accompagnement proposé par *CréaJeunes* a donc permis aux jeunes les plus vulnérables sur le plan psychologique d'échapper aux niveaux de bien-être psychologiques les plus bas.

Dans le moyen-terme (environ 28 mois après le début de l'expérimentation), la situation des jeunes à qui le programme a été proposé semble être redevenue proche de celle des jeunes à qui le programme n'a pas été proposé. Par contre, une proportion plus faible de jeunes à qui *CréaJeunes* a été proposé ont contracté un emprunt personnel et ont eu accès à la propriété, ce qui pourrait être la conséquence de la légère augmentation des jeunes en situation de chômage à court terme. En effet, en situation de chômage, les

jeunes ne peuvent prétendre à un crédit immobilier ce qui expliquerait à la fois leur plus faible endettement personnel et leur plus faible accès à la propriété. Pour ce qui est de la création d'entreprise, des performances des entreprises, de la situation professionnelle globale, du revenu global, de la consommation et enfin de l'état psychologique, aucune différence ne persiste 28 mois après le début de l'expérimentation, ce qui suggère que les effets négatifs à court terme n'ont pas entraîné d'autres dommages à moyen terme que la légère baisse de l'accès à la propriété.

Cette expérimentation permet de tirer une leçon très importante sur la création d'entreprise par les jeunes issus de milieu défavorisé : l'accès à des connaissances managériales et à du soutien de la part de tuteurs expérimentés n'est pas pour ces jeunes la barrière fondamentale ni à la création d'entreprise, ni à la réussite des entreprises. Ce constat fait immédiatement naître de nouvelles questions : est-ce que ces jeunes ont bel et bien besoin de connaissances managériales et de soutien, mais la présence d'autres barrières empêche les jeunes de bénéficier d'un programme uniquement centré sur le manque de connaissances et de soutien ? On peut par exemple penser que l'esprit entrepreneurial est un trait de personnalité qui est déterminé bien plus en amont par le type d'éducation reçue par les personnes, aussi bien à l'école qu'en famille, et que cet esprit est la condition nécessaire pour que les connaissances managériales et le soutien d'entrepreneurs expérimentés soient utiles. Alternativement, est-ce que les jeunes ont bel et bien besoin de connaissances managériales et de soutien mais à beaucoup plus forte dose que ce qui est proposé par le programme *CréaJeunes* ? Ou enfin, est-ce que la création d'entreprise ne nécessite tout compte fait pas tellement de « connaissances » managériales, si ce n'est celles que l'on acquière chemin faisant sans qu'il soit utile de les « apprendre » avant de se lancer ?

Annexe A : des exemples de parcours dans le cadre de CréaJeunes



Modules développement personnel



Modules commerciaux



Modules financiers



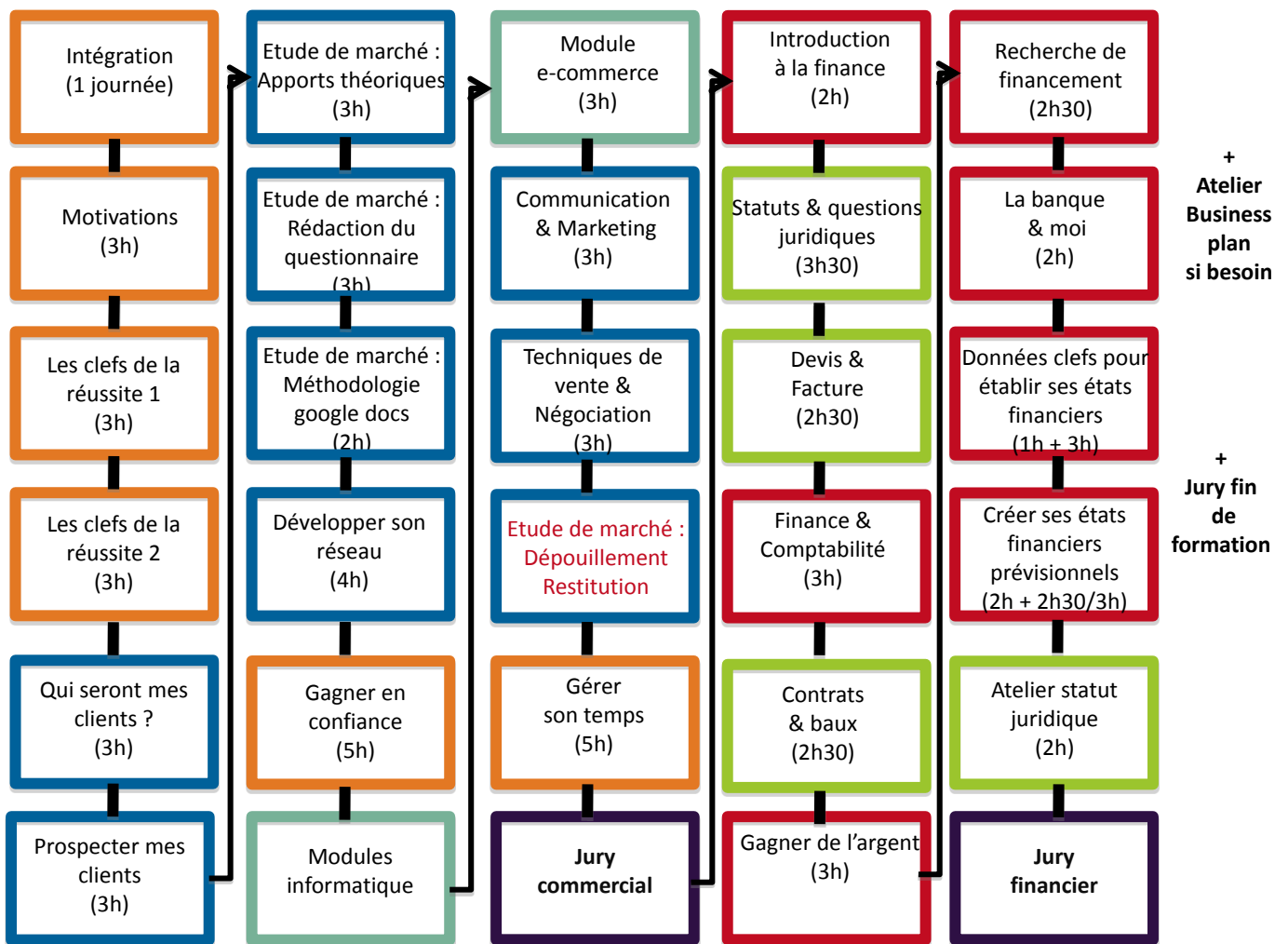
Modules juridiques

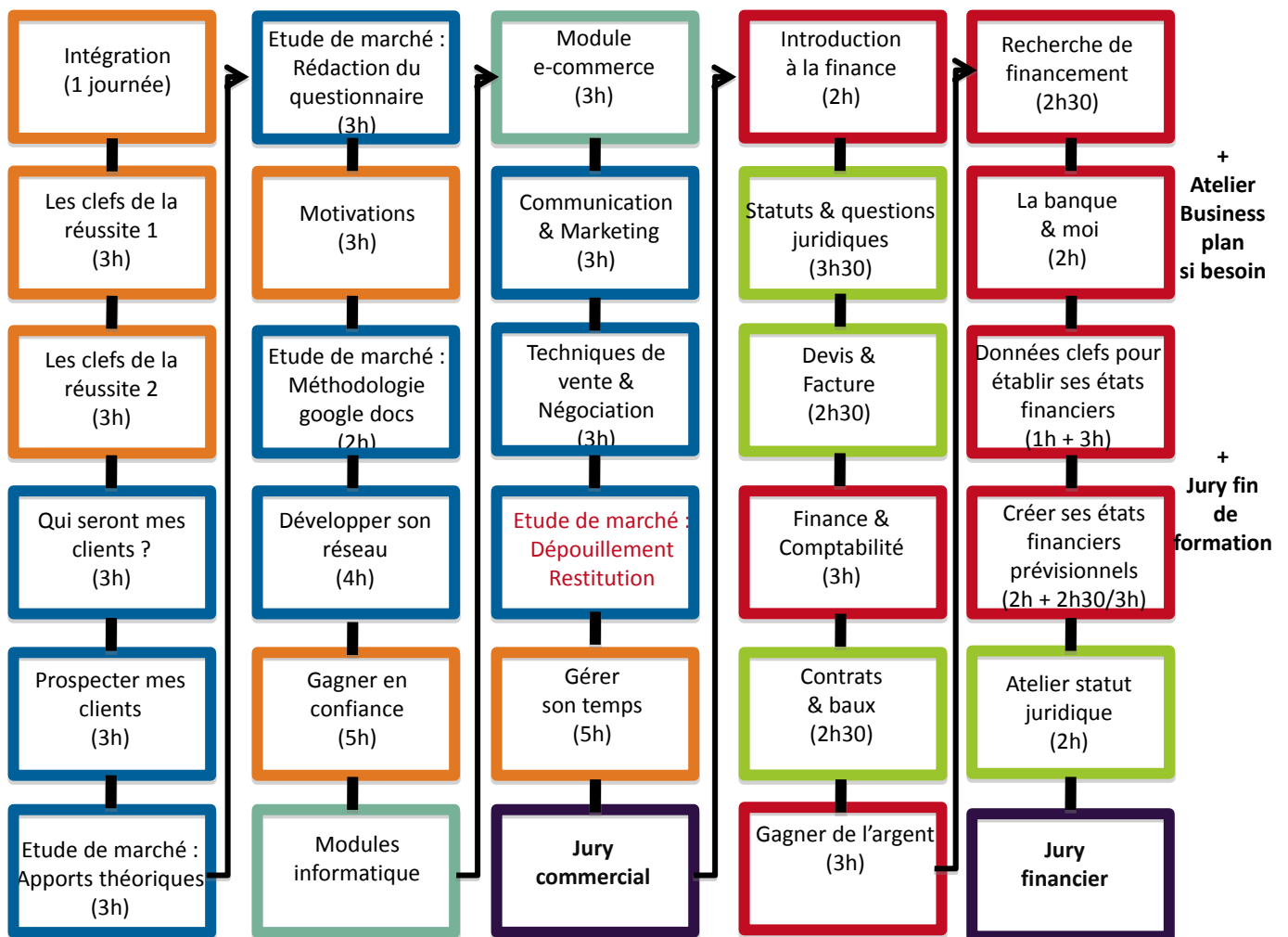


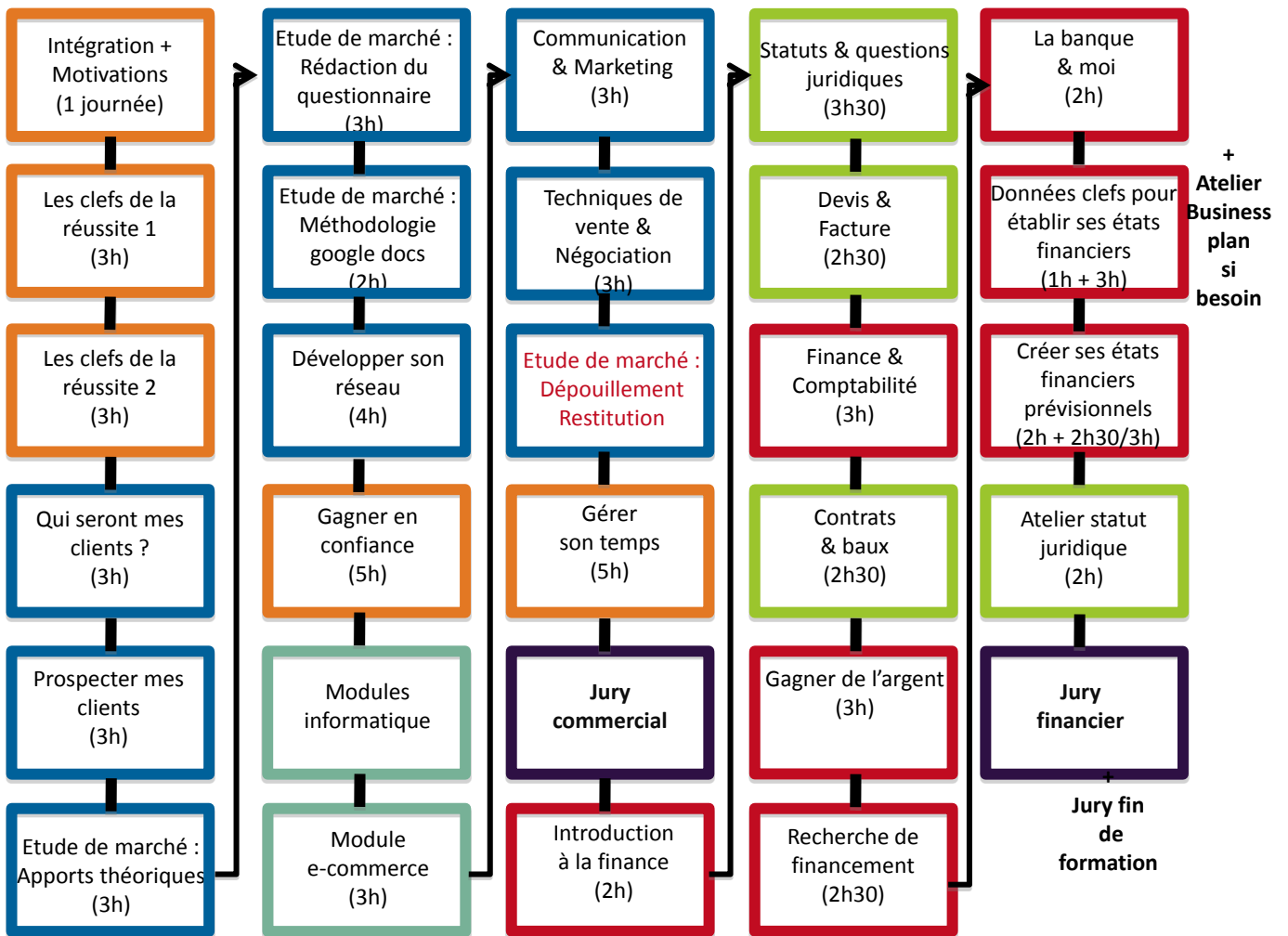
Modules optionnels



Jurys







Annexe B : enquête de suivi à 11 mois, questionnaire

SECTION A

a4. Quel est le niveau de votre dernière année d'étude ?
(ne pas lire les modalités)

- Aucun
- BEPC
- Seconde
- Première
- CAP/BEP
- Bac pro
- Terminale (Bac général ou technologique)
- IUT/BTS
- DEUG (L2)
- Licence 1 (L1)
- Licence (L3)
- Maîtrise(M1)
- Master(M2)
- Thèse

a5. Quelle est l'année scolaire de cette dernière année d'étude ?

(doit être 1950 entre 2012)

a6. Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu ?
(ne pas lire les modalités, insister sur le fait que le diplôme doit être validé)

- Aucun
- Certificat de Formation générale (collège)
- BEPC
- CAP/BEP
- Bac pro
- Bac général
- IUT/BTS
- DEUG (L2)
- Licence (L3)
- Maîtrise(M1)
- Master(M2)
- Thèse

a7a. En dehors de vos études, suivez-vous actuellement ou avez-vous déjà suivi une formation ?
(Ne pas confondre formation et études, ne pas prendre en compte la formation à la création d'entreprise de l'Adie CréaJeunes ou autres organismes)

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'a7a has 1'

a7a has 1

a7b. Combien en avez-vous suivi ?

(doit être 1 entre 98)

A7c. L'objet de ces formations est (était)-il de construire un projet professionnel ?

- Oui
- Non

A7d. L'objet de ces formations est (était)-il d'apprendre à chercher un emploi ?

- Oui
- Non

A7e. L'objet de ces formations est (était)-il d'apprendre un nouveau métier (formation qualifiante) ?

- Oui
- Non

A7f. L'objet de ces formations est (était)-il de préparer un diplôme, une qualification ou un concours ?

- Oui
- Non

a7g. Combien de temps, en semaines, dure (a duré) la plus longue de ces formations ?

(doit être 1 entre 98)

a8. Quelle est votre situation actuelle ?

(Plusieurs réponses possibles : par exemple un petit CDD ou entrepreneur + demandeur d'emploi)

- Demandeur d'emploi
- En stage
- En intérim
- En emploi salarié
- Indépendant déclaré
- Activité non déclarée
- Indépendant non déclaré
- Congés parental
- Congés maternité
- Congés maladie
- Intermittent
- Etudiant
- Autre

Si <> 13, ne pas poser 'a8b'

a8b. Autre :

a10a. Combien de fois avez-vous été stagiaire dans votre vie ?

(Ne pas confondre avec les autres statuts de type : apprentissage etc.)

(doit être inférieur à 98)

Si =0, ne pas poser 'a10b'

a10b. Quelle a été la durée du plus long stage ?

(Instruction : Si < 1 semaine : 0.25, si 2 semaines : 0.5, si 3 semaines : 0.75)

(doit être 0,1 entre 98)

a11a. Avez-vous déjà travaillé en intérim ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'a11b'

a11b. Quelle a été la durée de la plus longue expérience d'intérim ?

(Instruction : Si < 1 semaine : 0.25, si 2 semaines : 0.5, si 3 semaines : 0.75)

(doit être 0,1 entre 98)

a12a. Combien d'employeurs avez-vous eu en dehors de l'intérim et des stages ?

(Si plusieurs expériences avec le même employeur, vérifier que ce n'est pas sur le même poste)

(doit être 0 entre 98)

Si = , ne pas poser 'a12b'

Si = , ne pas poser 'a12c'

a12b. Quelle a été la durée de la plus longue expérience d'emploi salarié ?

(Instruction : Si < 1 semaine : 0.25, si 2 semaines : 0.5, si 3 semaines : 0.75)

(doit être 0,1 entre 98)

a12c. Est-ce que ces expériences étaient toutes déclarées ou est-ce qu'il y avait aussi des petits boulots comme ça (nous cherchons combien de ces expériences étaient DECLAREES) ?

(doit être inférieur à 98)

Si ??a12c??>??a12a??, lire le message suivant 'Attention, la réponse ne peut être supérieure à la réponse de a12a'

a13a. Combien d'expériences en tant que travailleur indépendant avez-vous eu ?

(Attention : compter une observation par type d'activité)

(doit être 0 entre 98)

Si = , ne pas poser 'a13a diff 0'

a13a diff 0

a13b. Quelle est la durée de l'expérience la plus longue ?

(Instruction : Si < 1 semaine : 0.25, si 2 semaines : 0.5, si 3 semaines : 0.75)

(doit être 0,1 entre 98)

a13c. Combien de ces expériences étaient déclarées ?

Si ??a13c??>??a13a??, lire le message suivant 'Attention la réponse ne peut être supérieure à a13a'

a19. Avez-vous le permis de conduire (permis B) ?

- Oui
 Non

SECTION B

B1. Au cours des 12 derniers mois, combien de mois avez-vous travaillé ? (Ceci inclut les congés payés)

(doit être inférieur à 12)

B2. Au cours des 12 derniers mois, combien de mois avez-vous été inscrit au chômage ? (Statut de demandeur d'emploi avec ou sans allocation)

(doit être inférieur à 12)

B3. Au cours de votre dernier mois de travail, combien de jours par semaine travailliez-vous ?

(doit être inférieur à 7)

B4. Au cours de votre dernier mois de travail, combien d'heures effectives par semaine travailliez-vous habituellement ? (NB : Essayer d'être assez précis)

(doit être inférieur à 98)

B5a. Combien de ces heures sont consacrées : à une activité salariée déclarée ?

(doit être inférieur à 98)

B5b. Combien de ces heures sont consacrées : à une activité rémunérée non déclarée (ménages, gardes d'enfants, bricolage etc.)

(doit être inférieur à 98)

B5c. Combien de ces heures sont consacrées : à une activité d'indépendant déclaré

(doit être inférieur à 98)

B5d. Combien de ces heures sont consacrées : à une activité d'indépendant non déclaré

(doit être inférieur à 98)

B5e. Combien de ces heures sont consacrées : à un stage

(doit être inférieur à 98)

B5f. Combien de ces heures sont consacrées : à une activité d'intérimaire

(doit être inférieur à 98)

Si (??b5a??+??b5b??+??b5c??+??b5d??+??b5e??+??b5f??)<>??b4??, lire le message suivant 'Attention le total des questions b5 est différent du nombre d'heures indiqué en b4'

b6. Vous arrive-t-il de travailler le samedi ?
(NB : proposer les réponses)

- Souvent
- Parfois
- Jamais

b7. Et le dimanche ?
(NB : proposer les réponses)

- Souvent
- Parfois
- Jamais

b10. En dehors de votre travail, combien d'heures avez-vous pratiqué les activités suivantes ces deux dernières semaines (GROSSO MODO !) :

b10a. Surfer sur internet

(doit être inférieur à 98)

b10b. Regarder la télévision

(doit être inférieur à 98)

b10c. Jouer à des jeux vidéo

(doit être inférieur à 98)

b10d. Lire des livres ou magazines pour le plaisir

(doit être inférieur à 98)

b10e. Faire du sport

(doit être inférieur à 98)

b10f. Pratiquer des activités artistiques (Attention à que ça ne corresponde pas à l'activité de leur entreprise)

(doit être inférieur à 98)

b10g. Rencontrer des amis

(doit être inférieur à 98)

b10h. Rencontrer des personnes de votre famille (en dehors de celles avec qui vous vivez)

(doit être inférieur à 98)

b9. Avoir des activités associatives, communautaires, religieuses ou politiques ?

(doit être inférieur à 98)

SECTION C

c0a. Vous aviez le projet de créer une entreprise il y a quelques mois et nous aimerions connaître aujourd'hui votre situation.

Quel est (ou était) votre projet en trois mots ?

c0b. L'énoncé du projet était-il : (à remplir par l'enquêteur suite à C0)

- Clair
- Moyennement clair
- Pas clair

c1. Avez-vous reçu l'aide d'un ou plusieurs organismes pour monter votre projet ?

(OUI seulement si formation à la création et / ou subventions/primes versus seulement renseignements)

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c1 has 1'

c1 has 1

**c2. Quels sont les organismes qui vous ont aidé ?
(plusieurs options possibles)**

- Adie (vérifier que pas CréaJeunes)
- Adie CréaJeunes
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- France initiative
- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Services d'Amorçage de projet
- Chambre des métiers
- Boutique de gestion
- Accre
- Miel
- Autre

Si <> 12, ne pas poser 'c2a'

c2a. Autre :

c3a. Une de ces aides a-t-elle consisté en une formation collective ?

- Oui
- Non

c3b. Avez-vous également bénéficié d'une formation individuelle au cours d'une de ces (de cette) formation(s) ?

(NB : une formation individuelle c'est un contenu imposé)

- Oui
- Non

c3c. Avez-vous également bénéficié d'un coaching/tutorat ?

(NB : un coaching c'est adapté aux besoins.)

- Oui
- Non

c3d. Avez-vous également bénéficié d'une subvention (hors crédit)/une prime ?

(NB : hors remboursement de frais de bouche etc)

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c4'

c4. Combien avez-vous reçu ?

c5a. Combien de semaines a duré la plus longue de ces formations (en comptant le temps de coaching, le cas échéant) ?

(doit être 1 entre 98)

c5b. Avez-vous participé à cette formation jusqu'au bout ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c5c'

Si <> 2, ne pas poser 'c5d'

c5c. Avez-vous suivi :

- Tous les modules
- Presque tous les modules
- La moitié des modules
- Moins de la moitié

c5d. Pourquoi ?

(ne pas lire les modalités, mettre la raison principale)

- Manque d'intérêt
- Problème d'argent
- A trouvé un emploi
- Problème entre associés
- Mon projet de les intéressaient pas (ADIE)
- Autres

Si <> 6, ne pas poser 'c5da'

c5da. Autre :

c6. Les domaines abordés par la formation étaient-ils...

C6a. ... cibler les clients (formation marketing)

- Oui
- Non

C6b. ... faire les démarches commerciales (prospection/communication/publicité pour clients et fournisseurs)

- Oui
- Non

C6c. ... effectuer les formalités administratives et juridiques

- Oui
- Non

C6d. ... rechercher des financements

- Oui
- Non

C6e. ... la gestion /trésorerie/compta

- Oui
- Non

C6f. ... le développement personnel

- Oui
- Non

C6g. ... définir et défendre son projet

- Oui
- Non

C6h. ... construire un business plan (organiser la mise en place de son projet)

- Oui
- Non

c7. Diriez-vous que cette formation a été... ?

- Très utile
- Utile
- Moyennement utile
- Peu utile
- Pas du tout utile

c8. Avez-vous créé votre entreprise ?

- Oui
- Non

Si <> 2, ne pas poser 'c8 has 2'

Si <> 1, ne pas poser 'c8 has 1'

c8 has 2

c9. Est-ce en cours (=faire les démarches de création), reporté ou abandonné ?

- En cours
- Report
- Abandon

Si <> 3, ne pas poser 'c10'

Si = 3, ne pas poser 'c11bis'

c10. Pour quelle raison n'avez-vous pas créé votre entreprise ?

(NB : ne pas lire les propositions)

- Vous n'aviez pas d'apport personnel
- Vous n'avez pas trouvé assez de financement
- Vous n'avez pas trouvé de local
- Vous n'avez pas eu les autorisations administratives (activités réglementées et problème de nationalité par ex)
- Vous avez trouvé un emploi
- Vous avez modifié vos projets
- Autre

Si <> 7, ne pas poser 'c10a'

c10a. Autre :

c11. Quand comptez-vous démarrer ?

- Moins d'un an
- Plus d'un an
- Ne sait pas/Non précis

c8 has 1 (c12 à c29i)

c12. A quelle date avez-vous immatriculé votre entreprise ?

(doit être 1 entre 12)

c12 année

(doit être inférieur à 2012)

c12a. Avez-vous démarré l'activité de votre entreprise ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c12a has 1'

c12a has 1

c13. A quelle date avez-vous démarré l'activité de votre entreprise ? (mm/aaaa)

(doit être 1 entre 12)

c13 année

(doit être inférieur à 2012)

c14. Etes-vous toujours en activité ?

- Oui
- Non

Si <> 2, ne pas poser 'c14 has 2'

c14 has 2

c15. A quelle date avez-vous cessé votre activité ? (mm/aaaa)

(doit être 1 entre 12)

c15 année

(doit être inférieur à 2012)

c16. Pourquoi avez-vous arrêté votre entreprise ?

- Votre entreprise n'a jamais vraiment marché
- Vous avez trouvé un emploi salarié
- L'activité était trop exigeante/risquée ou lourde à gérer
- Vous avez eu problèmes familiaux ou de santé
- Autre

Si <> 5, ne pas poser 'c16a'

Si <> 1, ne pas poser 'c17'

c16a. Autre :

**c17. Pourquoi votre activité n'a pas marché ?
(plusieurs modalités possibles)**

- Difficultés à gérer l'entreprise
- Difficultés administratives
- Manque de rentabilité
- Problèmes de commercialisation (clients)
- Problèmes d'approvisionnement (fournisseurs)
- Des problèmes de trésorerie/ besoin de financement
- Charges sociales trop importantes
- Manque d'accompagnement, trop isolé
- Incidents matériels importants (pannes, vols, incendies etc.)
- Autre

Si <> 10, ne pas poser 'c17a'

c17a. Autre :

c18. Comptez-vous démarrer une autre activité ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c19'

c19. Est-ce dans le même secteur ?

- Oui
- Non

c20. Quel est (était) le secteur d'activité de votre entreprise ?

NB : lire les propositions

NB : commerce c'est vente sans production, artisanat c'est vente de sa production.

- Commerce
- Artisanat
- Restauration
- Services
- Construction bâtiment
- Formation et enseignement
- Production agricole

c21. Et son statut juridique ?

(NB : ne pas lire les propositions)

- Association
- Auto-entrepreneur
- Entreprise Individuelle
- EURL
- SNC (Société en Nom Collectif)
- SARL
- SELARL
- SA
- SCP (Société Civile Professionnelle)
- Autre

Si <> 10, ne pas poser 'c21a'

c21a. Autre :

c22. Avez-vous (aviez-vous) des associés ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c23'

c23. Combien ?

(doit être inférieur à 98)

c24. Avez-vous (aviez-vous) des employés ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c25'

c25. Combien ?

(NB : bien faire en équivalent temps plein de 35h)

c26a. Quel chiffre d'affaire avez-vous fait au cours du dernier mois (CHIFFRE D'AFFAIRE = PRODUIT DE LEUR VENTE soit nombre de produits vendus * le prix de vente)?

c26b. En moyenne depuis le début de votre activité, quel est (était) votre chiffre d'affaire mensuel ?

Calcul :

c27. Quel revenu mensuel avez-vous tiré de cette activité au dernier mois (REVENU = CE QUI FINIT DANS LEUR POCHE) ?

c28. En moyenne depuis le début, quel revenu mensuel tirez-vous (tiriez-vous) de cette activité (de création) ?

Calcul :

c29a. Avez-vous un compte en banque d'entreprise ?

- Oui
 Non

c29b. Quel montant personnel avez-vous investi au total au départ ?

c29c. Avez-vous fait des emprunts pour créer ou lancer votre activité ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c29c has 1'

c29c has 1

c29d. Un ou plusieurs de ces crédits sont-ils encore actifs (toujours en train d'être remboursé)?

- Oui
- Non

**c29e.auprès de qui avez-vous emprunté ?
(NB : lire les propositions)**

- Banque
- Organisme de micro-crédit (type Adie, France Initiative, etc...)
- Fournisseurs
- Amis, famille, relations

c29f. Pour quel montant ?

c29g. Quelle est la durée du plus long de ces crédits ?

c29h. Êtes-vous en retard par rapport au remboursement d'un de ces crédits ?

- Oui
- Non

c29i. Avez-vous fait une demande de crédit (pour l'entreprise) qui a été rejetée ces 12 derniers mois ?

- Oui
- Non

c30. Avez-vous une activité salariée (on parle ici de mois en cours) ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c31'

**c31. Quelle est la nature de votre contrat de travail ?
(NB : lire les propositions)**

- Intérim
- CDD
- CDI
- Apprentissage
- Stage
- Non déclaré
- Autre

Si <> 7, ne pas poser 'c31a'

Si = 3, ne pas poser 'c32'

c31a. Autre :

c32. Quelle est la durée en semaine de votre contrat actuel ?

c33. Quel revenu net mensuel avez-vous tiré le dernier mois, de cette (ces) activité(s) salariée(s) ?
(Cette question concerne le mois précédent : même si la personne n'a pas d'activité salariée ce mois-ci elle a pu en avoir une le mois précédent. Dans ce cas indiquer son salaire, sinon indiquer 0€)

c34. Quel salaire net mensuel tirez-vous, en moyenne, ces 12 derniers mois, de vos activités salariées (y compris les primes et compléments de salaire) ?
(NB : avoir une calculatrice, essayer d'avoir un calcul assez précis de son salaire moyen sur les douze derniers mois hors allocations)

c34a. Noter ici le calcul si nécessaire :

c38. Touchez-vous des allocations ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c38 has 1'

c38 has 1

c39. Quelles allocations percevez-vous ?

c39a ... de l'allocation Chômage ?

- Oui
 Non

C39b ... de l'allocation RSA (RMI / Prime Pour l'Emploi) ?

- Oui
 Non

C39c ... d'Allocations Familiales ?

- Oui
 Non

C39d ... de l'allocation APL (logement) ?

- Oui
 Non

C39e ... de l'allocation AAH (handicap)

- Oui
 Non

C39f ... de l'allocation API (parent isolé) ?

- Oui
- Non

C39g ... de l'allocation APE / PAJE (petite enfance) ?

- Oui
- Non

C39h ... de l'allocation CIVIS ?

- Oui
- Non

C39i ... d'une autre allocation ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c39ia'

c39ia. Autre :

c40. A combien s'élève le montant de ces allocations pour le dernier mois ?

(Cette question concerne le mois précédent : même si la personne n'a pas touché d'allocations ce mois-ci elle a pu en avoir une le mois précédent. Dans ce cas indiquer le montant touché, sinon indiquer 0€)

c41. Quel revenu net tirez-vous en moyenne des allocations au cours des 12 derniers mois ?

(NB : avoir une calculatrice, essayez d'avoir un calcul assez précis de son allocation moyen sur les douze derniers mois hors allocations)

c41a. Noter ici le calcul si nécessaire :

SECTION D

d1a. Comment êtes-vous logé ?

- Chez vos parents ou un de vos parents
- Dans un logement personnel seul ou en couple
- Dans un logement partagé avec des amis ou en collocation
- hébergé par un ami
- En foyer
- En internat
- A l'hôtel
- Pas de logement fixe
- Autre

Si <> 9, ne pas poser 'd1aa'

d1aa. Autre :

d2. Et vous êtes :
(lire les modalités)

- Propriétaire
- Locataire seul
- Locataire en colocation
- Hébergé gratuitement
- Hébergé partage les frais

d3. A combien s'élève votre loyer (ou le remboursement du prêt) charges comprises ?

- Si hébergé avec partage des frais logements + courses alimentaires, notez le montant ici et pas après dans « mode de vie », question D20) ?

- Si APL : ne pas prendre en compte, noter le loyer sans déduire l'APL.

NB : ce que l'enquêtée paye personnellement, pas ce que ça coûte au ménage complet.

d4. Avez-vous aujourd'hui un ou plusieurs crédits actifs ? (que vous êtes toujours en train de rembourser)
(Nous parlons maintenant de crédits personnels et non de crédits d'entreprise)

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'd4 has 1'

d4 has 1

d5. Auprès de qui ?

(NB : lire les propositions, plusieurs réponses possibles)

- Banque/Grands Magasins
- Organisme de micro-crédit (Type Adie, France Initiative, etc..)
- Amis, famille, relations

d6a. Ce (L'un de ces) crédit(s) est-il un prêt étudiant ?

- Oui
- Non

d6b. Ce (L'un de ces) crédit(s) est-il un crédit immobilier ?

- Oui
- Non

d6c. Ce (L'un de ces) crédit(s) est-il un crédit à la consommation ?

- Oui
- Non

d7. Quel est le montant total que vous avez emprunté ?

d8. Quelle est la durée du plus long de ces crédits ?

d9. Êtes-vous en retard par rapport au remboursement d'un de ces crédits ?

- Oui
- Non

d10. Avez-vous fini de rembourser un ou plusieurs crédits au cours des 12 derniers mois ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'd10 has 1'

d10 has 1

**d11. Au près de qui était ce crédit ?
(NB : lire les propositions)**

- Banque/Grands Magasins
- Institution de micro crédit
- Amis, famille, relation

d12. Quel était l'objet de ce crédit ?

- Consommation
- Investissement
- Achat immobilier
- Autre

Si <> 4, ne pas poser 'd12a'

d12a. Autre

d13. Quel est le montant total que vous aviez emprunté ?

d14. Avez-vous fait une demande de crédit qui a été rejetée ces 12 derniers mois ?

- Oui
- Non

**d18. Je vais vous poser maintenant des questions sur les biens que vous possédez personnellement. (Si vous sentez que le jeune est mal à l'aise, n'hésitez pas à demander un autre bien)
Possédez-vous :**

D18a ... une voiture ?

- Oui
- Non

D18d ... une machine à laver le linge ?

- Oui
- Non

D18e ... une machine à laver la vaisselle ?

- Oui
- Non

D18h ... un lecteur MP3 ?

- Oui
- Non

D18ha ... un ordinateur ?

- Oui
- Non

D18i ... un Smartphone (iphone/Blackberry) ?

- Oui
- Non

D18j ... un écran plat ?

- Oui
- Non

**d20. Combien dépensez-vous par mois pour vos courses alimentaires et celles de votre famille, le cas échéant ?
(NB : ce sont les dépenses de l'enquêté, quel que soit les personnes qui mangent (enfant, couple...))**

Si = , ne pas poser 'd21'

d21. Où faites-vous habituellement vos courses alimentaires ?

(ne pas lire les modalités, plusieurs réponses possibles mais ne pas lire les modalités, laisser la personne répondre naturellement et insister simplement sur le « habituellement »)

- Hard discount (Ed, Leader Price)
- Hypermarchés (Géant, Casino, Carrefour, Leclerc...)
- Grandes surfaces en ville (Franprix, Monoprix, Carrefour Market...)
- Marché, détaillants de proximité
- Association/Banque Alimentaire

d22. Combien de fois par mois sortez-vous au restaurant ?

d23. Combien de fois par mois sortez-vous avec des amis (boire un verre, ciné, concert, boîte de nuit...) ?

d24. En moyenne ces derniers mois, combien dépensez-vous par mois pour vos vêtements ceux de votre famille, le cas échéant ?

d25. Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous pris le train pour des raisons personnelles (hors RER, Train de banlieue) ?
(NB : on compte 1 pour un aller-retour)

d26. Au cours des 12 derniers mois combien de fois avez-vous pris l'avion pour des raisons personnelles ?
(NB : on compte 1 pour un aller-retour)

d27. Êtes-vous marié ?

- Oui
- Non

d28. Êtes-vous en couple ?

- Oui
- Non

d29. Avez-vous des enfants à charge ou participez-vous financièrement à la vie d'enfants ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'd30'

d30. Combien ?

SECTION E

e15. A présent, on va faire comme si on jouait à des jeux d'argent.
(N.B. toujours demander toutes les questions suivantes !!)
Vous gagnez un prix aujourd'hui. Est-ce que vous préférez 200€ maintenant ou 220€ dans un mois ?

- 200€ aujourd'hui
- 220€ dans un mois
- NR/NS

Si <> 2, ne pas poser 'e16'

e16. Combien de mois seriez-vous prêt à attendre pour recevoir ces 20 euros supplémentaires (si indifférent à la durée mettre 12 mois) ?

(doit être inférieur à 98)

e17. Même question, vous préférez 200€ aujourd'hui ou 250 euros dans un mois ?

- 200€ aujourd'hui
- 250€ dans un mois
- NR/NS

Si <> 2, ne pas poser 'e18'

e18. Combien de mois seriez-vous prêt à attendre pour recevoir ces 50 euros supplémentaires (si indifférent à la durée mettre 12 mois) ?

(doit être inférieur à 98)

**e19. Vous participez à un autre jeu. Vous avez quatre possibilités, qu'est-ce que vous préférez :
Soit on vous propose :**

- De gagner 200€ de manière certaine
- Soit d'avoir une chance sur deux entre 150€ et 250€
- Soit une chance sur deux entre 300€ et 100€
- Soit une chance sur deux entre 400€ et 0€
- NR/NS

e20. De même, qu'est-ce que vous préférez, soit on vous propose :

- De gagner 1000€ de manière certaine
- Soit d'avoir une chance sur deux entre 750€ et 1250€
- Soit une chance sur deux entre 1500€ et 500€
- Soit une chance sur deux entre 2000€ et 0€
- NR/NS

**e11. Nous allons faire maintenant deux petits exercices qui ne font pas appel à vos connaissances, ne vous inquiétez pas. Je vais vous donner une suite logique de chiffres et il faudra me trouver le dernier chiffre manquant à la fin, par exemple, si je vous dis 2 4 6 8, qu'est-ce qu'il manque à la fin ?)
(Laisser au maximum une minute de réflexion, faites attention à lire les chiffres de manière continue sans donner d'indice sur la suite.**

Première suite : 7 10 13 ? (réponse : 16)

- Bonne réponse
- Mauvaise réponse
- NS/NR

Si <> 1, ne pas poser 'e12'

e12. Deuxième suite : 1 10 11 20 21 ? (réponse : 30)

- Bonne réponse
- Mauvaise réponse
- NS/NR

Si <> 1, ne pas poser 'e13'

e13. Troisième et dernière suite : 5 15 6 18 7 ? (réponse : 21)

- Bonne réponse
- Mauvaise réponse
- NS/NR

e1a. A présent, nous allons aborder des questions concernant votre caractère.

Je vais vous donner des caractéristiques. A chaque fois vous allez me dire si vous êtes 1 pas du tout d'accord, 2 plutôt pas d'accord, 3 plutôt d'accord ou 4 tout à fait d'accord.

Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égale à n'importe qui d'autre

(NB : vérifier à cette première question que le numéro répondu correspond bien à ce que la personne a voulu dire (d'accord ou pas d'accord))

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1b. Je pense que je possède un certain nombre de belles qualités

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1c. En fin de compte, j'ai tendance à me considérer comme nul(le)

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1d. Je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1e. Je sens peu de raisons d'être fier(e) de moi

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1f. J'ai une attitude positive vis-à-vis de moi-même

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1g. Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de moi

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1h. J'aimerais avoir plus de respect pour moi-même

- Pas du tout d'accord

- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1i. Parfois je me sens vraiment inutile

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e1j. Il m'arrive de penser que je suis un bon à rien

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- NSP

e2. Nous passons maintenant à un autre genre de question. D'une manière générale diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des gens ou que l'on n'est jamais trop prudent ?

- Peut faire confiance
- Jamais trop prudent

e4. Si vous perdez votre portefeuille qui contient 150 euros combien de chances sur 100 pensez-vous avoir de retrouver l'argent s'il est retrouvé par un inconnu ?

(doit être inférieur à 100)

e3. Si vous perdez votre portefeuille qui contient 150 euros combien de chances sur 100 pensez-vous avoir de retrouver l'argent s'il est retrouvé par un voisin ?

(doit être inférieur à 100)

e6. Durant les 7 derniers jours vous est-il arrivé de ...

(ATTENTION : répétez "les 7 derniers jours" sinon, vous n'aurez que des réponses positives)

E6a ... de vous sentir fatigué ?

- Oui
- Non

E6b ... vous sentir préoccupé/inquiet ?

- Oui
- Non

E6c ... vous sentir joyeux ?

- Oui
- Non

E6d ... vous sentir satisfait ?

- Oui

Non

E6e ... vous sentir détendu ?

Oui
 Non

E6f ... vous sentir fâché ?

Oui
 Non

E6g ... vous sentir nerveux ?

Oui
 Non

E6h ... vous sentir triste ?

Oui
 Non

E6i ... vous sentir déprimé ?

Oui
 Non

E6j ... d'avoir des troubles du sommeil ?

Oui
 Non

e7. Prenez-vous des médicaments pour vous aider à dormir ?

Oui
 Non

e21. Est-ce que vous avez un projet en cours ou futur pour améliorer/changer votre vie (et celle de votre famille le cas échéant)?

(donner l'ex de débiter une nouvelle activité, acheter une maison, etc..)

Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'e22'

e22. Quand pensez-vous commencer votre projet ?

Date/moment précis
 Non précis
 Impossible à dire

e23. En se projetant dans 5 ans, quelle serait la situation professionnelle qui vous conviendrait le plus ?

(Ne pas lire les modalités)

Défaitiste (échec de l'activité entrepreneuriale, chômage, retrait de la vie active, parent au foyer)
 SITUATION STABLE - Peu ambitieux (emploi salarié sans ou avec faible progression)
 SITUATION EN PROGRES, AMBITIONS REALISTES - Moyennement ambitieux (emploi salarié avec progression, activité entrepreneuriale sans grand développement)
 SITUATION EN TRES NET PROGRES AVEC DES AMBITIONS PLUS OU MOINS REALISTES - Très ambitieux (activité entrepreneuriale avec fort développement, top management si fonction salariale)

VERIF

**Merci de vos réponses. Il ne me reste plus que quelques questions d'ordre administratif.
Tout d'abord, je vais vous demander de me confirmer certaines informations vous concernant :
Vous êtes bien : (NOM PRENOM)**

Verif_NOM

Verif_PRENOM

Quels sont vos date et lieu de naissance ?

Où ?

- France métropolitaine
- DOM/TOM
- Etranger

**Je vais maintenant vous demander de me confirmer vos coordonnées téléphoniques et postales ainsi que votre email.
Le(s) numéro(s) suivant(s) est/sont-il(s) corrects ?**

TEL2 :

ADR :

Verif_adr2

CP :

VILLE :

EMAIL1 :

EMAIL2 :

Est-ce que vous pourriez me donner un 2ème n° de téléphone pour multiplier nos chances de vous joindre d'ici à un an pour voir comment votre situation a évolué ?

Incitation envoyée :

- Oui
- Non

Numéro utilisé :

- TEL1
- TEL2
- NOUVEAU TEL
- Autre

q18. Commentaire général sur l'enquête :

AVANT DE TERMINER CE QUESTIONNAIRE ASSUREZ-VOUS D'AVOIR BIEN REMPLI LES QUESTIONS SUR LE SALAIRE (C34) ET LES ALLOCATIONS (C41)

Annexe C : enquête de suivi à 21 mois, questionnaire

SECTION A

a1. Dans les deux ans qui viennent de s'écouler, avez-vous :

	Oui	Non
A1 Repris des études ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A2 Suivi une formation professionnalisante ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A3 Suivi un accompagnement à la recherche d'emploi ? (mettre NON si accompagnement par Pôle Emploi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

c1. Dans les deux ans qui viennent de s'écouler, avez-vous suivi une formation d'aide à la création d'entreprise ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c2c'

c2c. Laquelle ? (identifier CréaJeunes)

- Oui (Créajeunes)
 Non (pas Créajeunes)

a8. Qu'avez-vous fait au cours des 24 derniers mois ? (Plusieurs réponses possibles : par exemple un petit CDD ou entrepreneur + demandeur d'emploi)

- Demandeur d'emploi
 En stage
 En intérim
 En emploi salarié
 Indépendant déclaré
 Activité non déclarée
 Indépendant non déclaré
 Congés parental
 Congés maternité
 Congés maladie
 Intermittent
 Etudiant
 Autre

Si <> 13, ne pas poser 'a82'

a82. Autre :

a8a-a8n. Au cours des 24 derniers mois, combien de mois/semaines étiez-vous :

	mois	semaines
A8a	En stage	
A8b	En intérim	
A8c	En emploi salarié	
A8d	Indépendant déclaré	
A8e	Activité non déclarée	
A8f	Indépendant non déclaré	
A8g	Congés parental	
A8h	Congés maternité	
A8i	Congés maladie	

A8j	Intermittent
A8k	Etudiant
A8l	En formation
A8m	Demandeur d'emploi
A8n	Autre (Rien par exemple)

a8a-a8n. Total en mois :

Si <24, lire le message suivant 'Attention, le total est inférieur à 24 mois, revenir en arrière et compléter le tableau.'

SECTION B

b5g. Au cours des deux dernières semaines, combien d'heures en moyenne par semaine avez-vous consacré à une activité salariée ?

(doit être inférieur à 99)

b5h. Au cours des deux dernières semaines, combien d'heures effectives par semaine avez-vous consacré à une activité d'indépendant ?

(doit être inférieur à 99)

b6. Durant ces deux dernières années, vous arrive-t-il de travailler le samedi ? (NB : proposer les réponses)

- Souvent
- Parfois
- Jamais

b7. Et le dimanche ? (NB : proposer les réponses)

- Souvent
- Parfois
- Jamais

b10. En dehors de votre travail, combien d'heures avez-vous pratiqué les activités suivantes ces deux dernières semaines (GROSSO MODO !) :

- B10a Surfer sur internet
- B10b Regarder la télévision
- B10c Jouer à des jeux vidéo
- B10d Lire des livres ou magazines pour le plaisir
- B10e Faire du sport
- B10f Pratiquer des activités artistiques (Attention à que ça ne corresponde pas à l'activité de leur entreprise)
- B10g Rencontrer des amis
- B10h Rencontrer des personnes de votre famille (en dehors de celle avec qui vous vivez)
- B9 Avoir des activités associatives, communautaires, religieuses ou politiques ?

SECTION C

c8. Avez-vous créé une entreprise au cours des 24 derniers mois ?

- Oui

Non

Si <> 2, ne pas poser 'c8 has 2'

Si <> 1, ne pas poser 'c8 has 1'

c8 has 2

c10. Vous avez eu à un moment donné le projet de créer votre entreprise, qu'est ce qui fait qu'il n'a pas abouti ? (NB : ne pas lire les propositions)

- Vous n'aviez pas d'apport personnel
- Vous n'avez pas trouvé assez de financement
- Vous n'avez pas trouvé de local
- Vous n'avez pas eu les autorisations administratives (activités réglementées et problème de nationalité par exemple)
- Vous avez trouvé un emploi
- Vous avez modifié vos projets
- Problèmes de santé
- Autre

Si <> 8, ne pas poser 'c10a'

c10a. Autre :

c10b. Comptez-vous démarrer cette entreprise ?

- Oui
- Non

Si = 2, ne pas poser 'c11'

c11. Quand comptez-vous démarrer ?

- Moins d'un an
- Plus d'un an
- NSP/Non précis

c8 has 1

c12. A quelle date avez-vous immatriculé votre entreprise ?

(doit être 1 entre 12)

c12_année

(doit être inférieur à 2012)

c12a. Avez-vous démarré l'activité de votre entreprise ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c12a has 1'

c12a has 1

c13 mois. A quelle date avez-vous démarré l'activité de votre entreprise ? mois :

(doit être 1 entre 12)

C13 année :

(doit être inférieur à 2012)

c14. Etes-vous toujours en activité ?

- Oui
 Non

Si <> 2, ne pas poser 'c14 has 2'

c14 has 2

c15 mois. A quelle date avez-vous cessé votre activité ? Mois de cessation :

(doit être 1 entre 12)

C15 Année de cessation :

(doit être inférieur à 2012)

c16. Pourquoi avez-vous arrêté votre entreprise ?

- Votre entreprise n'a jamais vraiment marché
 Vous avez trouvé un emploi salarié
 L'activité était trop exigeante/risquée ou lourde à gérer
 Vous avez eu problèmes familiaux ou de santé
 Autre

Si <> 5, ne pas poser 'c16a'

Si <> 1, ne pas poser 'c17'

c16a. Autre :

c17. Pourquoi votre activité n'a pas marché ? (plusieurs modalités possibles)

- Difficultés à gérer l'entreprise
 Difficultés administratives
 Manque de rentabilité
 Problèmes de commercialisation (clients)
 Problèmes d'approvisionnement (fournisseurs)
 Des problèmes de trésorerie/besoin de financement
 Charges sociales trop importantes
 Manque d'accompagnement, trop isolé
 Incidents matériels importants (pannes, vols, incendies etc.)
 Problèmes de santé
 Autre

Si <> 11, ne pas poser 'c17a'

c17a. Autre :

c18. Comptez-vous démarrer une autre activité ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c19'

c19. Est-ce dans le même secteur ?

- Oui
 Non

c20. Quel est (était) le secteur d'activité de votre entreprise ?

NB : lire les propositions

NB : commerce c'est vente sans production, artisanat c'est vente de sa production.

- Commerce
 Artisanat
 Restauration
 Services
 Construction bâtiment
 Formation et enseignement
 Production agricole

c21. Et son statut juridique ? (NB : ne pas lire les propositions)

- Association
 Auto-entrepreneur
 Entreprise Individuelle
 EURL
 SNC (Société en Nom Collectif)
 SARL
 SELARL
 SA
 SCP (Société Civile Professionnelle)
 Autre

Si <> 10, ne pas poser 'c21a'

c21a. Autre :

c22. Avez-vous (aviez-vous) des associés ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c23'

c23. Combien ?

(doit être inférieur à 99)

c24. Avez-vous (aviez-vous) des employés ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c25'

c25. Combien ? (NB : bien faire en équivalent temps plein de 35h)

c26a. Quel chiffre d'affaire avez-vous fait au cours du dernier mois (CHIFFRE D'AFFAIRE = PRODUIT DE LEUR VENTE soit nombre de produits vendus * le prix de vente) ?

c26b. En moyenne depuis le début de votre activité, quel est (était) votre chiffre d'affaire mensuel ?

c27. Quel revenu mensuel avez-vous tiré de cette activité au dernier mois (REVENU = CE QUI FINIT DANS LEUR POCHE) ?

c28. En moyenne depuis le début, quel revenu mensuel tirez-vous (tiriez-vous) de cette activité ?

c29a. Avez-vous un compte en banque d'entreprise ?

- Oui
 Non

c29b. Quel montant personnel avez-vous investi au total au départ ?

c3d. Avez-vous bénéficié d'une subvention (hors crédit)/une prime pour vous aider à monter votre projet ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c4'

c4. Combien avez-vous reçu ?

c29c. Avez-vous fait des emprunts pour créer ou lancer votre activité ?

- Oui

- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c29c has 1'

c29c has 1

c29d. Un ou plusieurs de ces crédits sont-ils encore actifs (toujours en train d'être remboursé) ?

- Oui
 Non

c29e. Après de qui avez-vous emprunté ? (NB : lire les propositions)

- Banque
 Organisme de micro-crédit (type Adie, France Initiative, etc...)
 Fournisseurs
 Amis, famille, relations

c29f. Pour quel montant ?

c29g. Quelle est la durée du plus long de ces crédits ?

c29h. Êtes-vous en retard par rapport au remboursement d'un de ces crédits ?

- Oui
 Non

c29i. Avez-vous fait une demande de crédit (pour l'entreprise) qui a été rejetée ces 12 derniers mois ?

- Oui
 Non

c30. Avez-vous une activité salariée (on parle ici de mois en cours) ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c31'

c31. Quelle est la nature de votre contrat de travail ? (NB : lire les propositions)

- Intérim
 CDD
 CDI
 Apprentissage
 Stage
 Non déclaré
 Autre

Si <> 7, ne pas poser 'c31a'

Si = 3, ne pas poser 'c32'

c31a. Autre :

c32. Quelle est la durée en semaine de votre contrat actuel ?

(doit être inférieur à 999)

c33. Quel revenu net mensuel avez-vous tiré le dernier mois, de cette (ces) activité(s) salariée(s) ?

(Cette question concerne le mois précédent : même si la personne n'a pas d'activité salariée ce mois-ci elle a pu en avoir une le mois précédent. Dans ce cas indiquer son salaire, sinon indiquer 0€)

c34. Quel salaire net mensuel tirez-vous, en moyenne, ces 12 derniers mois, de vos activités salariées (y compris les primes et compléments de salaire) ?

(NB : avoir une calculatrice, essayer d'avoir un calcul assez précis de son salaire moyen sur les douze derniers mois hors allocations)

c38. Touchez-vous des allocations ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'c39a_boucle'

c39. Quelles allocations percevez-vous ?

	Oui	Non
Allocation chômage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RMI / prime pour l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Allocations familiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
APL (logement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AAH (handicap)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
API (parent isolé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
APE / PAJE (petite enfance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CIVIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

c39ia. Autre :

c40. A combien s'élèvent le montant de ces allocations pour le dernier mois ?

(Cette question concerne le mois précédent : même si la personne n'a pas touché d'allocations ce mois-ci elle a pu en avoir une le mois précédent. Dans ce cas indiquer le montant touché, sinon indiquer 0€)

c41. Quel revenu net tirez-vous en moyenne des allocations au cours des 12 derniers mois ?

(NB : avoir une calculatrice, essayer d'avoir un calcul assez précis de son allocation moyen sur les douze derniers mois hors allocations)

c42. Votre entourage (famille, amis, partenaire, etc.) vous donne-t-il régulièrement de l'argent (argent de poche, pensions alimentaires ?

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'c43'

**c43. Combien vous a donné au total votre entourage ces 12 derniers mois ?
(NB : avoir une calculette, essayer d'avoir un calcul assez précis du montant total)**

SECTION D

d1a. Comment êtes-vous logé ?

- Chez vos parents ou un de vos parents
- Dans un logement personnel seul ou en couple
- Dans un logement partagé avec des amis ou en collocation
- Hébergé par un ami
- En foyer
- En internat
- A l'hôtel
- Pas de logement fixe
- Autre

Si <> 9, ne pas poser 'd1aa'

d1aa. Autre :

d2. Et vous êtes : (lire les modalités)

- Propriétaire
- Locataire seul
- Locataire en collocation
- Hébergé gratuitement
- Hébergé partage les frais

d3. A combien s'élève votre loyer (ou le remboursement du prêt) charges comprises ?

- Si hébergé avec partage des frais logements + courses alimentaires, notez le montant ici et pas après dans « mode de vie », question D20) ?

- Si APL : ne pas prendre en compte, noter le loyer sans déduire l'APL.

NB : ce que l'enquêtée paye personnellement, pas ce que ça coûte au ménage complet.

**d4. Avez-vous aujourd'hui un ou plusieurs crédits actifs ? (que vous êtes toujours en train de rembourser)
(Nous parlons maintenant de crédits personnels et non de crédits d'entreprise)**

- Oui
- Non

Si <> 1, ne pas poser 'd4 has 1'

d4 has 1

d5. Après de qui ?

(NB : lire les propositions, plusieurs réponses possibles)

- Banque/Grands Magasins
- Organisme de micro-crédit (Type Adie, France Initiative, etc..)
- Amis, famille, relations

d7. Quel est le montant total que vous avez emprunté ?

d9. Êtes-vous en retard par rapport au remboursement d'un de ces crédits ?

- Oui
- Non

d18a. Je vais vous poser maintenant des questions sur les bien que vous possédez personnellement.

Possédez-vous :

		Oui	Non
D18a	une voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D18d	une machine à laver le linge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D18e	une machine à laver la vaisselle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D18h	un lecteur MP3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D18ha	un ordinateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D18i	un smartphone (iphone/Blackberry)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D18j	un écran plat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

d20. Combien avez-vous dépensé ce dernier mois pour :

- D20a vos courses alimentaires
- D20b vos loisirs (sortir avec vos amis, famille etc.)
- D20c vos vêtements
- D20d équipement (par exemple une télé, une voiture, un ordinateur)
- D20e dépenses imprévues (santé, problème personnel, de la maison, aider un proche, etc...)

d20f. Combien avez-vous dépensé ces 12 derniers mois pour vos vacances :

d21. Où faites-vous habituellement vos courses alimentaires ?

(ne pas lire les modalités, plusieurs réponses possibles mais ne pas lire les modalités, laisser la personne répondre naturellement et insister simplement sur le « habituellement »)

- Hard discount (Ed, Leader Price)
- Hypermarchés (Géant, Casino, Carrefour, Leclerc...)
- Grandes surfaces en ville (Franprix, Monoprix, Carrefour Market...)
- Marché, détaillants de proximité
- Association/Banque Alimentaire

d25. Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous pris le train pour des raisons personnelles (hors RER, Train de banlieue) ?
(NB : on compte 1 pour un aller-retour)

d26. Au cours des 12 derniers mois combien de fois avez-vous pris l'avion pour des raisons personnelles ? (NB : on compte 1 pour un aller-retour)

d27. Êtes-vous marié ?

- Oui
 Non

d28. Êtes-vous en couple ?

- Oui
 Non

d29. Avez-vous des enfants à charge ou participez-vous financièrement à la vie d'enfants ?

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'd30'

d30. Combien ?

a19. Avez-vous le permis de conduire (permis B) ?

- Oui
 Non

SECTION E

e1a. A présent, nous allons aborder des questions concernant votre caractère.
Je vais vous donner des caractéristiques. A chaque fois vous allez me dire si vous êtes 1 pas du tout d'accord, 2 plutôt pas d'accord, 3 plutôt d'accord ou 4 tout à fait d'accord.

(NB : vérifier à cette première question que le numéro répondu correspond bien à ce que la personne a voulu dire (d'accord ou pas d'accord))

		pas du tout d'accord	plutôt pas d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	NSP
E1a	Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égale à n'importe qui d'autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1b	Je pense que je possède un certain nombre de belles qualités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E1c	En fin de compte, j'ai tendance à me considérer comme nul(le)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1d	Je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1f	Je sens peu de raisons d'être fier(e) de moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1g	J'ai une attitude positive vis-à-vis de moi-même	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1h	Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1i	J'aimerais avoir plus de respect pour moi-même	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1j	Parfois je me sens vraiment inutile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Il m'arrive de penser que je suis un bon à rien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

e2. Nous passons maintenant à un autre genre de question.
D'une manière générale diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des gens ou que l'on n'est jamais trop prudent ?

- Peut faire confiance
 Jamais trop prudent

e4. Si vous perdez votre portefeuille qui contient 150 euros combien de chances sur 100 pensez-vous avoir de retrouver l'argent s'il est retrouvé par un inconnu ?

(doit être inférieur à 100)

e3. Si vous perdez votre portefeuille qui contient 150 euros combien de chances sur 100 pensez-vous avoir de retrouver l'argent s'il est retrouvé par un voisin ?

(doit être inférieur à 100)

e5. Avez-vous voté lors des présidentielles ? (Question à poser à partir de mai 2012)

- Oui
 Non
 Non applicable

f1a-f1j. C'est le même système que tout à l'heure, je vais vous lire des phrases et vous allez me dire si vous êtes 1 pas du tout d'accord, 2 plutôt pas d'accord, 3 plutôt d'accord et 4 tout à fait d'accord.

		pas du tout d'accord	plutôt pas d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	NSP
F1a	J'arrive toujours à résoudre les difficultés si je m'en donne la peine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F1b	Si quelqu'un s'oppose à moi, je peux trouver un moyen pour obtenir ce que je veux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F1c	Il est facile pour moi de maintenir mon attention sur mes objectifs et d'atteindre mes buts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F1d	J'ai confiance en moi pour faire face efficacement aux événements inattendus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F1e	Grâce à mes compétences, je sais comment gérer les situations imprévues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F1f	Je peux résoudre la plupart de mes problèmes si je fournis les efforts nécessaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F1g	Je peux rester calme lorsque je suis confronté à des difficultés car je peux me fier à ma capacité à faire face aux problèmes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- F1h Lorsque je suis confronté à un problème, je peux habituellement trouver plusieurs solutions.
- F1i Si je suis "coincé", je peux habituellement penser à ce que je pourrais faire.
- F1j Peu importe ce qui arrive, je suis capable d'y faire face généralement.

e15. A présent, on va faire comme si on jouait à des jeux d'argent.

(N.B. toujours demander toutes les questions suivantes !!)

Vous gagnez un prix aujourd'hui. Est-ce que vous préférez 200€ maintenant ou 220€ dans un mois ?

- 200€ aujourd'hui
 220€ dans un mois
 NR/NS

Si <> 2, ne pas poser 'e16'

e16. Combien de mois seriez-vous prêt à attendre pour recevoir ces 20€ supplémentaires (si indifférent à la durée mettre 12 mois) ?

(doit être inférieur à 99)

e17. Même question. Préférez-vous 200€ aujourd'hui ou 250€ dans un mois ?

- 200€ aujourd'hui
 250€ dans un mois
 NR/NS

Si <> 2, ne pas poser 'e18'

e18. Combien de mois seriez-vous prêt à attendre pour recevoir ces 50 euros supplémentaires (si indifférent à la durée mettre 12 mois) ?

(doit être inférieur à 99)

e19. Vous participez à un autre jeu. Vous avez quatre possibilités, qu'est-ce que vous préférez ?

Soit on vous propose :

- De gagner 200€ de manière certaine
 Soit d'avoir une chance sur deux entre 150€ et 250€
 Soit une chance sur deux entre 300€ et 100€
 Soit une chance sur deux entre 400€ et 0€
 NR/NS

e20. Vous participez encore à un autre jeu. Vous avez quatre possibilités, qu'est-ce que vous préférez ?

Soit on vous propose :

- De gagner 1000€ de manière certaine
 Soit d'avoir une chance sur deux entre 750€ et 1250€
 Soit une chance sur deux entre 1500€ et 500€
 Soit une chance sur deux entre 2000€ et 0€
 NR/NS

g1a-g1j. A présent, et on arrive presque au bout de l'enquête ! je vais vous lire des phrases et vous allez me dire si elles correspondent à votre état d'esprit pendant les 7 derniers jours en répondant par vrai ou faux. (Cocher les colonnes NSP (ne sait pas) ou NCP (ne comprend pas) si nécessaire.)

		Vrai	Faux	NSP
G1a	J'envisage l'avenir avec espoir et enthousiasme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1b	Je ferais mieux de laisser tomber, car je ne peux pas améliorer ma situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1c	Quand les choses vont mal, ça m'aide de penser qu'elles ne resteront pas toujours comme ça.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1d	Je ne peux pas imaginer à quoi ressemblera ma vie dans dix ans.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1e	J'ai assez de temps pour faire ce que j'aime le plus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1f	Dans l'avenir, je m'attends à réussir dans ce qui compte le plus pour moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1g	Mon avenir me semble sombre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1h	Je m'attends à avoir dans la vie plus de bonnes choses que la plupart des gens.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1i	Je n'ai que des ennuis et ça ne s'arrangera pas dans le futur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1j	Je me sens bien préparé pour l'avenir grâce à ce que j'ai déjà vécu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**g1k-g1t. Maintenant je vais vous lister 20 situations. Pour chacune, pouvez-vous me dire si elle correspond à votre état d'esprit (à ce que vous avez ressenti) au cours des 7 derniers jours.
(Cocher les colonnes NSP (ne sait pas) si nécessaire.)**

		Vrai	Faux	NSP
G1k	Dans l'avenir, des choses désagréables m'attendent, bien plus que des choses agréables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1l	Plus tard, je ne m'attends pas à avoir ce que je veux réellement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1m	Quand je pense à l'avenir, je m'attends à être plus heureux qu'actuellement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1n	Les choses ne vont pas se passer comme je le voudrais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1o	J'ai confiance en l'avenir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1p	Ce n'est pas la peine de vouloir quoi que ce soit puisque je n'ai jamais ce que je veux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1q	Il y a peu de chances que l'avenir me réserve des satisfactions.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1r	Le futur m'apparaît vague et incertain.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1s	J'envisage dans l'avenir plus de bons moments que de mauvais.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G1t	Ça ne sert à rien d'essayer d'obtenir ce que je veux puisque probablement, je ne l'obtiendrai pas.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**e21. Est-ce que vous avez un projet en cours ou futur pour améliorer/changer votre vie (et celle de votre famille le cas échéant)?
(donner l'ex de débiter une nouvelle activité, acheter une maison, etc..)**

- Oui
 Non

Si <> 1, ne pas poser 'e22'

e22. Quand pensez-vous commencer votre projet ?

- Date/moment précis
 Non précis
 Impossible à dire

e23. En se projetant dans 5 ans, quelle serait la situation professionnelle qui vous conviendrait le plus ?

- Défaitiste (échec de l'activité entrepreneuriale, chômage, retrait de la vie active, parent au foyer)
 SITUATION STABLE - Peu ambitieux (emploi salarié sans ou avec faible progression)
 SITUATION EN PROGRES, AMBITIONS REALISTES - Moyennement ambitieux (emploi salarié avec progression, activité entrepreneuriale sans grand développement)
 SITUATION EN TRES NET PROGRES AVEC DES AMBITIONS PLUS OU MOINS REALISTES - Très ambitieux (activité entrepreneuriale avec fort développement, top management si fonction salariale)

VERIF

Merci pour votre réponse et votre patience. Je vais simplement vérifier vos coordonnées pour m'assurer que j'ai bien interrogé la bonne personne.
Vous êtes bien :

Verif_NOM

Verif_PRENOM

Quels sont vos date et lieu de naissance ?

Où ?

- France métropolitaine
- DOM/TOM
- Etranger

Numéro utilisé :

- TEL1
- TEL2
- NOUVEAU TEL
- Autre

q18. Commentaire général sur l'enquête :

Annexe D : consentement éclairé



Information et consentement des porteurs de projet

Le parcours *CréaJeunes* est un programme expérimental financé de façon importante par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Solidarités Actives.

CréaJeunes est un dispositif qui pourra être déployé très largement en France s'il s'avère utile et s'il améliore la situation des jeunes. Pour mesurer l'efficacité de ce programme, une évaluation sera réalisée sur un nombre important de jeunes.

Évaluation, qu'est ce que cela veut dire ? C'est un travail scientifique qui étudie sur une longue période les « effets » du programme *CréaJeunes* par le biais d'enquêtes sur deux groupes de jeunes avec des profils « identiques » :

- Ceux qui sont entrés dans *CréaJeunes*
- Ceux qui ne le sont pas.

Dans la pratique, les jeunes, qui

- ont donné leur accord sur ce document et
- sont prêts pour suivre la formation *CréaJeunes*,

sont sélectionnés aléatoirement, (donc tirés au sort de façon anonyme) pour participer à la formation.

Puis 2 enquêtes téléphoniques seront ensuite effectuées par une équipe scientifique auprès des jeunes entrés ou non dans *CréaJeunes*.

Les enquêtes téléphoniques auront lieu dans un et deux ans, elles feront le point sur votre situation professionnelle et sociale. Elles nous permettront de mieux comprendre les étapes de votre projet de création d'entreprise et les éventuelles difficultés rencontrées. Il vous faudra entre 15 & 20 minutes pour y répondre. Vous n'aurez bien sûr pas à supporter des frais de téléphone.

Participer à l'enquête n'a aucune conséquence négative pour vous, les informations seront traitées de façon anonyme (votre nom ne sera jamais communiqué); de plus, participer à l'étude donne une chance :

- d'améliorer les politiques et dispositifs d'insertion professionnelles des jeunes par la création d'entreprise
- à l'Adie de mieux connaître les jeunes et la création d'entreprise

Je, _____

1. comprends que le programme auquel je postule est en phase expérimentale et que pour cette raison tous les candidats ne pourront pas y participer.
2. suis d'accord pour participer à l'évaluation de ce programme et donc pour répondre aux enquêtes.

OUI NON

Ce questionnaire a fait l'objet d'une déclaration (n° 1424612) à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté). Toutes les données collectées lors de cette étude seront confidentielles et la saisie des informations vous concernant se fera de façon anonyme. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, en contactant le responsable de site *CréaJeunes* pour toute modification liée à vos informations personnelles (adresse et numéro de téléphone). Pour toute modification liée à l'enquête, vous pourrez contacter Juliette Seban à l'adresse suivante : jseban@povertyactionlab.org.

BIBLIOGRAPHIE

- Aldeghi, I., Jauneau, P., et Muller, L. (2012). Bilan méthodologique des évaluations conduites par le Crédoc dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse. *CREDOC*, (Cahier de recherche numéro 300). 46
- Baumgartner, H. J. et Caliendo, M. (2007). Turning unemployment into self-employment : Effectiveness and efficiency of two start-up programmes. Technical report. 20
- Bayer, P., Ross, S. L., et Topa, G. (2008). Place of Work and Place of Residence : Informal Hiring Networks and Labor Market Outcomes. *Journal of Political Economy*, 116(6), p. 1150–1196. 23
- Blanchflower, D. G. et Oswald, A. J. (1998). What Makes an Entrepreneur? *Journal of Labor Economics*, 16(1), p. 26–60. 18
- Bouvard, M., Charles, S., Guérin, J., Aimard, G., , et Cottraux, J. (1991). Etude de l'échelle de désespoir de beck (hopelessness scale) : validation et analyse factorielle. *L'Encéphale*, 18, p. 237–240. 104
- Bréchon, P. (2003). Confiance à autrui et sociabilité : analyse européenne comparative. *Revue internationale et Politique comparative*, 10. 103
- Calvo-Armengol, A. et Jackson, M. O. (2007). Networks in labor markets : Wage and employment dynamics and inequality. *Journal of Economic Theory*, 132(1), p. 27 – 46. 23
- Card, D., Kluve, J., et Weber, A. (2010). Active Labour Market Policy Evaluations : A Meta-Analysis. *Economic Journal*, 120(548), p. F452–F477. 19
- Cavalluzzo, K. et Wolken, J. (2005). Small Business Loan Turndowns, Personal Wealth, and Discrimination. *The Journal of Business*, 78(6), p. 2153–2178. 18
- Coleman, J. S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology*, p. 95–120. 102
- Crépon, B. et Bertrand, M. (2013). J-PAL youth initiative review paper. Review paper, Cambridge, MA : Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab. 19, 22

- Crépon, B., Duflo, E., Gurgand, M., Rathelot, R., et Zamora, P. (2013). Do labor market policies have displacement effects? Evidence from a clustered randomized experiment. *The Quarterly Journal of Economics*, 128(2), p. 531–580. 17
- Dunn, T. et Holtz-Eakin, D. (2000). Financial Capital, Human Capital, and the Transition to Self-Employment : Evidence from Intergenerational Links. *Journal of Labor Economics*, 18(2), p. 282–305. 18
- Fairlie, R. W., Karlan, D., et Zinman, J. (2012). Behind the gate experiment : Evidence on effects of and rationales for subsidized entrepreneurship training. NBER Working Papers 17804, National Bureau of Economic Research, Inc. 19, 20
- Fonseca, R., Lopez-Garcia, P., et Pissarides, C. A. (2001). Entrepreneurship, start-up costs and employment. *European Economic Review*, 45(4-6), p. 692–705. 18
- Glennerster, R. et Takavarasha, K. (2013). *Running Randomized Evaluations : A Practical Guide*. Princeton University Press. 39
- Gobillon, L., Selod, H., et Zenou, Y. (2007). The mechanisms of spatial mismatch. *Urban Studies*, p. 2401–2427. 23
- Goldsmith, A. H., Veum, J. R., et Darity, W. (1997). The impact of psychological and human capital on wages. *Economic Inquiry*, 35(4), p. 815–829. 97
- Hout, M. et Rosen, H. S. (2000). Self-Employment, Family Background, and Race. *The Journal of Human Resources*, (4), p. 670–692. 18
- Judge, T. A., Locke, E. A., Durham, C. C., et Kluger, A. N. (1998). Dispositional effects on job and life satisfaction : The role of core evaluations. *Journal of Applied Psychology*, (1), p. 17–34. 97
- Meager, N. (2007). Recent developments in active labour market policies in the UK : The shifting focus from unemployment to inactivity. 18
- Michaelides, M. et Benus, J. (2012). Are self-employment training programs effective? evidence from project gate. *Labour Economics*, 19(5), p. 695–705. 18
- Minni, C. et Pommier, P. (2011). Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010. *DARES Analyses*, (numéro 039). 4, 14
- Premand, P., Brodmann, S., Almeida, R. K., Grun, R., et Barouni, M. (2012). Entrepreneurship training and self-employment among university graduates : Evidence from a randomized trial in tunisia. IZA Discussion Papers 7079, Institute for the Study of Labor (IZA). 19

- Reize, F. (2004). Leaving unemployment for self-employment, an empirical study. *ZEW Economic Studies*, 20
- Robb, A. et Fairlie, R. (2009). Determinants of business success : an examination of Asian-owned businesses in the USA. *Journal of Population Economics*, 22(4), p. 827–858. 18
- Rodríguez-Planas, N. et Benus, J. M. (2010). Evaluating active labor market programs in Romania. *Empirical Economics*, 38(1), p. 65–84. 20
- Rosenberg, M. (1965). *Society and adolescent self-image*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press. 101
- Stoll, M. A., Holzer, H. J., et Ihlanfeldt, K. R. (2000). Within cities and suburbs : Racial residential concentration and the spatial distribution of employment opportunities across sub-metropolitan areas. *Journal of Policy Analysis and Management*, 19(2), p. 207–231. 23
- Topa, G. (2001). Social Interactions, Local Spillovers and Unemployment. *Review of Economic Studies*, 68(2), p. 261–95. 23

LISTE DES TABLEAUX

3.1	Calendrier de l'expérimentation	29
3.2	Répartition des personnes de l'échantillon selon les sites d'expérimentation	34
3.3	Types de résultats mesurés dans les enquêtes de suivi	36
4.1	Renseignement des données administratives selon les groupes test et témoin	38
4.2	Caractéristiques des groupes test et témoin selon les données administratives	40
4.3	Caractéristiques de la population témoin	42
4.4	Caractéristiques de la population de référence : niveau d'éducation	44
4.5	Caractéristiques de la population de référence : taux de chômage (2011) .	44
4.6	Caractéristiques de la population de référence : situation professionnelle .	45
4.7	Caractéristiques de la population de référence : situation familiale	45
4.8	Bilan des incitations (vague 1)	47
4.9	Taux de réponses aux enquêtes de suivi	49
4.10	Attrition différentielle entre les groupes test et témoin	50
4.11	Durées entre les différentes vagues d'enquêtes pour les personnes enquêtées	51
4.12	Attrition différentielle en fonction des caractéristiques initiales (données administratives)	54
4.13	Attrition différentielle en fonction des caractéristiques initiales (données administratives), avec interactions	56
4.14	Dernière année d'étude déclarée en vague 1	58
5.1	Aide reçue pour le projet de création d'entreprise	64
5.2	Aide reçue pour le projet de création d'entreprise (suite)	65
5.3	Formations suivies, hors accompagnement à la création d'entreprise	66
6.1	Impact du programme sur la création d'entreprise : état du projet environ 16 mois après le tirage	68
6.2	Raisons de l'arrêt de l'entreprise (en % de ceux ayant cessé l'activité de leur entreprise)	69
6.3	Impact du programme sur la création d'entreprise : état du projet environ 28 mois après le tirage	71
6.4	Caractéristiques de l'entreprise environ 28 mois après le tirage	73

6.5	Financement de l'entreprise	75
6.6	Performances de l'entreprise	77
7.1	Activités en tant que travailleur indépendant déclaré	81
7.2	Activités en tant que salarié	83
7.3	En situation précaire	84
7.4	Activités en tant qu'étudiant/en formation	85
7.5	En recherche d'emploi	86
7.6	Revenu total	88
8.1	Niveau et habitudes de consommation, environ 16 mois après le tirage . .	90
8.2	Niveau et habitudes de consommation, environ 28 mois après le tirage . .	91
8.3	Biens possédés	92
8.4	Crédits personnels, environ 16 mois après le tirage	94
8.5	Crédits personnels, environ 28 mois après le tirage	95
8.6	Logement	96
8.7	Loisirs	97
8.8	Loteries : Préférence pour le présent	98
8.9	Loteries : Aversion au risque	100
8.10	Estime de soi et confiance	102
8.11	Etat d'esprit, environ 16 mois après le tirage	105
8.12	Etat d'esprit, environ 28 mois après le tirage	106

LISTE DES FIGURES

3.1	Formation <i>CréaJeunes</i> et enquêtes de suivi	30
3.2	Le protocole d'évaluation	33
4.1	Taux de réponse aux enquêtes de suivi	52
4.2	Distribution de la distance entre la dernière année d'études (vague 1) et l'année du tirage au sort	59
4.3	Aide à la lecture des tableaux	61
6.1	Distribution de la variable « Chiffre d'affaires le dernier mois », uniquement pour les entreprises créées, en V1	78
6.2	Distribution de la variable « Chiffre d'affaires mensuel moyen depuis le début de l'activité », uniquement pour les entreprises créées, en V1	78
6.3	Distribution de la variable « Chiffre d'affaires le dernier mois », uniquement pour les entreprises créées, en V2	79
6.4	Distribution de la variable « Chiffre d'affaires mensuel moyen depuis le début de l'activité », uniquement pour les entreprises créées, en V2	79

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in orange, blue, and green. The squares are solid and have rounded corners. They are arranged in a scattered pattern, with some overlapping.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr